

Université de Montréal

Les migrations féminines du milieu rural vers le milieu urbain
au Burkina Faso : faits, causes et implications

par
Gael Le Jeune

Département de démographie
Faculté des arts et sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D)
en démographie

Décembre 2003

© Gael Le Jeune, 2003



HB
881
U54
2004
V.010

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse est intitulée :

Les migrations féminines du milieu rural vers le milieu urbain
au Burkina Faso : faits, causes et implications

présentée par :

Gael Le Jeune

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

M. Thomas K. LEGRAND..... Président-rapporteur
M. Victor PICHÉ..... Directeur de recherche
M. Jean POIRIER..... Codirecteur
M. Jacques LEDENT..... Membre du jury
M. Sadio TRAORÉ Examineur externe
M. Michel A. BOISVERT Représentant du doyen de la FES

Thèse acceptée le

RÉSUMÉ

Les migrations des femmes des milieux ruraux vers les grands centres urbains de l'Afrique de l'ouest ont récemment retenu l'attention de nombreux chercheurs. Ces migrations, qui sont très importantes en volume, devraient permettre aux femmes de bénéficier de nouvelles opportunités à destination et de voir ainsi leur statut s'améliorer.

Dans cette thèse, nous mettons d'abord en évidence les transformations du modèle migratoire féminin au Burkina Faso dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Nous montrons que les femmes ont des cheminements de plus en plus complexes qui les mènent à sortir plus fréquemment du milieu rural. L'attrait de l'étranger – qui constitue la principale destination des migrantes hors du milieu rural – fléchit au profit du milieu urbain burkinabé. Les motifs de sortie du milieu rural restent essentiellement le mariage ou l'accompagnement du conjoint mais on observe un essor certain des migrations de femmes célibataires à destination du milieu urbain pour des motifs d'études, de travail et de famille.

Nous cherchons ensuite à vérifier le lien fréquemment établi entre ces transformations et l'émergence d'une migration autonome des femmes au Burkina Faso. La migration "*autonome*" est définie comme une migration visant à satisfaire des objectifs économiques individuels. Nous trouvons que la migration autonome n'explique que partiellement la recrudescence des migrations de femmes célibataires du milieu rural vers le milieu urbain.

Enfin, nous nous intéressons aux répercussions de la migration à destination du milieu urbain sur la trajectoire professionnelle des femmes d'origine rurale. Nous constatons qu'elle favorise leur accès à l'emploi rémunéré sans toutefois leur garantir une autonomie financière. En fait, les femmes qui arrivent en ville par le biais du mariage demeurent en position marginale sur le marché du travail du fait d'une dynamique des échanges entre conjoints qui leur est particulièrement défavorable. Les femmes qui migrent en tant que célibataires souffrent quant à elles des effets de la crise qui sévit en milieu urbain.

Pour obtenir ces résultats, nous utilisons des données quantitatives et qualitatives originales. Il s'agit, d'une part, de données biographiques collectées en 2000 dans le cadre de l'enquête nationale "*Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*" – à la conception et la réalisation de laquelle nous avons personnellement participé – et, d'autre part, d'entretiens approfondis menés en 2001 à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, auprès d'une vingtaine de femmes, migrantes d'origine rurale pour la plupart.

Mots clés : migration rural-urbain, femme, autonomie, Burkina Faso, Afrique de l'ouest, analyse des biographies, analyse qualitative

ABSTRACT

Recently, the research community has shown special interest in female rural-urban migration in West Africa. These massive migrations should ensure women access to new opportunities and improve their status.

In this dissertation, we first highlight the transformation of female migration patterns in Burkina Faso during the second half of the twentieth century. We demonstrate that women have developed more and more complex trajectories which motivate them to leave rural areas more frequently. Although foreign countries constitute the main target of female migrants, the appeal of international destinations is increasingly challenged by Burkinabe urban areas. The motives of rural out-migration remain essentially marriage or following husbands but we observe an intensification of single female migration toward urban areas for studies, work or family reasons.

We then attempt to verify the link often assumed between such transformations and the emergence of an autonomous female migration in Burkina Faso. "*Autonomous*" migration is a migration that aims to fulfill individual economic objectives. We find that autonomous migration only partially explains the intensification of single female rural-urban migration.

Finally, we focus on the implications of migration toward urban areas for the professional trajectory of rural women. We find that this type of migration promotes an access to paid work but does not guarantee financial autonomy. In fact, women who migrate to town for reasons of marriage context remain marginalized in the labour market due to asymmetrical exchange between spouses while single migrant women suffer from the urban employment crisis.

Our results are based on innovative quantitative and qualitative data. These data include, on one hand, biographical data collected in 2000 during the national survey "*Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*" – to which we have actively contributed from design to achievement – and, on the other hand, in-depth interviews with twenty women, mostly rural migrants, conducted in 2001 at Ouagadougou, the capital of Burkina Faso.

Key words : rural-urban migration, women, autonomy, Burkina Faso, West Africa,
life course analysis, qualitative analysis

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	iii
Abstract	v
Table des matières	vii
Liste des tableaux	xi
Liste des figures	xiii
Liste des sigles	xiv
Remerciements.....	xv
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	3
1.1 Problématique	3
1.1.1 Les migrations féminines en Afrique de l'ouest.....	3
1.1.2 Le contexte burkinabé	4
1.1.2.1 Présentation du Burkina Faso	4
1.1.2.2 Un siècle de migrations circulaires masculines.....	6
1.1.2.3 La rétention des femmes en milieu rural.....	7
1.1.2.4 La transformation des modèles migratoires masculin et féminin.....	9
1.2 Objectifs de l'étude	10
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	12
2.1 La place des femmes dans la théorie migratoire	12
2.1.1 De l'omission à la simplification	12
2.1.2 La recherche d'une théorie plus générale.....	15
2.2 Hypothèses de recherche	16
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	18
3.1 Données et méthodologie quantitatives.....	18
3.1.1 Présentation de l'enquête nationale " <i>Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso – 2000</i> "	18

3.1.2	Plan de sondage.....	19
3.1.3	Présentation succincte du questionnaire biographique	21
3.1.4	Limites des données biographiques	21
3.1.5	Méthodes d'analyse des données biographiques	23
3.2	Données et méthodologie qualitatives	25
CHAPITRE 4 : VERS UNE REMISE EN QUESTION DU MODÈLE MIGRATOIRE FÉMININ AU BURKINA FASO ?.....		28
4.1	Introduction.....	28
4.2	Problématique	29
4.3	Méthodologie	34
4.4	Évolution des cheminements migratoires entre 12 et 25 ans des femmes d'origine rurale	44
4.4.1	Première migration entre 12 et 25 ans	45
4.4.2	Deuxième migration entre 12 et 25 ans.....	46
4.4.3	Cheminements des femmes entre 12 et 25 ans	47
4.5	Évolution du motif de la première migration des femmes hors du milieu rural entre 12 et 25 ans.....	49
4.5.1	Motif de la première migration des femmes hors du milieu rural à destination de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso entre 12 et 25 ans	49
4.5.2	Motif de la première migration des femmes hors du milieu rural à destination de l'étranger entre 12 et 25 ans (pour celles qui sont revenues).....	52
4.6	Conclusion	53
CHAPITRE 5 : L'ÉMERGENCE D'UNE MIGRATION FÉMININE AUTONOME DU MILIEU RURAL VERS LE MILIEU URBAIN AU BURKINA FASO ? .		65
5.1	Introduction.....	65
5.2	Les femmes dans la théorie migratoire	66
5.3	Le contexte burkinabé	68
5.4	L'émergence d'une migration féminine autonome ?	70

5.5	Données et méthodologie	72
5.6	Résultats.....	77
5.6.1	L'essor des migrations de célibataires	77
5.6.2	Des femmes célibataires en quête d'autonomie ?	81
5.6.3	Des femmes mariées qui ne se contentent pas de suivre leur conjoint ..	84
5.7	Discussion.....	86
CHAPITRE 6 : MIGRATIONS FÉMININES DU MILIEU RURAL VERS LE MILIEU URBAIN AU BURKINA FASO : ÉMANCIPATION OU EXPLOITATION ?.....		92
6.1	Introduction.....	92
6.2	Problématique	93
6.3	Données et méthodologie	98
6.4	Résultats.....	103
6.4.1	La migration à destination du milieu urbain améliore-t-elle les perspectives d'emploi des femmes d'origine rurale ?.....	103
6.4.2	Quels sont les déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail urbain au Burkina Faso ?	105
6.4.3	Quels sont les liens entre mobilité professionnelle des femmes sur le marché du travail urbain et rapports entre conjoints ?	109
6.5	Discussion.....	113
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		115
BIBLIOGRAPHIE.....		117
Annexe 1 : Exemple de fiche AGEVEN.....		xvii
Annexe 2 : Questionnaire biographique.....		xix
Annexe 3 : Guide d'entretien		xliv
Annexe 4 : Détails techniques et indicateurs de performance (modèles régressions présentés dans le chapitre 5).....		xlvii

Annexe 5 : Détails techniques et indicateurs de performance (modèles régressions présentés dans le chapitre 6).....	lii
--	------------

5.5	Données et méthodologie	72
5.6	Résultats	77
5.6.1	L'essor des migrations de célibataires	77
5.6.2	Des femmes célibataires en quête d'autonomie ?.....	81
5.6.3	Des femmes mariées qui ne se contentent pas de suivre leur conjoint..	84
5.7	Discussion.....	86

CHAPITRE 6 : MIGRATIONS FÉMININES DU MILIEU RURAL VERS LE MILIEU URBAIN AU BURKINA FASO : ÉMANCIPATION OU EXPLOITATION ?..... 92

6.1	Introduction	92
6.2	Problématique.....	93
6.3	Données et méthodologie	98
6.4	Résultats	103
6.4.1	La migration à destination du milieu urbain améliore-t-elle les perspectives d'emploi des femmes d'origine rurale ?	103
6.4.2	Quels sont les déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail urbain au Burkina Faso ?.....	105
6.4.3	Quels sont les liens entre mobilité professionnelle des femmes sur le marché du travail urbain et rapports entre conjoints ?	109
6.5	Discussion.....	113

CONCLUSION GÉNÉRALE **115**

BIBLIOGRAPHIE **117**

Annexe 1	: Exemple de fiche AGEVEN.....	xvii
Annexe 2	: Questionnaire biographique.....	xix
Annexe 3	: Guide d'entretien.....	xliv
Annexe 4	: Détails techniques et indicateurs de performance (modèles de régression présentés dans le chapitre 5).....	xlvii

Annexe 5 : Détails techniques et indicateurs de performance (modèles de régression présentés dans le chapitre 6)..... lii

Tableau 11 : Coefficients estimés pour la première migration à destination du milieu urbain des femmes mariées	90
Tableau 12 : Statut dans l'activité des femmes de 15 à 64 ans au Burkina Faso selon le milieu de résidence, le statut matrimonial et le statut migratoire	97
Tableau 13 : Caractéristiques des femmes de l'échantillon qualitatif en 2000.....	102
Tableau 14 : Déterminants de l'accès au premier emploi rémunéré et au premier emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie au Burkina Faso pour les femmes d'origine rurale (Cox Hazard Ratios)	104
Tableau 15 : Déterminants de l'accès au premier emploi rémunéré et au premier emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie au Burkina Faso pour les femmes qui résident en milieu urbain (Cox Hazard Ratios)	106
Tableau 16 : Déterminants du premier retour vers le milieu rural pour les migrantes d'origine rurale qui ont effectué une première migration à destination du milieu urbain (Cox Hazard Ratios)	108

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte du Burkina Faso indiquant le niveau moyen de précipitations annuelles au niveau des départements, 1960-98	5
Figure 2 : Carte du Burkina Faso indiquant la densité de population au niveau des provinces, 1985	6
Figure 3 : Cartes des villages enquêtés à l'occasion de l'enquête communautaire	20
Figure 4 : Carte des strates d'enquête	20
Figure 5 : Taux de migration selon le sexe et le groupe d'âges chez la population burkinabé d'origine rurale.....	36
Figure 6 : Évolution de la répartition de la population du Burkina Faso entre le milieu rural et le milieu urbain (dont les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso) .	37
Figure 7 : Taux de migration du milieu rural vers le milieu urbain des femmes entre 15 et 35 ans selon le statut matrimonial et la période	78
Figure 8 : Proportion de femmes célibataires qui n'ont pas encore effectué de migration du milieu rural vers le milieu urbain selon l'âge et la cohorte.....	80
Figure 9 : Proportion de femmes mariées qui n'ont pas encore effectué de migration du milieu rural vers le milieu urbain selon la durée du mariage et la cohorte ...	80
Figure 10 : Statut dans l'activité de la population féminine résidant à Ouagadougou en 2000 selon le groupe d'âges	103

LISTE DES SIGLES

FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
FES	:	Faculté des Études Supérieures
INSD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
NU	:	Nations Unies
REMUAO	:	Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord mon directeur de recherche, Victor Piché, qui a su me communiquer son énergie et son enthousiasme ainsi que son intérêt pour la démographie africaine. Je remercie également mon codirecteur, Jean Poirier, pour sa disponibilité, ses lectures attentives et ses remarques pertinentes.

Je remercie mon collègue Dabiré Bonayi, chercheur à l'UERD à Ouagadougou, qui m'a si amicalement accueillie à Ouagadougou, m'a fait bénéficier de son expérience et m'a communiqué son optimisme face aux nombreux aléas auxquels nous étions confrontés sur le terrain. Je remercie également ses collègues de l'UERD qui ont manifesté leur intérêt et leur soutien. Je remercie notamment Christine Ouédraogo qui m'a aidée dans mon travail de recherche qualitatif ainsi que la fondation Mellon qui a financé cette recherche complémentaire.

Je remercie bien sûr tous les enquêteurs qui ont participé à l'enquête "*Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*". Ils ont parcouru les quatre coins du Burkina Faso dans des conditions de transport et de logement souvent difficiles. La qualité des données qui ont été recueillies doit énormément à la qualité de leur travail. Je remercie particulièrement Badoun Pamidouni et Nana Moussa, chauffeurs à l'UERD. Hommes d'expérience, ils étaient aussi mes interprètes et de fins diplomates. Pendant les longues heures que nous avons passées ensemble à sillonner le milieu rural et les différents quartiers de Ouaga, ils se sont attachés à me faire découvrir, comprendre et aimer leur pays.

Je remercie la population burkinabé qui nous a si souvent accueillis "*comme des étrangers*", c'est-à-dire comme des hôtes privilégiés. Puisse ce travail contribuer ne serait-ce qu'infimement à l'amélioration de leur sort.

Je remercie Fernando Rajulton, professeur au Département de sociologie de l'Université de Western Ontario, qui m'a permis d'utiliser son logiciel LIFEHIST en me prodiguant une assistance technique constante. Je remercie également mes collègues qui, au Département de démographie, m'ont soutenue sous diverses formes (Lucie Gingras, Nathalie Mondain, Anne Calvès, Cris Beauchemin, Bruno Schoumaker, Élise Comoé, Sabine Henry, Lisa Dillon).

Je remercie aussi le personnel de soutien de l'Université de Montréal ainsi que celui de l'UERD à Ouagadougou pour sa disponibilité et sa bonne humeur. Je remercie particulièrement Denis Duval pour sa promptitude à résoudre mes problèmes informatiques !

Je remercie mes parents qui m'ont encouragée à poursuivre des études universitaires en sciences sociales. Enfin, je remercie mon conjoint, Lamine, qui m'a soutenue tout au long de ce travail, notamment pendant ses longs mois de "congés parentaux", où il assurait quasiment seul la cuisine, les courses, la vaisselle, la lessive..., pour me permettre de terminer ce travail dans des délais raisonnables !

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La pertinence de l'étude des migrations tient au rôle qu'elles exercent dans la dynamique du changement social. En effet, les migrations sont porteuses de changement dans les zones de départ, dans les zones d'arrivée comme dans la vie des migrants eux-mêmes. Ce pouvoir de changement semble être plus fort quand ce sont des femmes qui se déplacent. En fait, les migrations féminines auraient un "*côté subversif*" car, comme le soulignent Antoine et Sow (2000 : 155), "*c'est moins d'un déplacement géographique dont il s'agit que d'un changement qualitatif des relations sociales*". Les migrations féminines joueraient ainsi un rôle déterminant dans l'évolution des relations de genre.

On suppose communément que les migrations donnent aux femmes accès à de nouvelles ressources, à de nouvelles opportunités, renforçant ainsi leur position vis-à-vis des hommes et modifiant complètement leur comportement démographique, économique, *etc.* En Afrique de l'ouest, les migrations des femmes du milieu rural vers le milieu urbain retiennent ainsi l'attention des chercheurs depuis quelques décennies. On sait aujourd'hui que ces migrations sont très importantes en volume (Bocquier et Traoré, 2000). Elles pourraient également être en train de changer de nature avec la multiplication des migrations de femmes célibataires. Au Burkina Faso, l'intensification des sorties des femmes du milieu rural pourrait, en outre, marquer la fin de la circularité des migrations masculines à partir du milieu rural qui se perpétue depuis la période coloniale.

Dans le premier chapitre de cette thèse, nous commencerons par passer en revue la littérature récente sur les migrations féminines en Afrique de l'ouest, puis nous présenterons le contexte burkinabé avant d'énoncer les objectifs de cette étude. Dans le deuxième chapitre, nous ferons une revue critique de la littérature théorique puis nous formulerons nos hypothèses de recherche. Dans le troisième chapitre, nous présenterons les données originales et la méthodologie que nous utiliserons.

Les trois chapitres suivants constituent le corps de notre thèse. Il s'agit de trois articles que nous avons soumis à différentes revues. Le premier (chapitre 4) présente les modifications récentes du modèle migratoire féminin au Burkina Faso à travers deux indicateurs : les cheminements migratoires et les motifs de migration. Le deuxième (chapitre 5) cherche à vérifier le lien fréquemment établi entre ces modifications et l'émergence d'une migration autonome des femmes entre le milieu rural et le milieu urbain. Le troisième (chapitre 6) s'intéresse aux conséquences de ce type de migration sur la trajectoire professionnelle des migrantes et sur les relations de genre en général. Nous ferons la synthèse des résultats de ces trois articles en conclusion.

Chapitre 1 : PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.1 Problématique

1.1.1 Les migrations féminines en Afrique de l'ouest

De nombreuses études de cas témoignent de la diversité de l'expérience migratoire des femmes en Afrique de l'ouest. Migrations de mariage (Watts, 1983), migrations de travail (Delauney, 1994 ; Ouédraogo, 1995 ; Compaoré et Ouattara, 1999 ; Hertrich et Lesclingand, 2001), migrations de peuplement (Ouédraogo, 1992), circulation des commerçantes par delà les frontières (Sudarkasa, 1985), les migrations féminines prennent non seulement des formes multiples mais elles sont aussi très importantes en volume. Les résultats des enquêtes du Réseau Migration et urbanisation en Afrique de l'ouest (REMUAO), qui ont été menées en 1993 dans huit pays de la région¹, ont notamment montré que les femmes migrent dans les mêmes proportions que les hommes entre le milieu rural et le milieu urbain (Bocquier et Traoré, 2000) entretenant ainsi une croissance urbaine parmi les plus élevées au monde (Chen *et al.*, 1998).

En fait, depuis la période coloniale, qui se caractérisait par une forte rétention des femmes dans les campagnes, leur participation aux grands flux migratoires alimentant en main-d'œuvre les villes s'est constamment accrue (Gugler, 1972 et 1989). Loin de constituer de simples accompagnatrices de leur père ou de leur conjoint, une proportion non négligeable de ces femmes ont pris part à ces migrations en tant que travailleuses. Dans les années 1960, en effet, dans le courant de l'accession à l'indépendance des pays africains, de nombreux emplois ont été offerts aux femmes dans la fonction publique. Par ailleurs, les opportunités étaient relativement importantes dans les secteurs d'activités qui leur sont traditionnellement réservés comme le commerce, la restauration ou les services domestiques.

¹ Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal.

Depuis lors et, en dépit de la crise qui sévit désormais en milieu urbain, les écarts de niveau de développement entre le milieu rural et le milieu urbain sont demeurés considérables (Weeks, 1995). Aussi et, pour reprendre une terminologie empruntée à Lee (1966), les femmes sont jusqu'à présent non seulement "*attirées*" par les opportunités qui s'offrent à elles dans les grands centres urbains mais aussi "*repoussées*" hors de leur milieu d'origine par une certaine dégradation de leurs conditions de vie. Cette dégradation est particulièrement prononcée dans les zones de forte émigration masculine (Adepoju, 2002). En effet, dans ces zones, les femmes doivent prendre en charge une part toujours plus importante du travail agricole avec des méthodes d'exploitation souvent rudimentaires en ne bénéficiant que partiellement et souvent indirectement de l'argent gagné par les migrants (qui touchent eux-mêmes des rémunérations dérisoires). Ainsi, les femmes seraient à leur tour tentées par l'aventure migratoire.

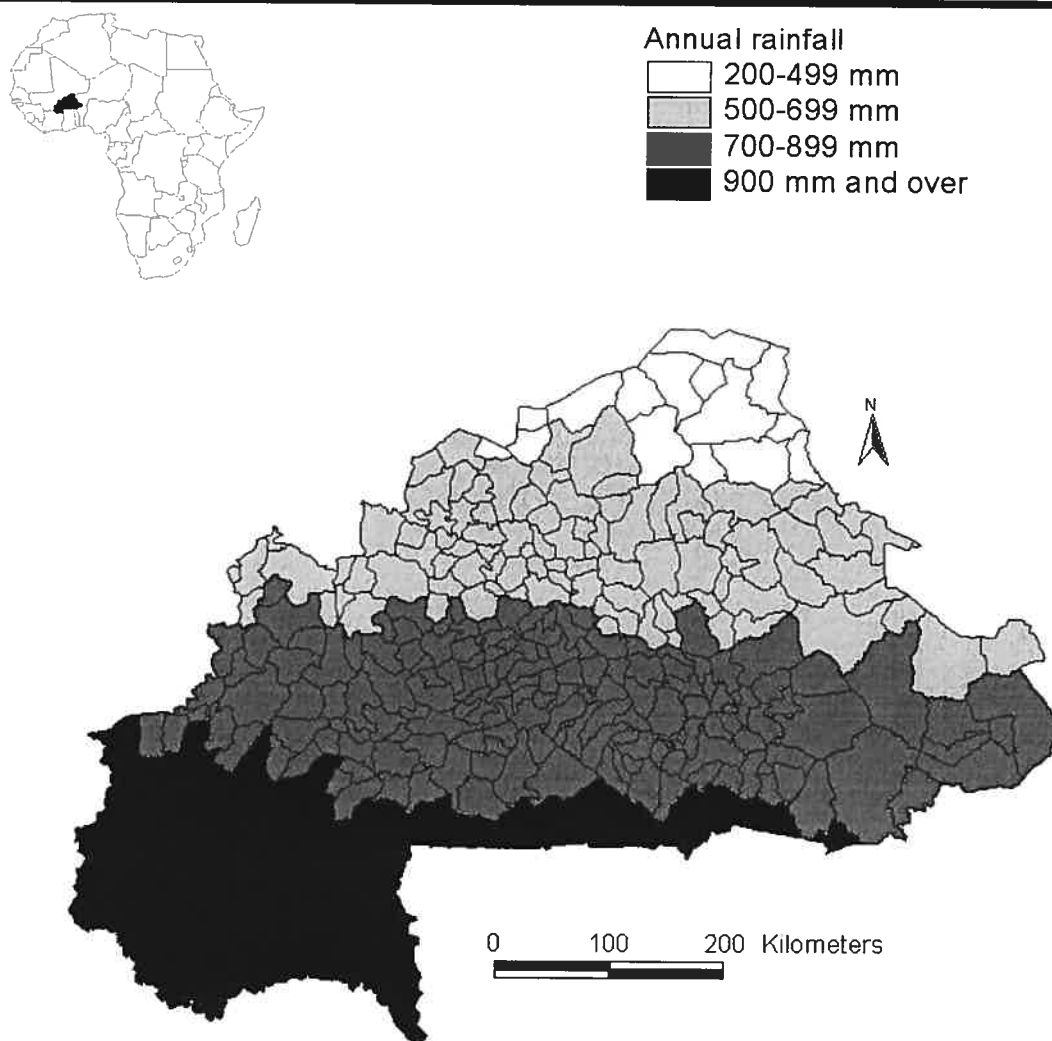
1.1.2 Le contexte burkinabé

1.1.2.1 Présentation du Burkina Faso

Le Burkina Faso² est un pays sahélien enclavé d'Afrique de l'ouest. Il est peuplé de 10,5 millions d'habitants selon le dernier recensement de la population de 1996 dont 84% vivent en milieu rural (INSD, 2000a). Toujours selon les données du dernier recensement, 91% de la population active occupée travaillent dans le secteur de l'agriculture et l'élevage et, selon le dernier rapport du PNUD (2003), le Burkina Faso se classe parmi les pays les plus pauvres au monde. En fait, le pays ne bénéficie que d'une pluviométrie "*faible, irrégulière et inégalement répartie*" (INSD, 2000b : 5 ; voir aussi la figure 1, page 5). La qualité des terres est médiocre et elle se dégrade sous l'effet de la pression démographique dans le centre du pays notamment (Figure 2, page 6).

² Le Burkina Faso est indépendant depuis 1960 mais il a conservé le nom que lui avait donné les Français pendant la période coloniale – la Haute-Volta – jusqu'en 1984.

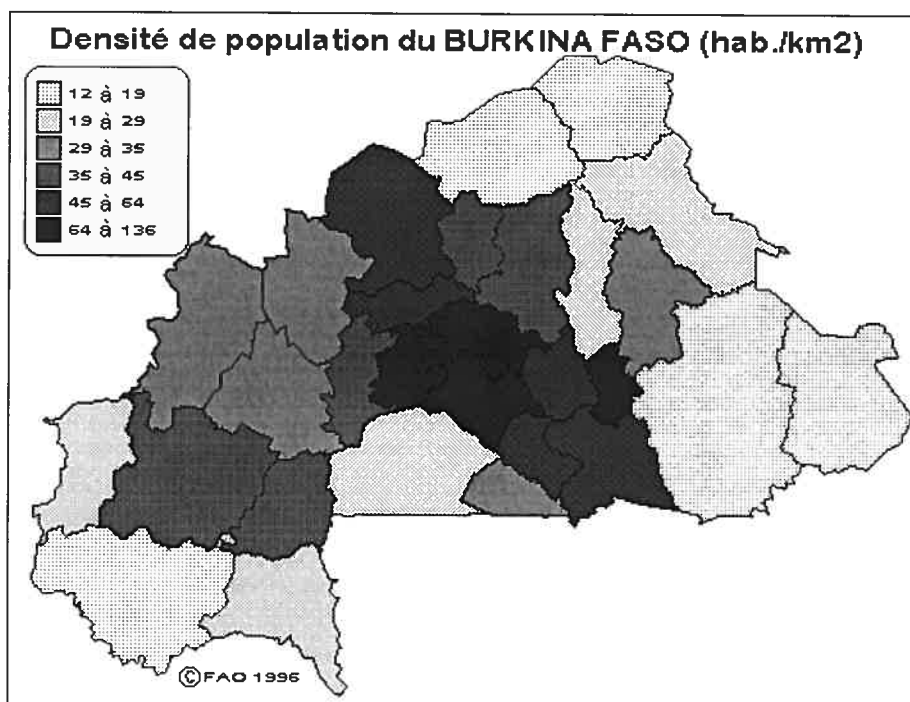
Figure 1 : Carte du Burkina Faso indiquant le niveau moyen de précipitations annuelles au niveau des départements, 1960-98



Source : New *et al.*, 2000.

Réalisation : Sabine Henry, chercheuse post-doctorale au Département de démographie de l'Université de Montréal

Figure 2 : Carte du Burkina Faso indiquant la densité de population au niveau des provinces, 1985



Source : FAO / Banque mondiale

Le Burkina Faso est un pays marqué par près d'un siècle d'intenses migrations masculines (Cordell *et al.*, 1996). Les mouvements migratoires s'accroissent avec l'arrivée des colons français qui vont utiliser ce pays enclavé de l'Afrique de l'ouest comme réservoir de main-d'œuvre.

1.1.2.2 Un siècle de migrations circulaires masculines

Dès leur arrivée sur place à la fin du 19^{ème} siècle, les administrateurs coloniaux sont frappés par la forte densité de population notamment dans le pays Mossi au centre du territoire. Les jeunes hommes célibataires ne tarderont pas à être réquisitionnés pour effectuer des travaux d'aménagement dans toute l'Afrique occidentale française (construction de voies de chemin de fer, de routes...). Certains d'entre eux iront

même grossir les bataillons de tirailleurs "sénégalais" et payeront de leur vie sur les champs de bataille en Europe en 1914-18 (Coulibaly, 1986).

Mais c'est surtout le développement de cultures d'exportation comme le café ou le cacao dans une colonie voisine, la Côte-d'Ivoire, qui nécessite une main-d'œuvre considérable. En dépit des diverses stratégies adoptées par les colons français pour mobiliser les Burkinabé (mise en place d'un impôt qui doit être payé en francs, démembrement de la colonie qui est en partie rattachée à la Côte-d'Ivoire de 1932 à 1947), les jeunes burkinabé commencent par migrer en grand nombre vers le Ghana où ils peuvent trouver refuge et où les perspectives d'emploi sont meilleures qu'en Côte-d'Ivoire. Avec l'abolition des travaux forcés en 1946 qui marque un certain assouplissement de la politique française et l'amélioration de la situation économique en Côte-d'Ivoire (alors que celle du Ghana se détériore), les flux de travailleurs se réorientent progressivement vers la Côte-d'Ivoire. La proclamation de l'Indépendance de la Haute-Volta en 1960 n'enrayera pas le mouvement. Les migrations à destination de la Côte-d'Ivoire reprennent avec encore plus d'intensité et se maintiendront jusqu'à une période récente (Boutillier *et al.*, 1985 ; Ouédraogo, 1993 ; Cordel *et al.*, 1996 ; Bocquier et Traoré, 2000). À titre indicatif, sur la période 1988-1992, on enregistre 281 000 migrations du Burkina Faso vers la Côte-d'Ivoire et 227 000 migrations de la Côte-d'Ivoire vers le Burkina Faso. Ces échanges "*représentent à eux seuls près de 40% des migrations entre les sept³ pays du REMUAO*" (Bocquier et Traoré, 2000 : 102).

1.1.2.3 La rétention des femmes en milieu rural

La circularité des migrations masculines va de pair avec le maintien des femmes en milieu rural. En effet, les travailleurs, qui sont essentiellement de jeunes hommes célibataires, reviennent généralement dans leur milieu d'origine pour se marier et fonder une famille. Ce système permet d'économiser sur les coûts d'entretiens des familles de migrants à destination et donc de maintenir les salaires à des niveaux

³ Ces sept pays sont le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ; le Nigeria ayant été exclu pour des problèmes de comparabilité des données.

inférieurs au coût de la reproduction de la force de travail à destination (Meillassoux, 1975). Il répond donc aux intérêts des propriétaires de plantations ivoiriennes mais il conforte aussi la gérontocratie burkinabé qui assoit son pouvoir sur le contrôle des ressources essentielles au Burkina que sont les femmes et la terre (Rémy *et al.*, 1977). Par le contrôle qu'ils exercent sur les processus matrimoniaux, les aînés maintiennent en effet leurs cadets en situation de dépendance puisque les jeunes ne peuvent fonder leur exploitation agricole sans femmes, ces dernières fournissant une grande partie de la main-d'œuvre agricole directement par le travail et indirectement par le biais des enfants qu'elles mettent au monde (Boutillier *et al.*, 1977 ; Capron et Kohler, 1978 ; Gruénais, 1985 ; Guiella et Poirier, 2000). Le maintien des femmes en milieu rural est donc un moyen pour les aînés d'assurer la pérennité de leurs pouvoirs comme le note Wright dans le contexte de l'Afrique de sud (1995 : 784) :

"[to confine African women to the rural areas, so as to benefit from their agricultural and domestic labour] was of paramount importance for the male chieftaincy, struggling to manage rapid change to their best advantage. With the very basis of their political power threatened by the cash wages paid to young male migrant workers and the widespread commoditization of bridewealth [...], the elders saw the retention of a rural pool of marriageable women as crucial. Thereby the return of young male migrants and access to some of their earnings could be secured, and agricultural production would be continued."

Pendant que les jeunes hommes effectuent des migrations circulaires de travail entre le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire principalement, les jeunes femmes effectuent des "*migrations de mariage*" à l'intérieur du milieu rural burkinabé essentiellement (Cordell *et al.*, 1996). En effet, la résidence étant virilocale au Burkina Faso, les femmes se doivent de rejoindre le domicile du conjoint à qui elles ont été données en mariage. Les femmes changent ainsi couramment de village de résidence au moins une fois au cours de leur vie, les règles d'alliance concourant à l'exogamie villageoise (Lallemand, 1977). Comme le remarquent Cordell *et al.* (1996 : 31), ces migrations féminines sont également des migrations de travail bien qu'elles soient menées sur de plus courtes distances que les migrations masculines :

"the movement of women has been and remains a major form of labor migration. This is because the marriage transaction itself in many African societies is a social arrangement involving the reproduction of labor – directly through the transfer of a wife's labor power to her husband's village and indirectly through the

wife's capacity to have children and thus reproduce labor from one generation to another”.

1.1.2.4 La transformation des modèles migratoires masculin et féminin

Bien que ces modèles de migrations masculins et féminins se soient maintenus pendant des décennies au Burkina Faso, ils n'en ont pas moins subi de lentes transformations.

Du côté des hommes, les durées de séjour à l'étranger s'allongent, certains s'y installant définitivement. La migration constitue alors une rupture avec le milieu d'origine. Rémy *et al.* (1977) y voient une forme de contestation de la part des jeunes hommes contre un système inégalitaire d'accès à la terre et à la main d'œuvre féminine. Par ailleurs, le contraste se fait de plus en plus grand entre le Burkina Faso où se pratiquent essentiellement des activités de survie et la Côte-d'Ivoire qui offre de nombreuses opportunités aux plus ambitieux. La circularité des migrations masculines est également rompue quand les hommes s'engagent dans des migrations de colonisation de terres neuves à l'intérieur du milieu rural burkinabé, qu'elles soient spontanées ou soutenues par des programmes gouvernementaux. Enfin, les hommes qui migrent du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso tendent aussi à s'installer durablement à destination (Cordell *et al.*, 1996). Ces nouvelles formes de migrations à long terme sont plutôt le fait d'hommes mariés entraînant avec eux femmes et enfants. La transformation du modèle migratoire masculin implique donc la transformation du modèle féminin.

Du côté des femmes, on observe que les sorties du milieu rural se multiplient (Cordell *et al.*, 1996). Ces migrations sont essentiellement des migrations d'accompagnement du conjoint. Cependant, elles reflètent aussi une volonté délibérée, de la part de certaines femmes, de suivre un conjoint migrant, les femmes exerçant de plus en plus d'influence sur le choix de ce dernier (Capron et Kohler, 1978 ; Laurent, 1996). Le phénomène des femmes qui s'enfuient avec un migrant est par ailleurs régulièrement mentionné dans la littérature même s'il reste impossible à quantifier (Retel-Laurentin,

1979). Le mariage peut donc être instrumentalisé par les femmes. Mais les femmes migrent aussi en tant que célibataires pour des motifs aussi divers que les études, le travail ou la volonté d'échapper à des conditions de vie difficile et une dépendance accrue vis-à-vis des hommes (Ouédraogo, 1995 ; Cordell *et al.*, 1996 ; Compaoré et Ouattara, 1999 ; Traoré, 2000). Les célibataires s'orientent essentiellement vers le milieu urbain burkinabé.

1.2 Objectifs de l'étude

Le modèle migratoire féminin se transforme peu à peu au Burkina Faso et la rétention des femmes en milieu rural semble de moins en moins assurée. Dans un premier temps, notre objectif sera donc de mesurer, avec des données appropriées, l'ampleur des changements qui sont à l'œuvre. S'il s'avère, en effet, que les femmes quittent massivement le milieu rural, alors, c'est tout le système de migrations circulaires des hommes sur lequel s'appuyait jusqu'à dernièrement l'économie rurale qui pourrait être remis en question. Les conséquences seraient aussi très importantes pour les femmes elles-mêmes, ce type de migration étant réputé contribuer à l'amélioration de leur statut (Hugo, 2000).

Dans un deuxième temps, nous chercherons à expliquer ces changements largement attribués à l'émergence d'une migration autonome des femmes (Makinwa-Adebusoye, 1990 ; Findley, 1997 ; Adepoju, 2002). En conséquence, nous nous concentrerons sur les déterminants individuels et familiaux des migrations féminines du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso.

Enfin, dans un troisième temps, nous nous interrogerons donc sur la capacité des migrantes d'origine rurale à tirer profit des opportunités qui s'offrent à elles en milieu urbain au Burkina Faso. Nous nous intéresserons plus précisément à leur mobilité professionnelle en relation avec la dynamique des échanges qui s'instaurent entre conjoints dans ce nouvel environnement.

Avant de formuler nos hypothèses de recherche, nous allons, dans le chapitre suivant, préciser le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre étude.

Chapitre 2 : CADRE THÉORIQUE ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

2.1 La place des femmes dans la théorie migratoire

Comme pour palier à une longue négligence, les travaux sur les migrations féminines se sont multipliés à partir des années 1970 jusqu'à ce que la recherche se focalise non plus sur les comportements migratoires spécifiques des femmes mais sur la construction sociale du genre et sur les processus de différenciation des comportements migratoires des hommes et des femmes.

2.1.1 De l'omission à la simplification

Le travail précurseur de Ravenstein (1885) est à l'origine de la théorie migratoire. Il rédige "*The Laws of Migration*" en se basant sur une analyse minutieuse des données du recensement de 1881 au Royaume Uni. Ravenstein y fait explicitement mention du comportement migratoire des femmes qui va à l'encontre de certains préjugés :

"Woman is a greater migrant than man. This may surprise those who associate women with domestic life, but the figures of the census clearly prove it. Nor do women migrate merely from rural districts into the towns in search of domestic service, for they migrate quite as frequently into certain manufacturing districts, and the workshop is a formidable rival of the kitchen and scullery.", Ravenstein (1885 : 196).

Mais ces premiers résultats étonnants tombent rapidement dans l'oubli et, tout au long du 20^{ième} siècle, la recherche se focalise sur le comportement migratoire des hommes. Parmi les travaux les plus influents, on peut distinguer ceux des économistes néo-classiques Sjaastad (1962) et Todaro (1969) et ceux du sociologue Lee (1966). Chez les économistes marxistes qui se sont intéressés à l'Afrique, on peut également citer Amin (1972) et Meillassoux (1975). Dans l'ensemble de ces travaux, l'utilisation de termes génériques tels que "*migrant*", "*human agent*", "*travailleur*" vient masquer une grave omission qui est finalement vigoureusement dénoncée à partir de la fin des années 1970. Cependant, l'omission fait rapidement place à la simplification comme nous le verrons bientôt.

Pour les économistes néo-classiques, les migrations répondent à un déséquilibre dans la distribution des ressources. Ce déséquilibre se traduit notamment par des différentiels de salaires entre les zones de départ et de destination. Compte tenu de leur âge et du capital humain qu'ils ont accumulé (Sjaastad, 1962) et de la probabilité de trouver un emploi à destination (Todaro, 1969), les individus peuvent décider de migrer afin de maximiser leurs revenus. Cependant, pour des individus qui ne sont pas toujours bien intégrés au marché du travail comme les femmes, ces modèles ont une portée explicative limitée.

Les migrants ne réagissent pas seulement à des incitatifs économiques. De nombreux facteurs entrent en ligne de compte, certains poussant même les individus à migrer contre leur gré (Lee, 1966). Ce sociologue critique la notion de rationalité des comportements migratoires individuels sur laquelle s'appuie les modèles économiques néoclassiques. En fait, les avantages et les inconvénients de la migration sont évalués en fonction du vécu des individus dans leur milieu d'origine et des informations diffuses dont ils disposent sur le monde extérieur. En conséquence, le comportement des individus ne peut être que "*partiellement rationnel*". Au nombre des facteurs qui peuvent forcer les individus à migrer, Lee mentionne la guerre, par exemple, mais il évoque aussi certains stades du cycle de vie qui laissent peu de choix aux individus. Il écrit notamment (p.51) : "*Children are carried along by their parents, willynilly, and wives accompany their husbands through it tears them away from environments they love.*" Mais Lee ne s'étend guère sur ces "*évidences*" et il finit pour reformuler les sept "*lois de la migration*" de Ravenstein en faisant disparaître toute allusion au sexe des individus.

Amin (1974) critique également les modèles néo-classiques. Pour lui, la distribution des ressources n'est pas naturelle mais résulte de stratégies de développement qui ont notamment été héritées de la période coloniale dans le cas de l'Afrique. Aussi, pour comprendre véritablement le phénomène migratoire, il faut s'intéresser à l'histoire de l'implantation du capitalisme dans cette région. À l'origine, d'immenses territoires sont désignés par les colons comme "réservoirs de main-d'oeuvre" et des mesures

coercitives sont mises en place (impôts, travaux forcés) pour s'assurer du recrutement des travailleurs. Les autorités coloniales et locales coopèrent afin de désigner les migrants "*parmi les couches les plus déshéritées ou les moins puissantes socialement (individus de caste, jeunes, etc.)*" (Amin, 1974 : 36). Cependant, les "*communautés domestiques*" sont relativement préservées afin d'assurer la reproduction de la force de travail à moindre coût (Meillassoux, 1975). On voit donc s'articuler deux modes de production, le mode de production capitaliste et le mode de production domestique, le premier assujettissant le second. Dans l'esprit de ces auteurs, le migrant est un homme. On peut le deviner au détour de certaines phrases comme dans les extraits suivants : "*dégradation de l'agriculture consécutive au déséquilibre du sex-ratio*" (Amin, 1974 : 40), "*nombreuses dispositions qui ont pour effet de restreindre la venue des conjoints féminins et des enfants et de décourager l'installation permanente des travailleurs migrants*" (Meillassoux, 1975 : 182). La division sexuelle du travail qui fait de l'homme le migrant désigné ne semble pas, pour ces auteurs, susceptible d'être remise en question (Wright, 1995).

Ce n'est que dans la deuxième moitié des années 1970 que le "*biais masculin*" dans la théorie migratoire apparaît au grand jour (Morokvasic, 1984). De nombreux auteurs vont dès lors s'employer à redresser ce tord.

Dans le courant de la "*nouvelle économie de la famille*", des auteurs tels que DaVanzo (1976), Polachek et Horvath (1977), Sandell (1977) et Mincer (1978) proposent des modèles micro-économétriques visant à expliquer le comportement migratoire des femmes mariées. Dans ces modèles, les conjoints partagent nécessairement les coûts et les bénéfices d'une éventuelle migration. Ces coûts et bénéfices sont à la fois monétaires et non monétaires. Cependant, ces derniers sont difficiles à évaluer et sont fréquemment sous-évalués ce qui pose problème en particulier dans les pays en développement où une part importante des biens et services consommés par les ménages sont produits au sein de ces mêmes ménages et ne font pas l'objet de transactions (Shields et Shields, 1989 ; Bilborrow et Nations Unies, 1993). Constatant que les activités dans lesquelles se spécialisent les femmes

ont tendance à être systématiquement dévalorisées, la rationalité économique des individus qui fonde ce type de modèles est remise en question par les auteurs féministes (Lawson, 1998 ; Halfacree et Boyle, 1999).

Thadani et Todaro (1984) conceptualisent un modèle migratoire spécifiquement féminin dans lequel les incitatifs matrimoniaux viennent s'ajouter aux incitatifs économiques. Dans ce modèle, les femmes décident de migrer en fonction non seulement des différentiels de salaires et de la probabilité de trouver un emploi à destination mais aussi de la probabilité de trouver un conjoint à destination quand elles ne sont pas mariées. Thadani et Todaro justifient la nécessité de concevoir un modèle migratoire spécifiquement féminin au nom de l'existence de "*rôles de sexe*" ("*sex-role*"). Or la théorie des "*rôles de sexe*" est aujourd'hui tombée en désuétude car elle suppose l'existence de rapports figés entre les sexes (Hondagneu-Sotelo et Cranford, 1999).

2.1.2 La recherche d'une théorie plus générale

À la notion statique de "*rôles de sexe*" s'oppose la notion dynamique des "*rapports de genre*". Le genre se superpose au sexe des individus comme une construction sociale qui est en constante redéfinition (Scott, 1986 ; Beneria et Roldàn, 1987). Il s'agit donc de rejeter tout déterminisme biologique dans l'explication des différences de comportement entre hommes et femmes mais d'expliquer néanmoins comment ces différences se constituent et évoluent ce à quoi la théorie migratoire apporte peu de réponses.

Le genre est avant tout un moyen de signifier et d'établir des relations de pouvoir entre les individus (Scott, 1986). La famille en est le principal maître d'œuvre mais d'autres institutions comme l'école ou le marché du travail peuvent également contribuer à l'affaiblissement ou au renforcement de ces relations tout comme les individus eux-mêmes (Beneria et Roldàn, 1987). Concrètement, le genre se traduit par un accès inégal des hommes et des femmes aux ressources comme la terre,

l'éducation, *etc.* Le genre se traduit également par une division sexuelle du travail productif et reproductif généralement très marqué.

Dans cette perspective, les comportements masculins et féminins sont indissociables (Hondagneu-Sotelo et Cranford, 1999 ; Pessar et Malher, 2001). L'existence de rapports de genre permet d'expliquer le comportement migratoire des femmes en termes de subordination (quand les femmes se contentent de suivre leur conjoint par exemple) ou à l'inverse d'émancipation (quand les femmes migrent pour échapper à cette subordination par exemple).

De nombreux auteurs insistent par ailleurs sur l'aspect dynamique de la relation entre genre et migration (Tienda et Booth, 1991 ; Grieco et Boyd, 1998 ; Antoine et Sow, 2000 ; Hugo, 2000). En effet, la modification des rapports de genre peut entraîner la migration qui, à son tour, peut entraîner une nouvelle modification des rapports de genre...

Au Burkina Faso, les rapports de pouvoir entre les sexes se doublent de rapports de pouvoir entre les générations (Gruénais, 1985). Ces derniers ont par ailleurs été identifiés comme jouant un rôle très important dans la dynamique des migrations masculines (Rémy *et al.*, 1977). Le rôle de ces rapports de pouvoir dans la dynamique des migrations féminines reste quant à lui largement inexploré. Or, la recrudescence des migrations féminines du milieu rural vers le milieu urbain pourrait bien s'inscrire dans une tentative des femmes de modifier ces rapports, les migrantes espérant ainsi accéder à des ressources (éducation, travail rémunéré) susceptibles de renforcer (ou de restaurer) leur statut. La multiplication des "*migrations autonomes*" des femmes entre le milieu rural et le milieu urbain dont il est question dans la littérature (Findley, 1997 ; Adepoju, 2002) semble correspondre à ce phénomène.

2.2 Hypothèses de recherche

Notre recherche s'articulera donc autour des trois hypothèses suivantes. La première est que le modèle migratoire féminin est en pleine transformation au Burkina Faso.

La deuxième est que la croissance des migrations autonomes des femmes est au cœur de ces transformations. Enfin, la troisième est que ces migrations autonomes sont source d'émancipation pour les femmes.

Pour vérifier nos hypothèses, nous aurons recours à des données quantitatives et qualitatives originales qui nous permettront notamment de replacer les migrations dans le contexte individuel et familial dans lequel elles interviennent.

Chapitre 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3.1 Données et méthodologie quantitatives

3.1.1 Présentation de l'enquête nationale "*Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso – 2000*"

Les données biographiques que nous utiliserons ont été collectées en 2000 au Burkina Faso dans le cadre de l'enquête nationale "*Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*". Cette enquête a été réalisée conjointement par l'Unité d'enseignement et de recherche en démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou, le Centre d'études et de recherche en population pour le développement (CERPOD) et le Département de démographie de l'Université de Montréal dans le cadre du programme Population et développement au Sahel (PPDS) financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Nous avons participé à la conception et à la réalisation de cette enquête à partir de la phase de rédaction des questionnaires. Nous avons notamment pris part à la formation des enquêteurs et supervisé trois mois de collecte (de janvier à mai 2000). Nous avons de plus supervisé une partie des opérations de codification et de saisie des données au cours d'un deuxième séjour au Burkina Faso. Nous avons ainsi pu veiller à la qualité des données recueillies tout au long du processus de collecte. Notre présence sur le terrain s'est en outre révélée particulièrement enrichissante et précieuse pour la suite de notre travail dans le sens où elle nous a donné une vision assez précise des conditions de la production de ces données.

L'objectif principal de l'enquête "*Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*" était de collecter des informations sur les "*stratégies de reproduction*" des populations sahéniennes afin d'éclairer la prise de décision (Poirier *et al.*, 2001). En fait, il s'agissait de :

"rendre compte de l'enchaînement de comportements, démographiques mais également économiques, sociaux et autres, qu'adoptent les individus et les ménages pour atteindre certains objectifs qui vont du maintien de leurs moyens d'existence, de leur

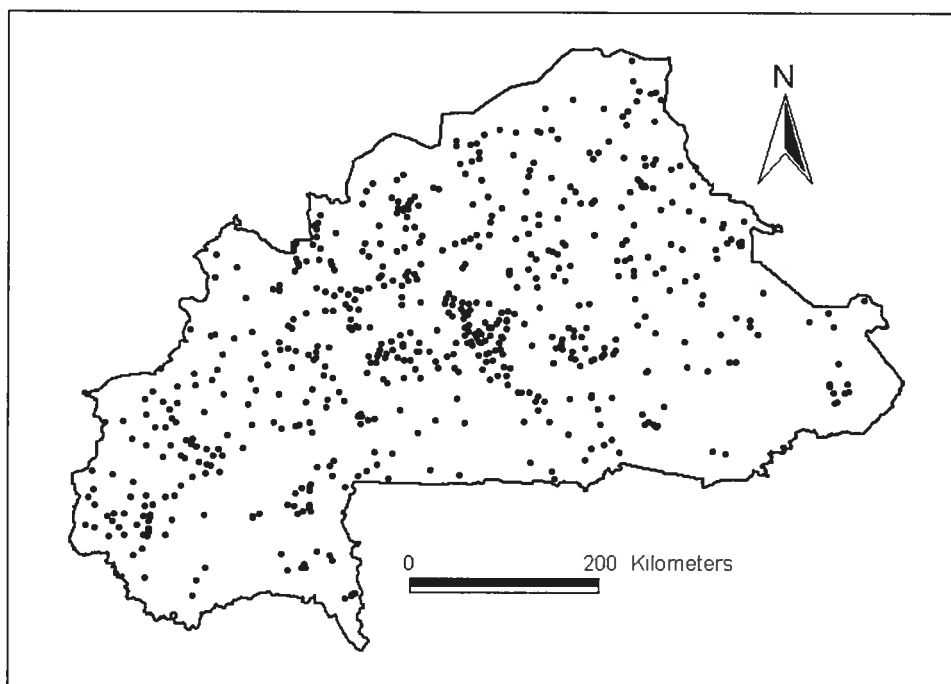
niveau de vie et de leur statut social à l'accumulation et la mobilité ascendante", Poirier et al. (2001 : 290-291).

Les données collectées dans le cadre de cette enquête devaient donc permettre d'étudier des phénomènes tels que la migration, la nuptialité ou encore l'insertion professionnelle en interrelation les uns avec les autres tout en tenant compte des facteurs qui, au niveau macro, limitent les alternatives individuelles. Dans cette perspective, les biographies individuelles et communautaires qui ont été collectées retracent l'enchaînement des événements migratoires, professionnels et familiaux qui ont marqué la vie des individus tout en reconstituant l'environnement dans lequel ces événements ont été vécus. La collecte s'est en fait déroulée en deux temps. Dans une première phase, en 2000, plus de 8 600 biographies individuelles ont été recueillies. Et, dans une deuxième phase, en 2002, près de 600 villages ont été visités afin de retracer l'historique de ces localités traversées par les individus de l'échantillon biographique (Schoumaker *et al.*, à paraître). La figure 3 (page 20) nous permet de localiser l'ensemble des villages enquêtés lors de cette deuxième opération de collecte. On voit que toutes les régions du Burkina Faso ont été touchées.

3.1.2 Plan de sondage

L'échantillon biographique est un échantillon national stratifié. Un nombre équivalent de biographies ont été collectées dans cinq strates rurales – le Sahel, l'Est, le Centre, l'Ouest et le Sud-ouest – et trois strates urbaines – Ouagadougou (la capitale), Bobo Dioulasso (la deuxième ville du pays) et Banfora (la cinquième ville du pays en pleine expansion à la frontière avec la Côte-d'Ivoire) (Figure 4, page 20). À l'intérieur de chaque strate, on a procédé au tirage de zones de dénombrement (sur la base des données de recensement de 1996) puis de ménages (sur la base des énumérations des enquêteurs). Dans les ménages tirés au sort, tous les individus de 25 à 64 ans devaient être interrogés ainsi qu'un jeune de 15 à 24 ans sur deux. Tout au long de notre travail, nos estimations tiendront compte de ce plan de sondage complexe.

Figure 3 : Cartes des villages enquêtés à l'occasion de l'enquête communautaire



Réalisation : Sabine Henry, chercheuse post-doctorale au Département de démographie de l'Université de Montréal

Figure 4 : Carte des strates d'enquête



Réalisation : Sabine Henry, chercheuse post-doctorale au Département de démographie de l'Université de Montréal

3.1.3 Présentation succincte du questionnaire biographique

Le questionnaire biographique comporte cinq modules pour les femmes (Annexe 2) :

- Origines familiales et enfance ;
- Mobilité résidentielle ;
- Activités économiques de trois mois ou plus ;
- Histoire matrimoniale ;
- Histoire génésique et devenir des enfants.

Nous serons progressivement amenée à exploiter des informations en provenance de chacun de ces modules. Pour mieux appréhender le comportement des femmes mariées, nous utiliserons également des informations contenues dans le questionnaire du conjoint puisque l'enquête permet de faire le lien entre les biographies des couples qui étaient en union au moment de l'enquête. Il s'agit de l'une des nombreuses originalités de cette enquête.

Les trajectoires migratoires des individus seront reconstituées à partir d'informations contenues dans le module "*Mobilité résidentielle*". Ce module documente tous les épisodes de résidence de trois mois ou plus des individus depuis l'âge de six ans. Il a fallu reconstituer la croissance démographique de l'ensemble des localités du Burkina Faso à partir des données des recensements de 1975, 1985 et 1996, pour être en mesure d'attribuer un caractère urbain ou rural à chacun de ces épisodes de résidence. Nous considérerons comme "*urbaines*", l'ensemble des localités burkinabé de 10 000 habitants ou plus. Cette simple définition démographique a le mérite d'être invariable dans le temps contrairement aux définitions officielles. De plus, elle a déjà été utilisée au Burkina Faso et dans d'autres pays de la région. Une discussion sur les critères ayant conduit à ce choix figure dans le document suivant : Beauchemin *et al.*, 2002.

3.1.4 Limites des données biographiques

L'utilisation de données biographiques pose un certain nombre de problèmes, en particulier quand on s'intéresse au phénomène migratoire. Pour parer à ces difficultés,

un certain nombre de dispositions ont été prises au moment de conception de la stratégie de collecte. Nous devons néanmoins tenir compte des biais qui peuvent subsister dans notre propre stratégie d'analyse.

Dans un vaste essai de synthèse, Beckett *et al.* (2001) relèvent les principaux problèmes soulevés par la collecte d'informations rétrospectives dans les pays en développement. Il s'agit avant tout de biais de mémoire. En effet, les individus ont d'autant plus de difficultés à se remémorer un événement qu'il s'est produit dans une période éloignée du passé et qu'il avait peu de signification pour eux. Dans le même ordre d'idées, Smith et Duncan (1997) montrent que les individus se remémorent d'autant moins une migration que la durée du séjour à destination est réduite. Pour circonscrire ces problèmes, les enquêteurs ont eu recours à une fiche AGEVEN (Antoine *et al.*, 1987 ; voir aussi l'annexe 1). Cette fiche, qui devait être complétée avant le questionnaire, permet de replacer les événements migratoires, professionnels et familiaux qui ont marqué la vie des individus en lien les uns par rapport aux autres. Les enquêteurs ont ainsi pu aider les enquêtés dans leur travail de mémoire en questionnant l'enchaînement des événements et la cohérence de leurs déclarations. Pour notre part, nous opterons pour une définition de la migration qui exclut les épisodes migratoires de moins de un an.

Beckett *et al.* (2001) notent également que les individus ont tendance à passer sous silence certains événements compromettants. La réalité peut aussi être transformée pour la rendre plus socialement acceptable (Findley et Diallo, 1993) ou valorisante (Lelièvre, 1999), ce qui complique singulièrement l'analyse des motifs de migration (les motifs des changements de résidence et d'activité ont été recueillis en clair dans le questionnaire biographique). Nous exploiterons donc l'information contenue dans le questionnaire biographique sur les motifs de migration en la rapportant à l'ensemble des transitions accompagnant la migration (changement d'activité, mariage, *etc.*).

Guest (1998) insiste quant à lui sur les problèmes de sélection de l'échantillon. Les données rétrospectives ne sont représentatives d'une réalité passée que dans la mesure où les individus qui n'ont pas pu être interrogés au moment de l'enquête – parce qu'ils sont décédés ou qu'ils ont émigré à l'étranger – auraient eu le même comportement que les autres. Nous admettons qu'il n'existe pas de lien particulier entre mortalité et migration au Burkina Faso et que le comportement des émigrés avant leur départ s'apparente à celui des non-migrants ou des migrants de retour. Cette dernière hypothèse est relativement forte.

3.1.5 Méthodes d'analyse des données biographiques

Nous aurons recours à différentes techniques pour analyser ces données biographiques, du calcul de simples taux à l'estimation de courbes de survie et de modèles de régression. Mais la méthode la plus originale que nous utiliserons est sans doute celle développée par Rajulton (2001) sous le nom de "*state space approach*".

Nous utilisons cette méthode dans le premier article. En fait, la migration peut être envisagée comme une transition d'un "*état*" à un autre, de "non migrant" à "migrant" ou de "résidant en milieu rural" à "résidant en milieu urbain", par exemple. Le cheminement migratoire des individus se résume ainsi en une succession de migrations (à destination du milieu rural, du milieu urbain, *etc.*) pour lesquelles on peut calculer des probabilités conditionnelles d'occurrence. Cette méthode permet d'appréhender toute la complexité du phénomène migratoire qui se distingue des autres phénomènes démographiques du fait de la récurrence et de la diversité des migrations.

Nous nous concentrons par la suite sur un type de migration particulier : la migration du milieu rural vers le milieu urbain. Dans le deuxième article, nous présentons des courbes de survie qui seront estimées avec la méthode Kaplan et Meier (1958). Ces courbes de survie sont des représentations graphiques de la fonction de survie qui donne la proportion d'individus qui n'ont pas encore vécu ce type de migration en fonction de la durée écoulée (depuis l'âge de 10 ans pour les femmes célibataires ou

depuis le mariage pour les femmes mariées) en tenant compte des événements perturbateurs (changement de statut matrimonial, migration à destination de l'étranger) et des troncatures à droite (trajectoires dont l'observation a été interrompue au moment de l'enquête). Ces courbes de survie nous renseignent ainsi sur le calendrier et l'intensité du phénomène chez différentes catégories de femmes.

Dans le deuxième article ainsi que dans le troisième, nous utilisons également le modèle de régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox (1972). Contrairement aux modèles de régression classiques, le modèle de Cox tient compte des variables qui changent de valeur au cours de la période d'observation. On peut écrire que :

$$\log[r(t)] = a(t) + \sum_i b_i x_i + \sum_j c_j y_j(t)$$

où $r(t)$ représente le risque de migrer à l'instant t

$a(t)$ est une fonction non spécifiée du temps

x_i sont les variables explicatives fixes

$y_j(t)$ sont les variables explicatives qui varient dans le temps

L'ensemble des coefficients b_i et c_j sont estimés selon la méthode de la "vraisemblance partielle".

Ce type de régression met en lumière les événements qui modifient la probabilité d'occurrence de l'événement étudié. On pourra par exemple vérifier que la migration à destination du milieu urbain augmente la probabilité, pour les femmes d'origine rurale, d'accéder à l'emploi rémunéré, toutes choses égales par ailleurs.

En dépit de la profusion de toutes ces techniques, les résultats de l'analyse quantitative des biographies sont dépendants de la façon dont sont modélisés les problèmes et du type de données collectées. L'analyse qualitative permet, quant à elle, de progresser dans l'explication des phénomènes de manière interactive.

3.2 Données et méthodologie qualitatives

Les données qualitatives auxquelles nous aurons recours dans notre troisième article ont été recueillies à Ouagadougou en septembre et octobre 2001. Cette enquête a été financée par la fondation Mellon. L'objectif était d'apporter un complément d'information sur les interactions entre vie familiale et vie professionnelle chez des femmes migrantes et non-migrantes en milieu urbain. En fait, les données biographiques ne contiennent pas d'information sur les revenus des femmes ni sur les dépenses et les échanges non monétaires qui interviennent dans le cadre familial et qui sont susceptibles d'expliquer toute la dynamique de leur émancipation (Beneria et Roldàn, 1987 ; Tienda et Booth, 1991). Par ailleurs, on sait peu de choses sur les circonstances qui ont entouré la sortie des migrantes du milieu rural alors que le "*contexte*" de la migration déterminerait en grande partie ses retombées positives ou négatives pour les femmes (Tienda et Booth, 1991 ; Guest, 1998).

Nous avons choisi de réinterroger une vingtaine de femmes qui avaient participé à l'enquête biographique afin de bénéficier des informations qui avaient déjà été fournies. Ces femmes ont été sélectionnées selon des critères précis : elles devaient être nées entre 1971 et 1975, avoir au moins un enfant, résider à Ouagadougou et être originaire de cette ville ou du milieu rural. Notre échantillon qualitatif est ainsi composé de femmes appartenant au groupe d'âges des 25-29 ans. Ces femmes relativement jeunes ont vécu dans une période récente l'entrée en vie active, l'entrée en vie féconde et éventuellement la migration du milieu rural vers le milieu urbain.

En ce qui concerne la stratégie de collecte, nous avons choisi de ne pas utiliser d'interprète pour ne pas compliquer la "relation de communication" avec les enquêtées⁴. Nous avons plutôt eu recours à deux enquêteurs que nous avons formés à notre problématique de recherche. Nous avons travaillé avec ces derniers, entretien

⁴ Nous ne maîtrisons malheureusement pas le mooré, langue dans laquelle ont été menées la plupart des entretiens.

après entretien, à reformuler nos hypothèses et élargir le champ de d'investigation. Le guide d'entretien qui figure en annexe (Annexe 3) est l'aboutissement de ce travail.

Il faut souligner que nous avons largement bénéficié, au départ, de l'expérience et des conseils de Christine Ouédraogo, chercheuse à l'UERD à Ouagadougou, qui utilise régulièrement ce type de méthode et qui travaille également sur le statut des femmes.

"Vers une remise en question du modèle migratoire féminin au Burkina Faso ?"

Gael Le Jeune, étudiante au doctorat
Département de démographie
Université de Montréal

Victor Piché, professeur titulaire
Département de démographie
Université de Montréal

Jean Poirier, coordonnateur du CIQSS
(Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales)
Université de Montréal

Article soumis pour publication à la revue

Canadian Studies in Population

sous le titre

"Female Migration Patterns in Burkina Faso : A changing configuration ?"

En tant que première auteure, j'ai conçu l'article, réalisé la revue de littérature et les analyses et rédigé le texte. Victor Piché et Jean Poirier m'ont appuyée dans toutes les étapes de la recherche.

Chapitre 4 : VERS UNE REMISE EN QUESTION DU MODÈLE MIGRATOIRE FÉMININ AU BURKINA FASO ?

4.1 Introduction

Les migrations des femmes des milieux ruraux vers les grands centres urbains de l'Afrique de l'ouest ont retenu l'attention de nombreux chercheurs dans les dernières années (Makinwa-Adebusoye, 1990 ; Gugler et Ludwar-Ene, 1995 ; Findley, 1997, Bocquier et Traoré, 2000 ; Antoine et Sow, 2000 ; Adepoju, 2002). Comme le suggèrent certains travaux, ces migrations sont susceptibles de précipiter la transition démographique dans la région en favorisant la baisse de la mortalité des enfants et de la fécondité des femmes (Brockerhoff, 1994, 1998 ; Piché *et al.*, 2001). Au Burkina Faso, un tel courant migratoire pourrait également remettre en question la circularité des migrations masculines à partir du milieu rural. Un système de migrations circulaires de travail s'est en effet développé tout au long du 20^{ième} siècle entre le Burkina Faso, pays sahélien enclavé, et certains pays côtiers limitrophes, la Côte-d'Ivoire principalement, bénéficiant d'une pluviométrie plus favorable à la culture de produits d'exportation comme le café ou le cacao. Dans ce système, les cheminements migratoires des hommes et des femmes étaient bien différenciés. En fait, la circulation des hommes allait de pair avec le maintien des femmes dans les zones de départ où elles assuraient la reproduction de la force de travail (Cordell *et al.*, 1996). Finalement, le régime démographique burkinabé se caractérisait par une mortalité et une fécondité élevées et une migration masculine internationale intense. Aujourd'hui, si l'émigration des femmes hors de ces zones rurales se confirme, cela signifierait qu'un certain équilibre qui s'était institué est rompu et que le Burkina Faso entre dans une nouvelle période de transition.

Dans cet article, notre objectif sera de mettre en évidence les transformations récentes du modèle migratoire féminin au Burkina Faso. Nous utiliserons pour ce faire les données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso" collectées en 2000. Deux indicateurs, les cheminements migratoires, d'une part, et les motifs de migrations, d'autre part, nous

permettront d'apprécier les changements intervenus dans la deuxième moitié du 20^{ième} siècle et qui concernent plusieurs cohortes de femmes issues du milieu rural burkinabé.

Une brève revue de la littérature nous permettra de poser notre problématique. Puis nous critiquerons les données sur lesquelles s'appuie la plupart des études sur les migrations féminines en Afrique de l'ouest avant de présenter la méthodologie que nous avons adoptée et nos résultats.

4.2 Problématique

D'importants travaux historiques ont été réalisés sur les migrations au Burkina Faso (ex-Haute Volta) depuis la période coloniale (Coulibaly 1978, Cordell *et al.* 1996). Pour les Français qui ont progressivement pris possession du territoire à la fin du 19^{ième} siècle, le Burkina Faso constituait un "réservoir" de travailleurs (Coulibaly, 1986 ; Dabiré, 2001) alors que la "mise en valeur" de l'A.O.F.⁵ nécessitait une main-d'œuvre considérable : construction de lignes de chemin de fer, exploitation des forêts, culture de produits d'exportation divers. Paradoxalement, après 1946 et l'abolition des travaux forcés, les migrations circulaires de travail entre le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire se sont intensifiées en raison principalement de l'amélioration des conditions de travail et de la rémunération des immigrés burkinabé dans les plantations ivoiriennes (Boutillier *et al.*, 1977 ; Cordell *et al.*, 1996), amélioration relative cependant puisque les travailleurs éprouaient toujours la nécessité du retour. La Côte-d'Ivoire connaissait alors un "boom" économique sans précédent qualifié de "miracle ivoirien". Cordell *et al.* (1996) ont parlé d'"articulation" pour décrire l'interdépendance démo-économique qui s'est ainsi instituée entre les deux pays. La migration internationale de travail était surtout le fait des jeunes hommes célibataires. Sur la période 1969-1973, on comptait plus de quatre migrations masculines pour une migration féminine à destination de l'étranger

⁵ Afrique Occidentale Française : fédération de colonies qui comprenait, en plus de l'actuel Burkina Faso, le Sénégal, le Mali (ex-Soudan), la Guinée (-Conakry), la Côte-d'Ivoire, le Bénin (ex-Dahomey), le Niger et la Mauritanie.

(Coulibaly *et al.*, 1980). Les femmes quant à elles, se déplaçaient principalement à l'intérieur du milieu rural pour des motifs familiaux. En fait, les "migrations de mariage" étaient la forme privilégiée de mobilité féminine dans un système matrimonial patrilinéaire et patrilocal où les règles d'alliance concouraient à l'"exogamie villageoise" (Lallemand, 1977). Piché *et al.* (1984) ont montré que les femmes avaient des cheminements migratoires plutôt directs de leur village natal à celui de leur conjoint. La rétention des femmes en milieu rural permettait le départ des hommes, les femmes assurant une bonne part de la production vivrière (Guiella et Poirier, 2000), et garantissait le retour de ces derniers comme l'a montré Guilmoto (1998) dans un contexte assez semblable au Sénégal, les hommes rentrant au village pour fonder une famille. En fait, le contrôle exercé par les aînés sur la circulation des femmes expliquait non seulement le retour des célibataires mais aussi dans une certaine mesure leur départ : ne pouvant bénéficier de la main-d'œuvre féminine, ils allaient trouver ailleurs les moyens d'accéder à l'indépendance économique (Boutillier *et al.*, 1977).

Cependant, cette émigration massive de la population masculine⁶ n'est pas restée sans effet sur le milieu rural burkinabé. Tout d'abord, on peut penser que les femmes se sont senties marginalisées, écartées des circuits de l'enrichissement personnel alors que leurs conditions de travail devenaient de plus en plus difficiles. D'une part, les exploitations agricoles étaient dépossédées d'une part importante de leur force de travail d'où une surcharge de travail pour les femmes, une baisse des rendements et une dégradation des sols (Quesnel, 1996). D'autre part, l'argent gagné par les travailleurs émigrés n'était pas toujours investi dans des activités productives⁷. Par ailleurs, Ouédraogo (1992) a montré que, même quand elles accompagnent leur conjoint, la situation des femmes peut se détériorer alors que le revenu familial augmente. Adepoju (2002) évoque une "féminisation de la pauvreté" qui, en Afrique

⁶ À titre indicatif, on estime à 774 000 le nombre de résidents voltaïques en Côte-d'Ivoire en 1975 (Vaugelade 1982). La population résidente du Burkina s'élevait alors à 5,6 millions d'habitants (INSD 1978).

⁷ Boutillier *et al.* (1977) expliquent que les modalités d'accès à la terre qui dépendent essentiellement du statut social des individus (de leur sexe et âge) empêchent les jeunes migrants d'effectuer les investissements nécessaires à leur retour.

de l'ouest, pousserait les femmes à quitter le milieu rural. Au Burkina Faso, les données des deux enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages menées en 1994 et 1998 concourent à montrer que la pauvreté mesurée en terme de dépenses courantes du ménage, de possession de biens durables, de qualité de l'habitat et d'accès aux services (eau, électricité, éducation, santé) affecte plus sévèrement certaines sous-populations, notamment les femmes, les ruraux et les agriculteurs et en particulier ceux qui ne pratiquent qu'une agriculture de subsistance (Lachaud, 1999 ; INSD, 2000). En milieu rural, les femmes qui n'ont souvent qu'un accès indirect et précaire à la terre (Kevane et Gray, 1999) et manquent de temps et autres intrants, matériel agricole, engrais, *etc.*, (Udry, 1996) seraient donc particulièrement touchées.

Pour Makinwa-Adebusoye (1990), c'est la pauvreté mais aussi et surtout la dépendance vis-à-vis des hommes que les femmes chercheraient à éviter en migrant à leur tour. Ainsi les migrations féminines relèveraient d'une stratégie plus individuelle que familiale notamment chez les célibataires (Hertrich et Lesclingand, 2001). Certains auteurs parlent de migrations féminines "*autonomes*" ou "*indépendantes*" (Gugler et Ludwar-Ene, 1995 ; Findley, 1997 ; Antoine et Sow, 2000 ; Adepoju, 2002). Bocquier et Traoré (2000) voient dans les progrès de la scolarisation des filles l'origine d'une nouvelle aspiration des femmes à l'autonomie. Remarquons que, pour les jeunes gens qualifiés, le milieu rural offre très peu de débouchés et la migration est presque inévitable. N'ayant pas grand chose à perdre, les femmes seraient moins susceptibles de revenir vers le milieu rural (Gugler et Ludwar-Ene, 1995 ; Findley, 1997).

Enfin, l'émigration féminine des zones rurales serait rendue possible par un assouplissement du contrôle social exercé par les aînés en raison de leur propre dépendance vis-à-vis des migrants. L'hypothèse du relâchement du contrôle social se vérifie surtout à travers la modification des processus d'entrée en union, les jeunes prenant de plus en plus d'initiatives en ce domaine (Laurent, 1996 ; Hertrich et Lesclingand, 2001). Boutillier *et al.* (1985) jugent au contraire que l'émigration des jeunes qui seraient susceptibles de remettre en cause l'ordre social dans les zones de

départ est un moyen pour les aînés de conserver leurs privilèges. Laurent (1996) évoque la possibilité d'un changement de stratégie de la part de ces derniers dans un contexte d'incertitude pesant sur l'avenir. Cette ambiguïté est illustrée par Ouédraogo (1995) qui montre que, dans le sud-ouest du Burkina, les migrations des jeunes femmes Dagara vers Bobo-Dioulasso se préparent en secret mais avec le nécessaire soutien d'une partie de la communauté. Par ailleurs, l'insertion à destination se fait presque toujours par le biais de membres de la famille ou de la communauté villageoise (Locoh, 1991 ; Makinwa-Adebusoye, 1995 ; Findley, 1997). Pour Traoré (2000), l'autorité du conjoint se substitue progressivement à celles des aînés favorisant ainsi les migrations féminines d'accompagnement.

Toutes ces modifications devraient se traduire premièrement aux niveaux des flux migratoires féminins. Ainsi, on observerait plus de migrations internationales et plus de migrations internes, du milieu rural vers le milieu urbain, chez les femmes. Deuxièmement, les caractéristiques des migrantes seraient en train de changer. Elles seraient notamment plus fréquemment célibataires au moment de la migration. Troisièmement, les motifs de migrations liés au travail ou à l'argent seraient de plus en plus explicites.

Cependant, les données pour vérifier de telles évolutions font souvent défaut. Les études menées à partir d'une communauté villageoise souffrent d'un biais important si une partie des migrantes ne reviennent pas dans leur communauté d'origine. De même, dans les villes, on ne saisit que les femmes qui ont effectué une migration du milieu rural vers le milieu urbain et qui y sont encore au moment de l'enquête mais on ne sait rien de celles qui sont restées en milieu rural ou qui sont venues puis sont reparties ou encore qui ont migré vers l'étranger. Les recensements ne donnent pas non plus d'information sur les individus qui ont émigré à l'étranger. De plus, les données sont beaucoup trop sommaires pour saisir toutes les dimensions d'un phénomène complexe comme la migration⁸. En fait, des données longitudinales sont

⁸ En général, les recensements ne fournissent que des informations sur le lieu de naissance des individus, le lieu de résidence antérieur et le lieu de résidence actuel. On ne sait donc que peu de

nécessaires pour comprendre non seulement le cheminement des individus mais aussi pour pouvoir comparer différentes cohortes et saisir pleinement les évolutions en cours.

Au Burkina Faso, nous disposons de trois sources de données de ce type : l'"Enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta" réalisée en 1974-75, l'enquête REMUAO⁹ menée en 1993 dans ce pays et l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso" réalisée en 2000. Ces trois enquêtes sont de type rétrospectif et elles ont été menées auprès d'échantillons représentatifs de la population à l'échelle nationale. Des questions adressées au chef de ménage sur les émigrés au moment de l'enquête ont permis de reconstituer l'histoire de ces individus qui n'ont pu être interrogés.

Cordell *et al.* (1996) se sont basés sur les données de l'enquête de 1974-75 pour écrire un ouvrage qui retrace l'histoire des migrations burkinabé au cours des trois premiers quarts du 20^{ième} siècle. Dans un chapitre consacré aux migrations féminines, ils observent déjà que les migrations des femmes hors du milieu rural tendent à s'intensifier et les motifs, à se diversifier¹⁰. Plus récemment, les résultats de l'enquête REMUAO indiquent que les femmes migrent presque autant que les hommes entre le milieu rural et le milieu urbain au Burkina : elles représentent 45% des échanges entre milieux sur la période 1988-92. Cependant, cela se vérifiait déjà en 1969-73 (Tableau 1, page 34). En 1988-92, en revanche, elles représentent le tiers des migrations internationales contre à peine un cinquième en 1969-73.

choses sur le cheminement des individus, sur l'âge et les circonstances entourant leurs éventuelles migrations successives.

⁹ Réseau Migration et urbanisation en Afrique de l'ouest. Des opérations de collecte se sont également déroulées au début des années 1990 dans les pays suivants : Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal.

¹⁰ À partir des données d'une enquête réalisée en pays Mossi en 1973, Boutillier *et al.* (1977) notent également une augmentation de la proportion des hommes mariés parmi les hommes migrants vers la Côte-d'Ivoire ainsi qu'une augmentation de la propension de ces derniers à se faire accompagner de leurs femmes et de leurs enfants.

Tableau 1 : Évolution de la part des femmes dans les échanges migratoires internes et internationaux au Burkina Faso

	1969-73 ⁽¹⁾	1988-92 ⁽²⁾
Échange entre le milieu rural et le milieu urbain	45 %	45 %
Échange entre le Burkina Faso et l'étranger	19 %	33 %

Sources : (1) Coulibaly *et al.* (1980), tableau III.3., p.44 / Échantillon représentatif de la population des 5 ans et plus / Définition de la migration : "tout changement de résidence qui implique la traversée d'une des frontières entre les 44 sous-préfectures ou d'une frontière internationale, avec une durée de séjour à destination de 3 mois ou plus ou avec l'intention d'y rester habituellement", p.36.

(2) Bocquier et Traoré (2000), tableau 6, p.85 / Échantillon représentatif de la population des 15 ans et plus / Définition de la migration : tout changement de résidence qui implique la traversée d'une des frontières entre les 35 provinces ou d'une frontière internationale, avec une durée de séjour à destination de 6 mois ou plus ou avec l'intention d'y rester.

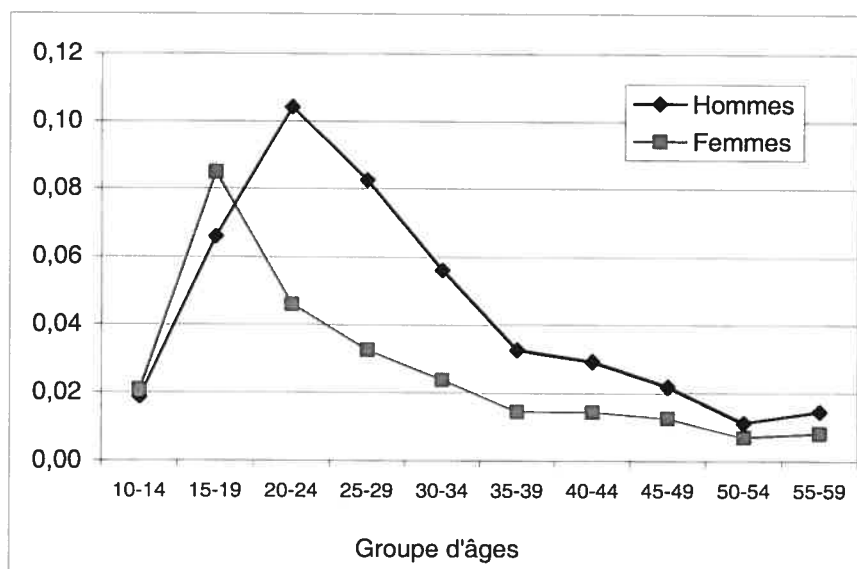
Les données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso" collectées en 2000 présentent un intérêt supplémentaire par rapport aux données des enquêtes de 1974-75 et 1992-93. En effet, nous disposons non seulement des trajectoires migratoires mais aussi des trajectoires professionnelles et familiales des individus. Dans la partie suivante, nous détaillerons la manière dont nous avons construit nos indicateurs en tenant compte des potentialités et des limites de ces données originales.

4.3 Méthodologie

L'objectif général de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso" était de permettre une meilleure compréhension des "stratégies de reproduction" des populations du Burkina Faso en vue d'éclairer la prise de décision (Poirier *et al.*, 2001). Dans une première phase de collecte de mars à juillet 2000, quelques 8 600 biographies quantitatives ont été recueillies auprès d'un échantillon national stratifié d'hommes et de femmes nés entre 1936 et 1985. Tous les épisodes de résidence de trois mois ou plus à partir du sixième anniversaire des enquêtés ont été documentés ainsi que les différents épisodes de leur vie professionnelle et familiale.

Ces données individuelles longitudinales nous permettent de réaliser une analyse intergénérationnelle susceptible de mettre en évidence les transformations du modèle migratoire féminin. Dans un premier temps, nous utiliserons uniquement les biographies résidentielles pour retracer l'itinéraire migratoire entre 12 et 25 ans de différentes cohortes de femmes issues du milieu rural burkinabé (les hommes serviront de groupe témoin). Dans un deuxième temps, nous exploiterons également les biographies scolaires, professionnelles et matrimoniales des femmes pour décrire le contexte individuel (et familial) dans lequel survient la sortie du milieu rural. Cette information confrontée au motif déclaré de la migration nous permettra de mieux cerner l'évolution du motif des migrations. Nous nous concentrons sur la tranche d'âges 12-25 ans car l'expérience migratoire vécue dans l'adolescence et au début de la vie d'adulte est celle qui a potentiellement le plus d'impact sur la vie des femmes (Brockhoff, 1998). Par ailleurs, c'est aussi dans cette tranche d'âges que le phénomène migratoire est le plus intense chez les femmes (Figure 5, page 36).

Figure 5 : Taux de migration selon le sexe et le groupe d'âges chez la population burkinabé d'origine rurale



Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso – 2000".

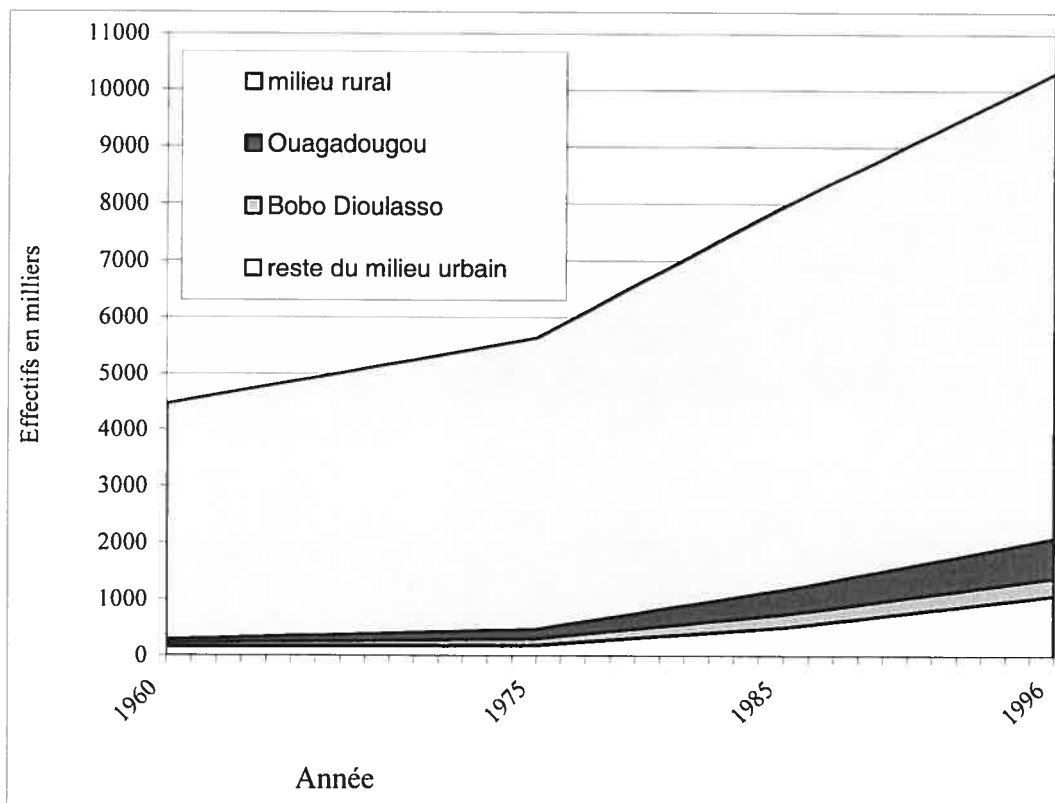
Notre échantillon est composé d'individus ayant continuellement résidé en milieu rural au Burkina entre leur sixième et douzième anniversaire¹¹ : 98% d'entre eux sont nés au Burkina et, parmi eux, 88% résidaient dans leur département de naissance à leur sixième anniversaire. Notre échantillon est donc composé d'individus qui, pour la plupart, sont nés en milieu rural au Burkina et y ont été socialisés. Nous qualifierons ces personnes d'"origine rurale". Par ailleurs, on peut calculer à partir des données de l'enquête biographique que 82% de la population résidant au Burkina en 2000 était d'"origine rurale" telle que nous venons de la définir.

Le milieu rural est, à l'inverse du milieu urbain, composé de l'ensemble des localités de moins de 10 000 habitants. Le critère démographique est à la fois le plus précis et le plus simple à mettre en œuvre pour distinguer le milieu urbain du milieu rural et le seuil des 10 000 habitants qui a déjà été utilisé (Ouédraogo, 1993) a été retenu. Il a

¹¹ Nous connaissons le département de naissance des enquêtés mais nous ne pouvons pas dire s'ils sont nés en milieu rural ou en milieu urbain et ce qui s'est passé entre la naissance et le 6^e anniversaire à partir duquel on a commencé à recueillir les biographies.

fallu reconstituer la croissance de l'ensemble des localités du Burkina à partir des données des recensements de 1975, 1985 et 1996 afin de pouvoir attacher à chaque instant et à chaque localité traversée par les individus de l'échantillon biographique le caractère urbain ou rural (Beauchemin *et al.*, 2002). Dans l'ensemble du milieu urbain, nous avons distingué les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso qui, à elles seules, concentrent environ la moitié de la population urbaine (Figure 6).

Figure 6 : Évolution de la répartition de la population du Burkina Faso entre le milieu rural et le milieu urbain (dont les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso)



Source : Beauchemin *et al.* (2002) d'après l'enquête démographique de 1960-61 et les recensements successifs de 1975, 1985 et 1996.

L'espace a ainsi été divisé en quatre grands ensembles :

- le milieu rural burkinabé
- Ouagadougou et Bobo-Dioulasso
- le reste du milieu urbain burkinabé

- l'étranger

Pour décrire les cheminements migratoires des individus à travers cet espace, nous construisons des tables à extinctions multiples synthétisant le devenir des individus à partir de différents états. Nous utilisons pour ce faire le logiciel LIFEHIST mis au point par Rajulton (2001). À l'état initial, les individus sont âgés de 12 ans. Les individus peuvent alors passer du statut de "non-migrant"¹² à celui de "migrant" en effectuant une première migration à destination du milieu rural burkinabé, de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso, d'une ville secondaire burkinabé ou de l'étranger avant 25 ans. Les individus qui ont effectué une première migration à destination du milieu rural par exemple peuvent en effectuer une deuxième à destination du milieu rural, de Ouaga ou Bobo, d'une ville secondaire ou de l'étranger, et ainsi de suite. Chaque étape de la trajectoire migratoire des individus à partir de cet état initial correspond à un nouvel état. Finalement, l'intensité des différentes transitions migratoires calculées par les tables correspond à des probabilités conditionnelles de migrer, c'est-à-dire des probabilités d'effectuer une migration supplémentaire sachant que l'on a déjà effectué un certain type de trajectoire, en tenant compte des pondérations attachées aux individus et des troncatures à droite (individus pour lesquels la trajectoire est interrompue par l'enquête). Les séries de probabilités conditionnelles ainsi obtenues nous permettront de reconstituer le cheminement migratoire de différentes cohortes de femmes d'origine rurale entre 12 et 25 ans.

Nous avons défini la migration comme un changement de résidence impliquant le franchissement de la frontière d'un département burkinabé pour une durée de un an ou plus. Le Burkina Faso étant découpé en 45 provinces et 351 départements en 2000, nous nous intéressons donc aux migrations sur une échelle relativement fine. Nous espérons ainsi mieux mettre en évidence le phénomène chez les femmes qui sont réputées se déplacer sur des distances plus courtes que les hommes (Findley *et al.*, 1995). Nous avons exclu les migrations pour une durée inférieure à un an afin de limiter certains biais de mémoire que nous évoquerons ci-après. Certains individus

¹² Ils peuvent avoir migré entre 6 et 12 ans à l'intérieur du milieu rural.

passent du milieu rural au milieu urbain sans changer de résidence (quand la localité dans laquelle ils résident passe le seuil des 10 000 habitants) ou sans changer de département : ces événements ne sont pas comptabilisés comme des migrations.

L'étude des migrations à partir de données longitudinales rétrospectives souffre de certains biais inhérents aux enquêtes rétrospectives. À mesure que l'on remonte dans le temps, les informations sont de moins en moins fiables et représentatives, ce qui pose problème particulièrement lorsque l'on veut réaliser une analyse intergénérationnelle. Un des tous premiers problèmes dont il a été tenu compte dans la stratégie de collecte est celui des "oublis". Les défaillances de la mémoire constituent en effet une des limites les plus importantes de la collecte d'informations rétrospectives. Dans une analyse comparée de biographies migratoires recueillies auprès des mêmes individus à 12 ans d'intervalle en Malaisie, Smith et Duncan (1997) montrent que les femmes risquent d'autant plus d'oublier une migration que l'événement remonte à un moment éloigné du passé et qu'elles ont résidé peu de temps à destination. Ainsi, notre analyse intergénérationnelle pourrait être biaisée si les femmes les plus âgées oublieraient plus fréquemment certains épisodes migratoires alors que les femmes les plus jeunes se rappelleraient de tout dans les moindres détails. Pour minimiser ce problème, on a eu recours à une fiche AGEVEN (âge-événement) sur laquelle on reportait chronologiquement tous les événements familiaux, résidentiels, scolaires et professionnels qui ont marqué la vie des enquêtés avant de compléter le questionnaire biographique (Poirier *et al.*, 2001). Cette étape préalable au remplissage du questionnaire permettait aux enquêteurs d'aider les enquêtés dans leur travail de mémoire et de contrôler la cohérence de la datation et de l'enchaînement des événements (Antoine *et al.*, 1987). Toujours dans l'optique de minimiser ces biais de mémoire, notre définition de la migration exclut les épisodes migratoires de moins de un an.

Un deuxième problème est la sélection des individus du fait de la mortalité et de l'émigration. Au moment de l'enquête, on se trouve dans l'impossibilité d'interroger les individus décédés ou émigrés à l'étranger. En ce qui concerne les individus

décédés, on doit admettre qu'ils auraient eu le même comportement migratoire s'ils avaient survécu que la population enquêtée. Piché *et al.* (1984) ont discuté cette hypothèse en ce qui concerne les migrations masculines pendant la période coloniale au Burkina (ex-Haute Volta). En effet, à cette époque, le recrutement forcé des hommes dans les grands chantiers coloniaux ou dans l'armée a pu occasionner des migrations associées à une plus forte mortalité. Cependant, pour les femmes, on peut penser qu'il n'y a pas de lien aussi fort entre migration et mortalité.

En ce qui concerne les individus émigrés à l'étranger, on doit supposer qu'ils se sont comportés comme les migrants de retour avant leur sortie du territoire. Cette hypothèse est acceptable pour l'étude des migrations internes. Cependant, quand on s'intéresse à la migration internationale, on peut douter du fait que les émigrés aient le même comportement que les migrants de retour. En effet, les individus qui effectuent de longs séjours à l'étranger (voire s'y installent définitivement) peuvent avoir migré pour des motifs particuliers et on ne peut raisonnablement pas les assimiler aux migrants de retour. De même, en ne considérant que l'histoire des migrants de retour, on sous-estime la durée de séjour à l'étranger. Si on veut calculer l'intensité de la migration internationale, il faut impérativement intégrer les émigrés dans notre échantillon.

Des informations sur les émigrés ont été recueillies au niveau du questionnaire-ménage. On dispose notamment de la date de naissance et de la date du départ de ces personnes. Fournies par le chef de ménage, ces informations n'ont pas la même fiabilité que les informations recueillies auprès des individus qui ont répondu au questionnaire biographique. De plus, il est possible qu'un certain nombre d'émigrés aient été "oubliés" et ce d'autant plus qu'ils ont été absents longtemps. Cependant, les biographies sommaires que l'on peut ainsi reconstituer et ajouter à notre échantillon constituent notre seule source de données longitudinales. Nous avons supposé que les émigrés n'ont fait qu'une migration du ménage où ils ont été signalés vers l'étranger. Au cours de l'analyse, nous avons évalué l'impact de diverses hypothèses relatives à la sous-estimation de ces émigrés sur l'évolution du cheminement migratoire des

femmes. Quant au motif des migrations féminines du milieu rural vers l'étranger, nous ne pourrions considérer que le motif au départ des migrantes de retour.

Nous avons utilisé deux méthodes pour mieux appréhender le motif des migrations féminines. Nous avons considéré, d'une part, les diverses transitions enregistrées dans les biographies des femmes au moment de leurs migrations et, d'autre part, le motif déclaré par les migrantes (le motif de chaque changement de résidence fait l'objet d'une question ouverte dans le questionnaire biographique). Cette double approche a été privilégiée en raison des critiques qui sont généralement formulées à l'encontre de ce dernier type de données.

En effet, le recours à des questions directes ne constitue pas toujours le meilleur moyen d'établir le motif des migrations. On constate qu'en situation d'enquête les individus ont tendance à rationaliser leur vie a posteriori et à ne mentionner que des motifs valorisants (Lelièvre, 1999) ou socialement acceptables (Findley et Diallo, 1993). L'information ainsi recueillie a un caractère unidimensionnel alors que les causes des migrations sont le plus souvent multiples. Pour certains auteurs, le motif des migrations n'a pas de valeur explicative mais doit être lui-même expliqué (De Jong et Fawcett, 1981). Nous pensons néanmoins que le motif déclaré par les migrantes demeure un bon indicateur des changements qui se produisent au niveau du modèle migratoire féminin au Burkina Faso. Nous aurons l'occasion de le vérifier en croisant cette information avec une typologie des transitions matrimoniales et professionnelles qui peuvent être associées aux migrations des femmes.

La reconstitution du motif des migrations féminines à partir des transitions enregistrées dans les biographies des femmes a le mérite d'être défini selon des critères identiques pour toutes les femmes (Lelièvre, 1999) et serait donc plus objective (Courgeau et Lelièvre, 1996).

Nous avons commencé par considérer tous les types de transitions enregistrées intervenues simultanément ou dans l'année suivant ou précédant la première

migration hors du milieu rural entre 12 et 25 ans pour les femmes d'origine rurale. Cependant, pour ne pas nous perdre dans un vaste ensemble de combinaisons possibles, nous avons trié ces transitions pour ne retenir que celles qui sont associées à un nombre maximum de migrations hors du milieu rural et auxquelles on pouvait rattacher un certain nombre de transitions secondaires. Par exemple, la première migration hors du milieu rural est associée à un grand nombre de transitions matrimoniales du statut de célibataire à mariée auquel on peut attacher un pic de premières naissances près d'un an après la migration et un nombre non négligeable de transitions résidentielles du statut d'hébergée (par les parents) à propriétaire et de transitions professionnelles du statut d'aide familiale à "inactive". Pour ne pas nous disperser, nous avons choisi de ne considérer que les transitions matrimoniales et professionnelles présentées dans le tableau 2 (page 43).

Quand aucune transition matrimoniale ne peut être explicitement rattachée à la sortie du milieu rural¹³, nous considérerons le statut matrimonial des femmes. Nous parlerons ainsi de "migrations de femmes célibataires" ou de "femmes mariées" par opposition aux "migrations de mariage" ou aux "migrations liées au divorce". En ce qui concerne les transitions professionnelles, nous avons préféré ne retenir que le statut à destination dans l'année suivant la migration¹⁴ parce qu'il présente plus de variété que dans le milieu d'origine et nous semble plus susceptible d'avoir motivé la migration (à l'origine, en milieu rural, la plupart des femmes sont aides familiales dans l'agriculture). On remarque que le commencement ou la poursuite des études hors du milieu rural fait partie des "transitions professionnelles" retenues.

¹³ Pas de transition matrimoniale au moment de la migration.

¹⁴ Certaines femmes connaissent une période plus ou moins longue de chômage ou d'inactivité à leur arrivée à destination. Dans ces cas, nous avons considéré le statut professionnel à la reprise du travail quand elle intervient avant un an.

Tableau 2 : Transitions matrimoniales et professionnelles associées à la première migration des femmes hors du milieu rural entre 12 et 25 ans

	Année précédant la migration	→	Année suivant la migration	Transition ou statut matrimonial
Statut matrimonial	Célibataire Divorcée / séparée	→	Mariée	Mariage
	Mariée Divorcée / séparée	→	Divorcée / séparée	Divorce
	Célibataire	→	Célibataire	Célibataire
	Mariée	→	Mariée	Mariée

	Année précédant la migration	→	Année suivant la migration	Statut professionnel à destination
Statut professionnel		→	Étudiante	Étudiante
		→	Indépendante	Indépendante
		→	Salariée dans le public	Salariée (public)
	Ensemble des statuts	→	Salariée dans le privé	Salariée (privé)
		→	Apprentie	Apprentie
		→	Aide familiale	Aide familiale
		→	Au chômage Malade Inactive	Inoccupée

Dans chaque cohorte et pour chaque type de migration, nous croisons les transitions matrimoniales et professionnelles enregistrées dans les biographies et les motifs déclarés par les femmes. Nous devons exclure de l'analyse les émigrées et les femmes de moins de 25 ans qui ont une biographie tronquée. Mais avant de nous intéresser au motif de la sortie des femmes du milieu rural, nous allons dégager les étapes importantes de leur trajectoire migratoire entre 12 et 25 ans.

4.4 Évolution des cheminements migratoires entre 12 et 25 ans des femmes d'origine rurale

Dans cette partie, nous examinons successivement les probabilités conditionnelles d'effectuer une première et une deuxième migration entre 12 et 25 ans pour les individus d'origine rurale et les cheminements migratoires entre 12 et 25 ans qui en résultent pour les femmes d'origine rurale. Auparavant, nous avons effectué des simulations sur les séries de probabilités conditionnelles de migrer entre 12 et 25 ans en fonction de différentes hypothèses relatives à la sous-déclaration des émigrés. Les omissions peuvent en effet être relativement importantes si on s'en tient aux déclarations des parents comme le suggère Vaugelade (1982) qui note qu'au recensement de 1975, au Burkina, on signalait 335 000 émigrés (quel que soit le pays de destination) alors qu'au même moment, en Côte-d'Ivoire, on comptait 774 000 ressortissants burkinabé.

Nous avons retenu trois hypothèses relatives à la sous-estimation des émigrés, les deux premières étant extrêmes et la dernière plus réaliste :

- première hypothèse : les émigrés ne sont pas sous-déclarés (on attribue aux émigrés la pondération du ménage dans lequel ils ont été signalés)
- deuxième hypothèse : seule la moitié des émigrés ont été déclarés (la pondération attachée aux émigrés est multipliée par deux)
- troisième hypothèse : la sous-déclaration des émigrés est proportionnelle à la durée de leur absence (on multiplie la pondération des émigrés par un facteur k qui vaut 1 pour les émigrés partis en 2000 et 4 pour les émigrés partis en 1960, date des premiers départs qui ont été enregistrés)

Toute modification de la pondération des émigrés fait varier à la fois l'effectif à l'état initial et le nombre de premières migrations à destination de l'étranger. En conséquence, les probabilités d'effectuer une première migration à partir du milieu rural sont affectées et ce, quelle que soit la destination, de même que les probabilités d'effectuer une migration de retour de l'étranger. Cependant, au niveau des probabilités d'effectuer une première migration entre 12 et 25 ans pour les individus d'origine rurale (Tableau 3, page 56), on constate que les tendances se maintiennent quelle que soit l'hypothèse retenue à l'exception de la probabilité d'effectuer une première migration à destination de l'étranger qui augmente chez les femmes dans la cohorte la plus jeune selon la deuxième hypothèse alors que, selon la première et la troisième hypothèse, cette probabilité aurait plutôt tendance à baisser.

Dans les analyses qui suivent, nous avons retenu l'hypothèse qui nous semble la plus réaliste, c'est-à-dire la troisième hypothèse selon laquelle la sous-déclaration des émigrés est proportionnelle à la durée de leur absence et nous avons modifié la pondération des émigrés en conséquence¹⁵.

4.4.1 Première migration entre 12 et 25 ans

On constate que la première destination des femmes entre 12 et 25 ans reste le milieu rural (Tableau 4, page 57). L'étranger constitue la deuxième destination alors que le milieu urbain vient en dernier. Les hommes, contrairement aux femmes, s'orientent d'abord vers l'étranger et en second lieu vers le milieu rural et le milieu urbain burkinabé.

De cohorte en cohorte, la probabilité d'effectuer une première migration à l'intérieur du milieu rural semble augmenter légèrement pour les femmes d'origine rurale sauf dans la cohorte 1956-65. Dans des calculs qui ne sont pas présentés ici, nous avons

¹⁵ Il est probable que les femmes émigrées aient été encore moins bien déclarées que les hommes émigrés du fait de leurs liens de parenté moins étroits avec les chefs de ménage censés les signaler (belles-filles / fils). Nous n'avons pas cherché à redresser cette situation dans la mesure où nous ne faisons pas de comparaisons systématiques entre les comportements des hommes et des femmes.

trouvé que ces femmes ont effectué des changements de résidence dans la même proportion que les autres. Cependant, elles ont moins fréquemment franchi la frontière d'un département. Ces changements de résidence se sont produits vers la fin des années 1970 et au tout début des années 1980.

La probabilité pour les femmes d'origine rurale d'effectuer une première migration à destination de l'étranger a tendance à augmenter sauf dans la cohorte la plus jeune. Cette tendance à l'augmentation de la probabilité d'effectuer une première migration à destination de l'étranger entre 12 et 25 ans est plus nette chez les hommes.

Le milieu urbain attire beaucoup moins que le milieu rural ou l'étranger. Chez les femmes, on peut dire que la probabilité de faire une première migration à destination de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso varie peu et tourne autour de 4%. En revanche, la probabilité de faire une première migration à destination des villes secondaires du Burkina augmente assez régulièrement chez les femmes comme chez les hommes ce à quoi on pouvait s'attendre étant donné le développement des villes moyennes qu'a connu le Burkina Faso au cours de la période. On constate que les hommes les plus jeunes (nés en 1975-85) se détournent de Ouagadougou et Bobo Dioulasso, ce que l'on n'observe pas chez les femmes de cette cohorte.

4.4.2 Deuxième migration entre 12 et 25 ans

Après la première migration, la probabilité pour les femmes d'effectuer une deuxième migration diminue fortement sauf pour les femmes émigrées à l'étranger qui reviennent en grand nombre avant 25 ans (Tableau 4, page 57). L'évolution de ces probabilités de retour est délicate à interpréter car la sous-estimation des émigrés, la variation du calendrier des retours et les troncatures dans la cohorte la plus jeune entrent en jeu. Du côté des femmes, il semblerait qu'une majorité de migrantes reviennent au Burkina avant 25 ans sauf dans la cohorte la plus âgée (femmes nées en 1936-55). Ce retour s'effectue vers le milieu rural essentiellement. Cependant, dans la cohorte la plus âgée, on note qu'une part non négligeable des retours s'effectuent vers le milieu urbain, à la fois vers Ouagadougou et Bobo Dioulasso et vers les villes

secondaires. Dans la cohorte 1966-74, on remarque qu'une partie des retours s'effectuent aussi vers ces villes secondaires. Les hommes reviennent en un peu moins grand nombre que les femmes avant 25 ans probablement parce qu'ils partent plus tard.

Il est intéressant de noter que les hommes qui ont effectué une première migration à destination du milieu rural voient leur probabilité de migrer à nouveau vers le milieu rural augmenter significativement : entre 38% et 56% d'entre eux, selon les cohortes, effectuent une nouvelle migration à destination du milieu rural. À l'inverse, chez les femmes, la probabilité de migrer à nouveau vers le milieu rural diminue sensiblement. Cependant, de cohorte en cohorte, on note une augmentation de la propension des femmes à effectuer une nouvelle migration, quelle que soit la destination après une première migration à destination du milieu rural entre 12 et 25 ans.

Pour les femmes qui ont fait une première migration vers Ouagadougou ou Bobo Dioulasso, on remarque que la probabilité d'un retour vers le milieu rural avant 25 ans s'accroît dans les cohortes les plus jeunes. On note également que ces villes ont constitué une étape vers l'étranger pour une petite proportion de femmes appartenant aux cohortes les plus âgées.

Les retours vers le milieu rural après une première migration à destination d'une ville secondaire burkinabé se font plus rares dans les cohortes les plus jeunes contrairement à ce qui se passe avec Ouaga et Bobo. Cependant, il semblerait que la majorité des femmes ayant fait une première migration vers une ville secondaire du Burkina migrent à nouveau avant 25 ans, une part importante d'entre elles se dirigeant vers Ouagadougou ou Bobo Dioulasso.

4.4.3 Cheminements des femmes entre 12 et 25 ans

Les cheminements migratoires des femmes d'origine rurale peuvent être reconstitués à partir des séries de probabilités conditionnelles de migrer entre 12 et 25 ans. En

effet, si p_{ji} est la probabilité d'effectuer une transition i suivie d'une transition j et $p_{j|i}$ est la probabilité d'effectuer une transition j sachant que la transition i s'est déjà produite ($p_{j|i}$ est une probabilité conditionnelle), on peut écrire que :

$$p_{ji} = p_{j|i} \times p_i$$

On peut ainsi calculer que la probabilité d'avoir un cheminement direct de type rural à rural entre 12 et 25 ans, par exemple, est égale au produit des probabilités :

- de faire une première migration de type rural à rural entre 12 et 25 ans
- de ne pas faire une deuxième migration sachant qu'on a déjà effectué une première migration de type rural à rural entre 12 et 25 ans

On obtient ainsi, entre autres, que 27% des femmes d'origine rurale nées en 1936-55 ont eu un cheminement direct de type rural à rural entre 12 et 25 ans¹⁶. Ces résultats sont reportés dans le Tableau 5 (page 58).

On constate que la part des femmes qui effectuent deux migrations ou plus entre 12 et 25 ans augmente au détriment des femmes qui ne migrent pas ou qui effectuent une seule migration entre 12 et 25 ans. En fait, la part des femmes qui ne migrent pas ou qui ont une trajectoire directe de type rural à rural diminue dans les cohortes les plus jeunes au profit de trajectoires plus complexes totalisant deux migrations (migrations circulaires vers l'étranger, migrations à répétition à l'intérieur du milieu rural, migrations indirectes vers le milieu urbain, migrations circulaires vers Ouagadougou ou Bobo Dioulasso) ou trois migrations ou plus.

Finalement, les femmes d'origine rurale semblent emprunter des itinéraires de plus en plus diversifiés entre 12 et 25 ans. Les femmes migrent de plus en plus fréquemment mais les grands centres urbains que constituent les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso ne semblent pas exercer d'attraction particulière sur les migrantes

¹⁶ D'après le tableau 4, la probabilité d'avoir un cheminement direct de type rural → rural entre 12 et 25 ans pour les femmes d'origine rurale nées en 1936-55 est égale à : $0,32 \times [1 - (0,09 + 0,01 + 0,00 + 0,04)] = 0,27$

contrairement à ce que nous laissait entendre la littérature sur les migrations féminines en Afrique de l'ouest.

4.5 Évolution du motif de la première migration des femmes hors du milieu rural entre 12 et 25 ans

Pour l'étude des motifs, étant donné le petit nombre de migrations à destination des villes secondaires du Burkina enregistrées dans nos données, nous ne pourrons considérer que les migrations à destination de Ouagadougou et Bobo Dioulasso, d'une part, et de l'étranger, d'autre part. En ce qui concerne ce dernier type de migration, nous ne pourrons étudier que le motif au départ des migrantes de retour. Enfin, les femmes les plus jeunes, nées en 1975-85, seront exclues de l'analyse car leurs biographies sont tronquées.

4.5.1 Motif de la première migration des femmes hors du milieu rural à destination de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso entre 12 et 25 ans

L'examen des biographies matrimoniales des femmes révèle que le mariage est associé à une majorité de premières sorties du milieu rural entre 12 et 25 ans à destination de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso sauf dans la cohorte intermédiaire (femmes nées en 1956-65) qui enregistre un nombre important de sorties de femmes mariées : près du tiers des cas (Tableau 6, page 59). Cependant, la part des migrations de célibataires augmente très significativement pour atteindre près du tiers des sorties (31%) dans la cohorte la plus jeune (femmes nées en 1966-74). Dans cette dernière cohorte, les migrations de femmes mariées ne représentent plus que 10% des cas.

Au niveau du statut professionnel dans l'année suivant la migration vers Ouagadougou ou Bobo Dioulasso, on voit que la proportion des femmes qui poursuivent des études dans ces grandes villes augmente très clairement (surtout dans la cohorte intermédiaire). La proportion des femmes qui sont apprenties à Ouagadougou ou Bobo Dioulasso augmente elle aussi, bien que ces femmes demeurent très minoritaires. Dans la cohorte la plus jeune, la proportion des femmes

qui restent inoccupées dans l'année de leur migration diminue de moitié alors que la proportion des femmes qui seront aides familiales augmente de façon très nette.

Alors que les femmes étaient essentiellement indépendantes (43%) ou inoccupées (41%) après leur migration dans la cohorte la plus âgée, le profil professionnel des femmes se diversifie. Dans la cohorte la plus jeune, les femmes se répartissent entre les indépendantes (39%), les aides familiales (23%), les inoccupées (19%), les étudiantes (15%), les apprenties (2%) et les salariées du secteur privé (2%). On peut noter que les femmes salariées du secteur public dans l'année suivant leur migration représentent moins de 1% des femmes, quelle que soit la cohorte.

En fait, les emplois que Lachaud (1997) qualifierait de "protégés" (infirmière, employée de banque) sont inexistant dans les deux cohortes les plus jeunes. Dans l'année suivant leur arrivée à Ouagadougou ou Bobo Dioulasso, les migrantes exercent surtout dans le secteur de la vente de produits alimentaires et dans certaines activités artisanales (coiffure, couture, tissage de pagnes, filage du coton). Certaines migrantes continuent de travailler dans le secteur agricole¹⁷. Dans la cohorte la plus jeune, on observe une progression de la part des femmes qui travaillent dans le secteur des services domestiques (travaux ménagers) en tant qu'aides familiales ou salariées.

Quand on examine les motifs déclarés par les femmes (Tableau 7, page 60), on voit que, chez les célibataires, les migrations d'études sont déclarées comme telles sauf dans la cohorte la plus jeune où un certain nombre de femmes qui font des études à Ouagadougou ou Bobo Dioulasso déclarent avoir suivi ou rejoint des parents. Les femmes célibataires qui ne font pas d'études à Ouagadougou ou Bobo Dioulasso ont tendance à mentionner des motifs liés à la famille. Parmi eux, on distingue notamment des motifs d'accompagnement (suivre parents, migration d'un parent, déménagement d'un parent, affectation d'un parent) et des motifs qui pourraient être

¹⁷ Il s'agit le plus souvent de migrantes qui continuent de participer à certaines activités agricoles saisonnières dans leur village d'origine. Elles exercent fréquemment une activité secondaire en ville.

liés à des problèmes financiers (famille devenue trop nombreuse, décès parent, divorce d'un parent) ou au travail domestique (rejoindre la cour d'un parent, habiter chez ma grand-mère, adoption / confiage). En effet, Dabiré (1998) a montré que sous couvert d'adoption ou de confiage, certains ménages urbains recrutent des jeunes femmes d'origine rurale pour effectuer du travail domestique. Une minorité de femmes célibataires déclarent explicitement avoir migré pour des motifs liés au travail (obtention d'un travail, chercher du travail) ou en raison de problèmes financiers (problème de prise en charge). Les femmes qui déclarent avoir migré pour aider leurs parents effectuent en fait des travaux ménagers chez leurs frères/sœurs, oncles/tantes, grands-parents.

Chez les femmes qui passent du statut de célibataire à celui de mariée, le motif déclaré de la migration est presque exclusivement le mariage ou le fait de rejoindre son époux. Les données de l'enquête nous permettent difficilement de savoir si le conjoint a précédé sa femme en ville ou si la migration de mariage est une migration de couple comme le laissent supposer les motifs suivants : obtention d'un travail (époux), chercher de l'argent (époux). Chez les femmes mariées, quelle que soit leur situation professionnelle en ville après leur migration, les motifs déclarés sont principalement des motifs d'accompagnement du conjoint, ce dernier migrant pour des motifs liés au travail ou à l'argent.

Finalement, les motifs liés au mariage ou à l'accompagnement du conjoint restent prédominants. La recherche du mieux-être ou de l'autonomie n'apparaît pas au niveau des motifs déclarés comme ayant motivé la migration vers Ouagadougou ou Bobo Dioulasso. Cependant, on peut penser que ce motif est implicite dans bon nombre de cas, la poursuite des études en est l'exemple le plus évident. Les migrations de femmes célibataires se multiplient non seulement en raison de l'augmentation des migrations d'études mais aussi en raison de l'augmentation des migrations pour des motifs familiaux divers. Cette dernière catégorie de femmes migre de plus en plus précocement ce qui fait baisser l'âge moyen à la migration.

4.5.2 Motif de la première migration des femmes hors du milieu rural à destination de l'étranger entre 12 et 25 ans (pour celles qui sont revenues)

Les femmes d'origine rurale qui ont effectué une première migration entre 12 et 25 ans à destination de l'étranger (et qui sont revenues par la suite) n'étaient que très minoritairement des célibataires (Tableau 8, page 61). En fait, de cohorte en cohorte, on observe une hausse régulière de la proportion des migrations de mariage et des migrations liées au divorce. La proportion des migrations de femmes mariées baisse dans la cohorte la plus jeune mais elle représente toujours plus du tiers des cas.

Au niveau du statut professionnel à destination, on voit que la part des salariées dans le secteur privé de l'économie augmente dans les deux cohortes les plus jeunes au détriment des indépendantes. Moins d'une femme sur cinq reste inoccupée dans l'année suivant la migration à destination de l'étranger ce qui était plus fréquent chez les migrantes à destination de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso (dans les deux cohortes les plus âgées). Ces femmes qui effectuent des migrations circulaires de travail s'orientent essentiellement vers la Côte-d'Ivoire. Le détail des professions exercées à destination met en évidence la contribution de ces femmes à l'économie de plantations.

Quant aux motifs du départ, on constate que ces migrantes déclarent plus ouvertement que les femmes qui se dirigent vers Ouagadougou ou Bobo Dioulasso avoir migré pour des motifs liés au travail ou à l'argent surtout chez les femmes mariées avant la migration (Tableau 9, page 62). Les motivations des conjoints semblent alors se confondre.

Il est difficile de généraliser à partir d'observations faites sur des migrantes de retour. Cependant, si ces dernières mentionnent des motifs comme la recherche de "mieux-être", le besoin de "faire fortune", de chercher de l'argent ou du travail, pour justifier leur départ, on peut penser que les femmes qui ne sont pas revenues auraient aussi avancé ce genre de motifs. Les sorties du milieu rural à destination de l'étranger

seraient donc plus explicitement liées à des motifs économiques que les sorties du milieu rural à destination des grandes villes burkinabé.

4.6 Conclusion

Nous nous étions fixé comme objectif de dégager les transformations récentes du modèle migratoire féminin au Burkina Faso et nous avons construit deux indicateurs du changement à cet effet : les cheminements migratoires et les motifs de sortie des femmes du milieu rural à destination des villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso et de l'étranger entre 12 et 25 ans.

En ce qui concerne les cheminements migratoires des femmes d'origine rurale, il est apparu que les femmes qui ne migrent pas entre 12 et 25 ans deviennent minoritaires et que, parmi les migrantes, celles qui ont une trajectoire complexe (deux migrations ou plus) deviennent majoritaires. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à sortir du milieu rural entre 12 et 25 ans bien que l'attrait de l'étranger, qui constitue toujours la principale destination des femmes hors de milieu rural, semble fléchir. On constate que les villes secondaires du Burkina drainent une proportion croissante de migrantes. Quant aux villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso, elles attirent une proportion relativement constante de femmes : on est loin d'observer un exode des femmes d'origine rurale vers ces grands centres urbains. Par ailleurs, il semblerait que les retours vers le milieu rural après une migration vers ces grandes villes soient de plus en plus fréquents ce qui contredit l'hypothèse fréquemment relevée dans la littérature selon laquelle les femmes ne seraient pas susceptibles de revenir vers le milieu rural (Gugler et Ludwar-Ene, 1995 ; Findley, 1997).

Quant aux motifs de sortie des femmes du milieu rural, nous avons vu que les motifs liés au mariage ou à l'accompagnement du conjoint dominant bien qu'ils soient en nette régression pour les migrations à destination de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso. On observe une augmentation des migrations de femmes célibataires pour des motifs d'études ou des motifs familiaux divers vers ces grandes villes. Les migrations de mariage et les migrations liées au divorce augmentent chez les femmes

qui effectuent une migration à destination de l'étranger suivie d'un retour vers le Burkina. En ce qui concerne l'activité des femmes à destination, elle se diversifie dans les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso dans le sens où on observe une multiplication des statuts professionnels à destination. Les femmes qui effectuent des migrations circulaires à destination de l'étranger travaillent pour la plupart en tant qu'aide familiale dans le secteur agricole.

La quête d'un emploi rémunérateur apparaît rarement comme ayant motivé la migration vers Ouagadougou ou Bobo Dioulasso au niveau des motifs déclarés par les femmes. Par ailleurs, l'essentiel de ces migrantes occupent des emplois précaires dans le secteur informel à destination. La migration vers l'étranger est plus explicitement motivée par la recherche d'argent, type d'argument avancé par des femmes mariées. En fait, quand la migration hors du milieu rural est associée à une transition matrimoniale, c'est ce changement de statut qui est mis en avant pour justifier la migration. Cependant, si on admet que les femmes sont de plus en plus habilitées à choisir leur conjoint au Burkina Faso (Capron et Kohler, 1978 ; Laurent, 1996), certaines "migrations de mariage" pourraient faire partie d'une stratégie plus ou moins consciente des femmes d'échapper à leur milieu d'origine (Riley et Gardner, 1993).

Finalement, le modèle migratoire féminin évolue bien même si les changements sont plus complexes et subtils que le laissaient envisager certains écrits récents sur les migrations féminines en Afrique de l'ouest. On peut d'ores et déjà se demander quelles seront les conséquences de telles évolutions sur le modèle migratoire dominant au Burkina Faso. En effet, le modèle circulaire repose sur la double dépendance des familles et de leurs migrants aux deux sphères de production domestique et marchande (Burawoy, 1976). L'articulation de ces deux sphères implique également une division sexuelle du travail où les hommes migrent vers les lieux où sont concentrés les marchés de travail rémunéré et les femmes demeurent au village pour maintenir l'économie domestique (Cordell *et al.*, 1996 : 303-308). Les

changements importants qui caractérisent le modèle migratoire féminin impliquent que le modèle circulaire burkinabé pourra de plus en plus difficilement se reproduire.

Tableau 3 : Probabilités d'effectuer une première migration entre 12 et 25 ans selon le sexe, la cohorte, la destination et l'hypothèse retenue relative à la sous-déclaration des émigrés (individus d'origine rurale)

HOMMES				FEMMES			
1936-55	1956-65	1966-74	1975-85	1936-55	1956-65	1966-74	1975-85

Première hypothèse : les émigrés ne sont pas sous-déclarés

R → R	0,15	0,10	0,11	0,12	0,32	0,27	0,35	0,34
R → OB	0,04	0,05	0,07	0,02	0,04	0,03	0,04	0,05
R → VS	0,00	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01	0,02	0,04
R → E	0,34	0,37	0,43	0,63	0,14	0,17	0,17	0,16

Deuxième hypothèse : la moitié des émigrés ont été déclarés

R → R	0,14	0,08	0,08	0,09	0,32	0,26	0,32	0,32
R → OB	0,04	0,04	0,05	0,02	0,04	0,03	0,03	0,04
R → VS	0,00	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,04
R → E	0,36	0,37	0,50	0,76	0,14	0,18	0,20	0,25

Troisième hypothèse : la sous-déclaration des émigrés est proportionnelle à la durée de leur absence

R → R	0,13	0,08	0,09	0,12	0,32	0,26	0,33	0,34
R → OB	0,03	0,04	0,06	0,02	0,04	0,03	0,03	0,04
R → VS	0,00	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01	0,02	0,04
R → E	0,39	0,43	0,49	0,66	0,15	0,18	0,20	0,18

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso - 2000".

Notes : R = milieu rural

OB = Ouagadougou ou Bobo Dioulasso

VS = villes secondaires (localités de 10 000 habitants ou plus autres que Ouaga ou Bobo)

E = étranger

Tableau 4 : Probabilités conditionnelles de migrer entre 12 et 25 ans selon le rang de la migration, le sexe, la cohorte et la destination (individus d'origine rurale)

HOMMES				FEMMES			
1936-55	1956-65	1966-74	1975-85	1936-55	1956-65	1966-74	1975-85

Probabilités de faire une première migration entre 12 et 25 ans

R → R	0,13	0,08	0,09	0,12	0,32	0,26	0,33	0,34
R → OB	0,03	0,04	0,06	0,02	0,04	0,03	0,03	0,04
R → VS	0,00	0,00	0,02	0,02	0,01	0,01	0,02	0,04
R → E	0,39	0,43	0,49	0,66	0,15	0,18	0,20	0,18

Probabilités de faire une deuxième migration entre 12 et 25 ans

R → R → R	0,38	0,44	0,41	0,56	0,09	0,15	0,22	0,24
R → R → OB	0,02	0,07	0,08	0,04	0,01	0,03	0,01	0,04
R → R → VS	0,00	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	0,08	0,06
R → R → E	0,16	0,11	0,11	0,08	0,04	0,06	0,07	0,07

R → OB → R	0,36	0,18	0,44	0,18	0,06	0,26	0,30	0,71
R → OB → OB	0,07	0,09	0,22	0,18	0,01	0,10	0,02	0,05
R → OB → VS	0,08	0,06	0,05	0,25	0,00	0,01	0,05	0,02
R → OB → E	0,25	0,19	0,06	0,11	0,09	0,03	0,00	0,00

R → VS → R	0,22	0,00	0,28	0,10	0,90	0,33	0,18	0,11
R → VS → OB	0,64	0,70	0,35	0,41	0,09	0,49	0,24	0,85
R → VS → VS	0,00	0,00	0,26	0,13	0,01	0,05	0,09	0,00
R → VS → E	0,00	0,30	0,04	0,29	0,00	0,01	0,00	0,00

R → E → R	0,44	0,40	0,36	0,43	0,37	0,54	0,48	0,61
R → E → OB	0,02	0,03	0,03	0,01	0,06	0,02	0,01	0,01
R → E → VS	0,00	0,05	0,03	0,08	0,06	0,01	0,07	0,00

N (interrogés)	801	605	607	603	719	734	708	706
N (émigrés déclarés)	75	157	208	248	13	17	34	69

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso - 2000".

Notes : R = milieu rural

OB = Ouagadougou ou Bobo Dioulasso

VS = villes secondaires (localités de 10 000 habitants ou plus autres que Ouaga ou Bobo)

E = étranger

Tableau 5 : Répartition des femmes d'origine rurale selon la cohorte et le cheminement migratoire entre 12 et 25 ans

CHEMINEMENT ENTRE 12 ET 25 ANS	COHORTE			
	1936-55	1956-65	1966-74	1975-85
Pas de migration	49	52	42	40
R → R	27	20	20	20
R → OB	3	2	2	1
R → VS	0	0	1	0
R → E	7	7	9	7
1 migration	37	29	32	28
R → R → R	3	1	6	4
R → R → OB	0	0	0	1
R → R → VS	0	0	0	1
R → R → E	0	0	0	0
R → OB → R	0	1	1	1
R → OB → OB	0	0	0	0
R → OB → VS	0	0	0	0
R → OB → E	0	1	0	0
R → VS → R	0	0	0	0
R → VS → OB	0	0	0	1
R → VS → VS	0	0	0	0
R → VS → E	0	0	0	0
R → E → R	2	7	8	10
R → E → OB	1	0	0	0
R → E → VS	1	0	1	0
2 migrations	7	10	16	18
3 migrations ou plus	7	9	10	14
	100	100	100	100

Nombre de femmes interrogées	719	734	708	706
Nombre d'émigrées déclarées	13	17	34	69

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso - 2000".

Notes : R = milieu rural
 OB = Ouagadougou ou Bobo Dioulasso
 VS = villes secondaires (localités de 10 000 habitants ou plus autres que Ouaga ou Bobo)
 E = étranger

Tableau 6 : Transitions matrimoniale et professionnelle associée à la première migration des femmes hors du milieu rural entre 12 et 25 ans à destination de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso selon la cohorte

Femmes nées en 1936-55		Transition matrimoniale		Statut matrimonial (pas de transition)		Ensemble
		Mariage	Divorce	Célibataire	Mariée	
Statut professionnel à destination	Étudiante			1		1
	Indépendante	37		1	5	43
	Salariée (public)					0
	Salariée (privé)			1		1
	Apprentie			1		1
	Aide familiale	6		4	1	11
	Inoccupée	26			17	43
	Ensemble	69	0	8	23	100

N = 84

Femmes nées en 1956-65		Transition matrimoniale		Statut matrimonial (pas de transition)		Ensemble
		Mariage	Divorce	Célibataire	Mariée	
Statut professionnel à destination	Étudiante	2		8		10
	Indépendante	19	1	11	10	41
	Salariée (public)					0
	Salariée (privé)					0
	Apprentie			1		1
	Aide familiale	4		1	1	6
	Inoccupée	20		1	21	42
	Ensemble	45	1	22	32	100

N = 108

Femmes nées en 1966-74		Transition matrimoniale		Statut matrimonial (pas de transition)		Ensemble
		Mariage	Divorce	Célibataire	Mariée	
Statut professionnel à destination	Étudiante			15		15
	Indépendante	31		2	6	39
	Salariée (public)					0
	Salariée (privé)	1		1		2
	Apprentie	1		1		2
	Aide familiale	10		12	1	23
	Inoccupée	16			3	19
	Ensemble	59	0	31	10	100

N = 111

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso - 2000".

Tableau 7 : Motifs déclarés par les migrantes selon la cohorte et la transition matrimoniale et professionnelle associée à la première migration hors du milieu rural entre 12 et 25 ans à destination de Ouagadougou ou Bobo Dioulasso

Transition ou statut matrimonial	Statut professionnel à destination	Cohorte		
		1936-55	1956-65	1966-74
Mariage	Étudiante		Mariage	
	Travail rémunéré	Mariage Rejoindre époux Obtention d'un travail (époux)	Mariage	Mariage Rejoindre époux Maladie d'un parent
	Travail non rémunéré	Mariage	Mariage	Mariage Chercher de l'argent (époux)
	Inoccupée	Mariage Études	Mariage	Mariage Rejoindre époux
Divorce	Travail rémunéré	Divorce	Divorce	
Célibataire	Étudiante	Études	Études Poursuivre mes études Fin / arrêt des études	Études Poursuivre mes études Échec scolaire Déménagement (parents) Affectation (parent) Rejoindre la cour d'un parent Repartir vivre avec parents
	Travail rémunéré	Obtention d'un travail Apprendre un métier Rejoindre la cour d'un parent Visite	Migration (parent) Affectation (parent)	Études Affectation (parent) Habiter chez ma grand-mère Problème de prise en charge Décès parent
	Travail non rémunéré	Rejoindre la cour d'un parent Adoption / confiage Suivre parents Mariage	Suivre parents Divorce (parents) Visite	Chercher du travail Aider parents Divorce (parents) Affection (parent) Visite
	Inoccupée		Problème de prise en charge	Études
Mariée	Travail rémunéré	Travail rémunérateur (époux) Affectation (époux) Chercher du travail (époux) Chercher de l'argent (époux) Migration (époux) Occuper cour du père (époux) Rejoindre époux	Affectation (époux) Démission (époux) Obtention d'un travail (époux) Travailler en ville (époux) Recherche mieux-être (époux) Rejoindre époux Mariage Suivre parents	Travail rémunérateur (époux) Chercher de l'argent (enquête ou époux) Rejoindre époux Mariage
	Travail non rémunéré	Motif lié au travail de l'époux	Rejoindre époux	Chercher de l'argent (époux)
	Inoccupée	Balade (époux) Affectation (époux) Obtention d'un travail (époux) Chercher de l'argent (époux) Raison de santé (époux)	Affectation (époux) Obtention d'un travail (époux) Exercer son métier (époux) Chercher du travail (époux) Travailler en ville (époux) Travail rémunérateur (époux) Chercher de l'argent (époux) Rejoindre cour parent (époux) Suivre parents (époux) Maison achevée (époux) Rejoindre époux Mariage Visite	Suivre parents (époux) Mariage Visite

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso - 2000".

Notes : Travail rémunéré = indépendante, salariée, apprentie
Travail non rémunéré = aide familiale

Tableau 8 : Transitions matrimoniales et professionnelles associées à la première migration des femmes hors du milieu rural entre 12 et 25 ans à destination de l'étranger selon la cohorte

Femmes nées en 1936-55		Transition matrimoniale		Statut matrimonial (pas de transition)		Ensemble
		Mariage	Divorce	Célibataire	Mariée	
Statut professionnel à destination	Étudiante					0
	Indépendante	22			13	35
	Salariée (public)					0
	Salariée (privé)	1				1
	Apprentie					0
	Aide familiale	9		5	32	46
	Inoccupée	8		3	7	18
	Ensemble	40	0	8	52	100

N = 108

Femmes nées en 1956-65		Transition matrimoniale		Statut matrimonial (pas de transition)		Ensemble
		Mariage	Divorce	Célibataire	Mariée	
Statut professionnel à destination	Étudiante					0
	Indépendante	13	1	1	17	32
	Salariée (public)					0
	Salariée (privé)	3	1	1	3	8
	Apprentie	25		1	20	46
	Aide familiale					0
	Inoccupée	3			11	14
	Ensemble	44	2	3	51	100

N = 122

Femmes nées en 1966-74		Transition matrimoniale		Statut matrimonial (pas de transition)		Ensemble
		Mariage	Divorce	Célibataire	Mariée	
Statut professionnel à destination	Étudiante					0
	Indépendante	20	5	1	6	32
	Salariée (public)					0
	Salariée (privé)	3		1	5	9
	Apprentie					0
	Aide familiale	18	1		18	37
	Inoccupée	13		2	7	22
	Ensemble	54	6	4	36	100

N = 81

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso - 2000".

Tableau 9 : Motifs déclarés par les migrantes selon la cohorte et la transition matrimoniale et professionnelle associée à la première migration hors du milieu rural entre 12 et 25 ans à destination de l'étranger

Transition ou statut matrimonial	Statut professionnel à destination	Cohorte		
		1936-55	1956-65	1966-74
Mariage	Travail rémunéré	Mariage Rejoindre époux Affectation (époux) Migration (époux)	Mariage Rejoindre époux Motif lié au travail (époux)	Mariage Rejoindre époux Migration
	Travail non rémunéré	Mariage Rejoindre époux Vivre avec conjoint Séparation	Mariage Rejoindre époux Divorce	Mariage Rejoindre époux Vivre avec conjoint Aider parents Motif lié au retour
	Inoccupée	Mariage Rejoindre époux Décès parent	Mariage Chercher de l'argent (époux)	Mariage Rejoindre époux Recherche mieux-être (époux)
Divorce	Travail rémunéré		Divorce Séparation Visite	Divorce Rejoindre la cour d'un parent
	Travail non rémunéré			Séparation
Célibataire	Étudiante		Rejoindre la cour d'un parent	Études Échec scolaire
	Travail rémunéré		Chercher travail rémunérateur Voir ma famille Visite	Chercher de l'argent Migration Apprendre un métier Aider parents Visite
	Travail non rémunéré	Aider parents Suivre parents Visite	Aider parents Rejoindre époux	
	Inoccupée	Migration	Visite	Problème de prise en charge Migration

Tableau 9 (suite) →

Tableau 9 (suite)

Transition ou statut matrimonial	Statut professionnel à destination	Cohorte		
		1936-55	1956-65	1966-74
Mariée	Étudiante			Rejoindre époux
	Travail rémunéré	Chercher du travail (époux) Obtention d'un travail (époux) Travail rémunérateur (enquêtée ou époux) Chercher de l'argent (enquêtée ou époux) Mariage Rejoindre époux Décès parent Raison religieuse (époux) Migration	Obtention d'un travail (époux) Meilleure situation (époux) Travail rémunérateur (époux) Chercher de l'argent (époux) Faire fortune (époux) Chercher du travail (enquêtée ou époux) Recherche du mieux-être Balade Mariage Rejoindre époux Suivre parents (époux) Migration (époux)	Affectation (parent) Travail rémunérateur (époux) Chercher de l'argent (époux) Recherche mieux-être (époux) Rejoindre époux Rejoindre époux après accouchement Mariage Suivre parents Migration
	Travail non rémunéré	Faire du commerce (époux) Chercher de l'argent (époux) Chercher du travail (enquêtée ou époux) Recherche mieux-être (enquêtée ou époux) Aider mari dans son métier Aider mon mari Divorce (époux) Problème de famille (époux) Migration (époux) Balade (époux) Visite	Chercher de l'argent (époux) Chercher du travail (enquêtée ou époux) Faire fortune (enquêtée ou époux) Rejoindre époux Mariage Migration (époux) Visite	Travaux champêtres (parents) Chercher de l'argent (époux) Faire fortune (époux) Chercher du travail (enquêtée) Recherche mieux-être (enquêtée) Aider mari dans son métier Rejoindre époux Vivre avec conjoint Mariage Migration (époux) Visite
	Inoccupée	Chercher de l'argent (époux) Chercher du travail (enquêtée ou époux) Maternité Rejoindre époux Migration (époux)	Chercher de l'argent (époux) Faire fortune (époux) Améliorer connaissances (époux) Mariage Rejoindre époux Visite	Chercher du travail (époux) Chercher de l'argent (époux) Faire fortune (époux)

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso – 2000".

Notes : Travail rémunéré = indépendante, salariée, apprentie
Travail non rémunéré = aide familiale

"L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso ?"

Gael Le Jeune, étudiante au doctorat

Département de démographie

Université de Montréal

Victor Piché, professeur titulaire

Département de démographie

Université de Montréal

Jean Poirier, coordonnateur du CIQSS

(Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales)

Université de Montréal

Article soumis pour publication à la revue

Étude de la population africaine / African Population Studies

En tant que première auteure, j'ai conçu l'article, réalisé la revue de littérature et les analyses et rédigé le texte. Victor Piché et Jean Poirier m'ont appuyée dans toutes les étapes de la recherche.

Chapitre 5 : L'ÉMERGENCE D'UNE MIGRATION FÉMININE AUTONOME DU MILIEU RURAL VERS LE MILIEU URBAIN AU BURKINA FASO ?

5.1 Introduction

Selon des travaux récents, on assisterait aujourd'hui à un développement sans précédent des migrations autonomes des femmes en Afrique de l'ouest (Findley, 1997 ; Antoine et Sow, 2000 ; Bocquier et Traoré, 2000 ; Adepoju, 2002). La migration "*autonome*" des femmes est définie dans ces travaux comme une migration visant à satisfaire les besoins économiques individuels des femmes. Elle résulterait principalement de la "*féminisation de la pauvreté*" qui affecterait particulièrement les milieux ruraux de la région (Adepoju, 2002). Mais le phénomène n'est peut-être pas nouveau. En fait, on ne dispose tout simplement pas des données qui nous permettraient d'apprécier l'évolution du comportement migratoire des femmes sur de longues périodes de temps.

Le Burkina Faso fait à ce titre figure d'exception. En 1974-75, une vaste enquête rétrospective menée auprès d'un échantillon national stratifié de plus de 93 000 individus nous donnait déjà des informations inédites sur le comportement migratoire des femmes dans les trois premiers quarts du 20^{ième} siècle (Cordell *et al.*, 1996). En 2000, une nouvelle enquête nationale rétrospective complétait le tableau en retraçant cette fois non seulement les itinéraires migratoires des individus mais aussi leur trajectoire scolaire, professionnelle et familiale depuis l'âge de six ans (Poirier *et al.*, 2001).

Dans cet article, nous utiliserons les données de cette dernière enquête pour vérifier l'hypothèse de l'émergence d'une migration autonome des femmes entre le milieu rural et le milieu urbain au Burkina Faso dans le dernier quart du 20^{ième} siècle.

Nous commencerons par rappeler succinctement quel a été l'apport de la théorie à la compréhension du comportement migratoire des femmes et nous poursuivrons par une présentation du contexte burkinabé.

5.2 Les femmes dans la théorie migratoire

Comme le remarquent Pessar et Malher (2001), les rapports de genre ont jusqu'à nos jours façonné tant les migrations que la recherche sur les migrations. En fait, le comportement migratoire des femmes, qui a été longtemps ignoré puis simplifié, remet largement en question la pertinence des modèles explicatifs conventionnels et de nombreux auteurs plaident pour la construction de nouveaux schémas centrés sur la notion de genre (Grieco et Boyd, 1998 ; Hondagneu-Sotelo et Cranford, 1999 ; Kanaiaupuni, 2000 ; Pessar et Malher, 2001) :

"Besides neglecting and stereotyping migrant women, migration research often uses conceptual models that are gender insensitive and thus fail to fully explain or emphasize the interactions between gender and migration.", Grieco et Boyd (1998 : 2).

La théorie migratoire reste avant tout marquée par l'apport des économistes néoclassiques qui, tout en plaçant la liberté des individus au centre de leurs modèles, ont considéré les femmes comme des êtres totalement passifs. Pour Sjaastad (1962), par exemple, les individus se déplacent de manière à maximiser leurs revenus en fonction de leur capital humain mais, pas les femmes, qui semblent être par nature des "dépendants"¹⁸. Certains économistes ont tenté de remédier à cette aberration dont Mincer (1978) qui a notamment lancé le concept de "tied move". En fait, les gains que le conjoint peut espérer en migrant contrebalancent les pertes éventuellement subies par la femme qui l'accompagne et il en résulte un gain net pour toute la famille. Dès lors, les femmes choisissent librement de suivre leur conjoint. Mais dans la mesure où les activités féminines ont tendance à être systématiquement dévalorisées, la rationalité économique des individus qui fonde ce type de modèles a été largement remise en question (Lawson, 1998 ; Halfacree et Boyle, 1999).

D'autres économistes néoclassiques, qui se sont intéressés aux migrations dans les pays en développement, n'ont pas tenu compte du sexe des migrants (Harris et Todaro, 1970) ou encore ont construit des modèles spécifiquement féminins (Thadani et Todaro, 1984). Dans ce dernier modèle, les femmes migrent en fonction des

¹⁸ Sjaastad oppose le migrant, qualifié de "human agent", et sa famille, ses "dependents".

opportunités matrimoniales qui s'offrent à elles à défaut d'opportunités d'emploi. Cependant, Behrman et Wolfe (1984), qui ont utilisé le modèle de Thadani et Todaro dans le contexte du Nicaragua, ont montré qu'en dépit de leur position marginale sur le marché du travail urbain, les migrantes restent principalement motivées par les opportunités d'emploi qui s'offrent à elles en ville.

Contrairement à l'approche néoclassique qui se focalise sur l'individu, l'approche structuraliste se concentre, comme son nom l'indique, sur les structures qui, au niveau macro, conditionnent les comportements individuels. Cette approche a surtout été utilisée pour expliquer les migrations de travail en mettant en évidence le rôle des inégalités de développement. On reproche généralement à ce type de travaux de négliger les relations entre la sphère capitaliste et la sphère domestique dans laquelle évoluent notamment les femmes (Grieco et Boyd, 1998). Le ménage se trouve être le "point d'articulation" entre ces deux sphères (Saint-Pierre *et al.*, 1986). En conséquence, c'est à ce niveau que se décideraient les migrations des individus qui constitueraient un moyen parmi d'autres pour le ménage de se perpétuer compte tenu des contraintes imposées par son environnement physique et socio-économique (Wood, 1982).

Que la migration représente pour le ménage, notamment dans les pays en développement, une stratégie de survie (Wood, 1982) ou de diversification des risques (Stark, 1991), le processus de décision à l'intérieur du ménage demeure obscur. En fait, le concept de "stratégie des ménages" a été vivement critiqué car il suppose l'existence d'un consensus entre les membres du ménage (Folbre, 1987 ; Crow, 1989 ; Wolf, 1990 ; Moen et Wethington, 1992). Or, les stratégies des uns peuvent entrer en conflit avec les stratégies des autres. Il arrive notamment que le chef de ménage exerce un pouvoir despotique provoquant des comportements qui ne s'inscrivent pas dans une stratégie proprement dite mais qui reflètent plutôt des tentatives de résistance désordonnées (Riley et Gardner, 1993).

Il n'en reste pas moins que les hiérarchies internes aux ménages entre les sexes et les générations expliquent en grande partie les profils migratoires des hommes et des femmes (Lawson, 1998 ; Hondagneu-Sotelo et Cranford, 1999). Cette approche qui se fonde véritablement sur la notion de genre¹⁹ a été développée par des auteurs féministes et utilisée notamment en Amérique latine :

"Research in a variety of settings has examined cultural constructions of women's and men's roles finding that women's positions within household divisions of labour produce very different reasons for, and patterns of, mobility.", Lawson (1998 : 42).

Dans cette perspective, la mobilité d'une femme dépend avant tout de sa position au sein de son ménage ainsi que de la localisation des différents membres, le ménage étant défini comme un ensemble de personnes (le plus souvent apparentées) mettant leurs ressources tout ou partiellement en commun mais ne vivant pas forcément sous le même toit (Lawson, 1998). Finalement, la famille qui se confond avec le ménage ainsi défini et qui joue un tout premier rôle dans l'institution de rôles et de statuts très différenciés entre les individus apparaît comme le contexte dans lequel les migrations féminines doivent d'abord être étudiées (Lim, 1995 ; Grieco et Boyd, 1998).

5.3 Le contexte burkinabé

Le Burkina Faso est un pays essentiellement rural – le taux d'urbanisation ne s'élève qu'à 16% selon les chiffres du dernier recensement de 1996 (INSD, 2000a). La majorité de la population y pratique une agriculture de subsistance à forte intensité de main-d'œuvre dans un environnement difficile compte tenu des aléas climatiques et de la pauvreté des sols (INSD, 2000b). La production s'organise sur une base familiale selon des règles très strictes. Ouédraogo (2000 : 3) résume ainsi l'organisation de la société chez les Mossi²⁰ en milieu rural :

"[...] ceux sont les aînés du lignage qui exercent le contrôle sur la circulation des femmes, qui contrôlent la production et qui assurent

¹⁹ "The term 'gender' rather than 'sex' is deliberate. 'Gender' explicitly rejects biological explanations for hierarchies of inequality and power that privilege men and disadvantage women. Rather than being a fixed trait, invariant over time and space, gender denotes the social construction of identities, behavior and power relationships (Scott, 1986).", Grieco et Boyd (1998).

²⁰ Dans les autres groupes ethniques, la situation des femmes diffère peu.

l'autorité. La filiation et patrilinéaire et la résidence virilocale. Cette organisation consacre la domination de l'homme sur les femmes et les enfants ; elle est donc de type très inégalitaire. Les normes légitiment ces rapports inégaux qui se traduisent par des rôles très sexués."

Ainsi, la famille est de type patriarcale et gérontocratique. Du fait du tout premier rôle que les femmes jouent dans la reproduction de la force de travail, leurs déplacements sont sévèrement contrôlés.

En fait, les aînés assoient une grande partie de leur pouvoir sur leur capacité à donner des femmes en mariage à leurs cadets (Capron et Kohler, 1978 ; Gruénais, 1985). En conséquence, les migrations féminines sont avant tout le produit de contrats matrimoniaux qui peuvent avoir été négociés sans l'accord des femmes concernées. On s'attend à ce que les femmes respectent le choix de conjoint qui a été fait pour elles en rejoignant le domicile que ce dernier leur assigne. Même si, dans les faits, les jeunes femmes participent de plus en plus activement aux processus matrimoniaux (Capron et Kohler, 1978 ; Laurent, 1996), il n'en reste pas moins que les femmes mariées se placent sous l'autorité de leur conjoint et n'ont pas en principe le loisir de se déplacer librement. Le mariage est précoce et universel : plus de la moitié des femmes ont déjà contracté une union à 18 ans et la quasi-totalité à 25 ans (INSD et Macro, 2000). Entre 25 et 45 ans, les femmes qui ne sont pas en union représentent moins de 5% des femmes : en cas de rupture d'union, le remariage est très rapide.

Par ailleurs, les devoirs et obligations des femmes mariées sont bien souvent incompatibles avec leurs déplacements. En effet, les femmes mariées sont responsables de l'entretien du ménage au quotidien²¹ et, à moins d'avoir une coépouse, elles peuvent difficilement s'absenter (Findley, 1997). Elles assurent également une grande partie du travail agricole (Gueilla et Poirier, 2000 ; Kevane et Wydick, 2001). La femme idéale est donc celle qui est "présente dans la maison" (Ouédroago, 2000). Le statut social des femmes mariées s'améliore néanmoins avec

²¹ Les femmes doivent notamment : chercher de l'eau, apporter ou produire les condiments, préparer le repas, donner à manger et à boire au mari, aux enfants, aux beaux-parents, assurer la propreté du logement, faire la toilette des enfants, les surveiller (Ouédroago, 2000).

l'âge. Et l'arrivée d'une belle-fille dans le ménage les libère complètement de toutes leurs obligations productives et reproductives (Gruénais, 1985).

En définitive, les "migrations de mariage" et les "visites" (forme de migration temporaire à caractère social) sont les deux formes autorisées de la mobilité féminine au Burkina Faso. Dans un tel contexte, il paraît difficile d'imaginer l'émergence d'une "migration autonome" des femmes qui est pourtant annoncée dans la littérature.

5.4 L'émergence d'une migration féminine autonome ?

Bien que les données sur la migration, en général, et sur la migration féminine, en particulier, restent parcellaires ou inadéquates en Afrique sub-saharienne (Oucho, 1998), de nombreux auteurs évoquent une intensification de l'exode rural des femmes et parallèlement une intensification des migrations féminines qui peuvent être qualifiées d'"autonomes" notamment en Afrique de l'ouest (Findley, 1997 ; Antoine et Sow, 2000 ; Bocquier et Traoré, 2000 ; Adepoju, 2002) :

"Mais les migrations féminines ne sont-elles pas le fruit de mutations plus profondes des sociétés ouest-africaines, à mettre en rapport avec l'amélioration de l'éducation des filles ? Ne correspondent-elles pas à une aspiration de plus en plus grande des femmes à l'autonomie, notamment par le travail ?", Bocquier et Traoré (2000 : 84).

De nombreuses études de cas semblent par ailleurs conforter l'hypothèse de l'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain dans divers pays d'Afrique de l'ouest en particulier chez les jeunes femmes célibataires (Brydon, 1992 ; Delauney, 1994 ; Olurode, 1995 ; Ouédraogo, 1995 ; Hertrich et Lesglingand, 2001)²².

Au Burkina Faso, l'exode rural est essentiellement dirigé vers les pays côtiers limitrophes, notamment la Côte-d'Ivoire, où la culture intensive de produits d'exportation comme le café nécessite une main-d'œuvre importante. Un système de migrations circulaires de travail s'est par ailleurs développé tout au long du 20^{ième}

²² Findley (1989) et Antoine et Sow (2000) proposent des revues de ces études.

siècle entre le Burkina et la Côte-d'Ivoire (Cordell *et al.*, 1996). Mais jusqu'en 1975, les femmes participaient peu à ce courant migratoire : en 1969-73, on comptait quatre migrations masculines pour une migration féminine à destination de l'étranger (Coulibaly *et al.*, 1980). Cependant, dans les trois premiers quarts du 20^{ième} siècle, on a pu observer une multiplication des migrations féminines à destination de l'étranger, d'une part, et du milieu urbain burkinabé, d'autre part (Cordell *et al.*, 1996). Cette tendance semble s'être poursuivie depuis (voir chapitre 4). Les femmes sont de plus en plus nombreuses à quitter le milieu rural et, bien que l'étranger constitue toujours la principale destination, son attrait semble diminuer au profit du milieu urbain burkinabé notamment dans les générations les plus jeunes. Les célibataires représentent une proportion croissante de ces migrantes. Elles viennent en ville pour y poursuivre des études, chercher ou prendre un travail ou encore pour des motifs familiaux divers. Cependant, la majorité des femmes qui migrent du milieu rural vers le milieu urbain sont encore des femmes mariées qui rejoignent ou accompagnent leur conjoint.

Dans cet article, nous nous proposons de vérifier, avec des données appropriées, l'hypothèse de l'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso. Nous montrerons que la propension des femmes résidant en milieu rural à migrer à destination du milieu urbain augmente et que cette augmentation peut être en partie attribuée à une recrudescence des migrations à caractère autonome. Nous montrerons également que ces migrations sont plutôt le fait des femmes célibataires même si les femmes mariées y participent dans une moindre mesure.

Pour mettre en oeuvre le concept d'autonomie, nous postulons que le capital humain accumulé par les femmes au niveau individuel (niveau d'éducation, expérience professionnelle et migratoire) a une influence prépondérante sur leur propension à migrer de manière autonome alors que, à l'inverse, les migrations des femmes que l'on peut qualifier de "dépendantes" sont plutôt déterminées par leur situation familiale. Nous distinguerons deux catégories de femmes, les célibataires et les

mariées, dont les situations familiales ne sont pas comparables et qui, par ailleurs, constituent l'essentiel du flux migratoire entre le milieu rural et le milieu urbain.

5.5 Données et méthodologie

Nous disposons de données particulièrement adaptées pour vérifier l'hypothèse d'une recrudescence des migrations féminines à caractère autonome entre le milieu rural et le milieu urbain au Burkina Faso. En effet, en 2000, plus de 8600 biographies d'hommes et de femmes ont été collectées au Burkina Faso auprès d'un échantillon national stratifié représentatif de la population résidante âgée de 15 à 64 ans lors de la première phase de collecte de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso". L'objectif principal de cette enquête était de permettre une meilleure compréhension des "stratégies de reproduction" des populations du Burkina Faso en vue d'éclairer la prise de décision (Poirier *et al.*, 2001).

Les biographies qui ont alors été recueillies sont multidimensionnelles : elles contiennent des informations sur l'ensemble des épisodes de résidence, d'activité et d'union des individus depuis l'âge de six ans. Pour les femmes, ces données comportent en outre l'histoire de chacun de leur enfant né vivant. Nous pouvons donc retracer l'enchaînement des événements qui ont marqué la vie des femmes et déceler des relations de cause à effet au niveau individuel. Mais nous avons aussi pu partiellement reconstituer leur environnement familial à partir de quelques variables spécifiques.

Nous chercherons à expliquer les migrations définies comme des changements de résidence pour une durée de un an ou plus entraînant un changement de milieu de résidence du rural vers l'urbain. Le milieu urbain est défini comme l'ensemble des localités de 10 000 habitants ou plus. Il s'est continuellement agrandi au cours de la période que nous étudierons (voir chapitre 4, figure 6, page 37). La durée minimum d'un an de résidence à destination a été retenue pour minimiser les biais de mémoire. En effet, les femmes les plus âgées ont des difficultés à se rappeler des épisodes de

résidence de courtes durées intervenus dans leur jeunesse contrairement aux femmes les plus jeunes (Smith et Thomas, 1997).

Avant de procéder à des régressions multi-variées, nous présenterons quelques indicateurs sur l'évolution du phénomène. Nous calculerons d'abord des taux de migrations par état matrimonial et par période pour mettre en évidence l'intensification des migrations féminines du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso au cours des 25 dernières années et souligner l'importance respective des migrations de femmes célibataires et mariées. Puis nous construirons des courbes de séjour en milieu rural à partir de 10 ans pour les femmes célibataires ou de l'entrée en union pour les femmes mariées et nous vérifierons que les femmes appartenant aux cohortes les plus jeunes ont des comportements significativement différents des femmes appartenant aux cohortes plus âgées.

Enfin, nous nous livrerons à une analyse explicative proprement dite. Nous effectuerons des régressions sur la propension des femmes célibataires ou mariées à quitter le milieu rural. Nous utiliserons le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox (1972) en introduisant dans le modèle, outre la cohorte de naissance, des variables explicatives individuelles et familiales.

Le modèle de Cox est un modèle de régression particulier qui tient compte des durées de séjour des individus dans les différents états que l'on a identifiés comme pouvant exercer une influence sur le risque de connaître l'événement étudié.

On peut écrire que :

$$\log[r(t)] = a(t) + \sum_i b_i x_i + \sum_j c_j y_j(t)$$

où $r(t)$ représente le risque de migrer à l'instant t

$a(t)$ est une fonction non spécifiée du temps

x_i sont les variables explicatives fixes

$y_j(t)$ sont les variables explicatives qui varient dans le temps

L'ensemble des coefficients b_i et c_j sont estimés par rapport à des modalités de référence selon la méthode de la "vraisemblance partielle".

Les variables de capital humain seront nos variables indépendantes principales. On tiendra compte non seulement du niveau d'éducation mais aussi de l'expérience professionnelle et migratoire des femmes. Le capital humain sera donc mesuré en nombre d'années accumulées de scolarité et de travail rémunéré et, plus particulièrement pour les femmes mariées, en nombre d'années de résidence à l'extérieur du milieu rural, en milieu urbain et à l'étranger, accumulées avant le dernier épisode d'union.

On s'intéressera en outre au statut dans l'activité du moment qui pourrait être plus déterminant que les qualifications et l'expérience accumulée par les femmes. On distinguera les actives occupées non rémunérées, c'est-à-dire les aides familiales, les actives occupées rémunérées (indépendantes pour la plupart), les inactives scolarisées (il s'agit des femmes en cours de scolarisation), les chômeuses et les inactives non scolarisées. Les épisodes de chômage étant extrêmement rares chez les femmes en milieu rural, nous avons regroupé ces deux dernières catégories.

Les variables qui rendent compte de la situation familiale des femmes constitueront nos variables de contrôle. Nous avons relevé dans la littérature sur les migrations en Afrique une série de variables qui pourraient être pertinentes.

Ainsi, le nombre de frères et sœurs du côté du père et de la mère nous donne la taille approximative de la famille d'origine. On s'attend à ce que les individus qui appartiennent à de grandes familles migrent plus facilement que les autres : d'une part, la famille sera moins déstabilisée par la perte d'un de ses membres ; d'autre part, le migrant aura plus de chances de retrouver un membre de sa famille à destination (Findley, 1997). Mais, selon Caldwell (1968), l'effet de cette variable devrait être contrôlé par le rang de naissance qui aurait un effet négatif : les cadets étant appelés à supporter leurs parents, ils auraient moins la possibilité de migrer.

La catégorie socioprofessionnelle des parents nous renseigne sur les origines sociales des femmes ainsi que sur les activités de la famille d'origine. Aux deux extrémités de l'échelle sociale, nous distinguerons, d'un côté, les agriculteurs et éleveurs, de l'autre, l'ensemble des cadres moyens ou supérieurs des secteurs privé et public, les professions libérales, les employés de la fonction publique et des forces de l'ordre.

Le décès des parents peut grandement affecter la trajectoire des femmes. Cette variable varie dans le temps puisque nous disposons des dates de décès éventuel des parents. On peut penser que les orphelines bénéficient de moins de soutien au sein des ménages ce qui peut compromettre un projet migratoire ou au contraire l'encourager et ce, d'autant plus que les parents biologiques ne sont plus là pour exercer leur autorité.

Le statut de résidence nous donne, pour chaque épisode de résidence, le lien entre la femme et le chef de ménage. En effet, les femmes peuvent être hébergées par leurs parents, par leurs beaux-parents ou par d'autres personnes. Les femmes qui se déclarent locataire ou propriétaire peuvent l'être de leur propre chef ou de celui de leur conjoint quand elles sont mariées. On peut s'attendre à ce que les femmes qui sont en situation périphérique dans un ménage soient plus mobiles que les autres.

Nous avons construit un indice de confort dans le logement à partir des caractéristiques de l'habitat pour chaque épisode de résidence. Il traduit le niveau d'aisance du ménage. Les femmes qui vivent dans des ménages pauvres peuvent être incitées à migrer. Cependant, la migration a un coût, aussi les migrants appartiendraient plutôt à des ménages relativement aisés (Byerlee, 1974).

Le nombre d'enfants à charge, c'est-à-dire le nombre d'enfants que la femme a mis au monde et qui ne sont ni décédés ni partis, peut influencer la mobilité des femmes. On s'attend, d'une part, à ce que les femmes qui allaitent aient une moindre propension à migrer car la migration présente alors un risque pour leur propre santé et celle de

l'enfant. De plus, l'enfant peut difficilement être confié (Brockhoff et Eu, 1993). D'autre part, la présence d'enfants plus âgés peut inciter les femmes à migrer pour bénéficier des services de santé et d'éducation dont l'offre est plus abondante en ville. La présence d'enfants plus âgés peut également, à l'inverse, inciter les femmes à rester dans la mesure où elles bénéficient de l'aide de ces enfants et leur statut social est renforcé en milieu rural (Brockhoff et Eu, 1993). Aussi, nous distinguerons, parmi les enfants qui sont encore à charge, les enfants de moins de 6 mois (ces enfants sont encore allaités), les enfants de 6 mois à 6 ans et les enfants de 7 ans ou plus, scolarisés et non-scolarisés.

Enfin, nous avons pu accoler les biographies des conjoints aux biographies des femmes mariées au moment de l'enquête quand ces derniers ont été interrogés, ce qui représente 75% des cas²³. Pour ces femmes et pour toute la durée de leur dernière union, on dispose donc, à chaque instant, du milieu de résidence du conjoint. Cette variable devrait en grande partie expliquer le comportement migratoire des femmes mariées si on admet qu'elles sont dépendantes et ne font que suivre leur conjoint. Nous avons également tenu compte du statut matrimonial du conjoint (monogame ou polygame) qui varie dans le temps. Les femmes qui ont au moins une coépouse devrait être plus mobiles que les autres (Findley, 1997) comme nous l'avons déjà évoqué.

Avant de procéder à des régressions pour mettre en évidence lesquelles des variables de capital humain ou de situation familiale expliquent le mieux la propension à migrer des femmes célibataires et mariées, nous allons montrer que les migrations du milieu rural vers le milieu urbain sont de plus en plus le fait de femmes célibataires au Burkina Faso.

²³ 25% des conjoints n'ont pas été interrogés pour les raisons suivantes principalement : ils résidaient ailleurs au moment de l'enquête, ils étaient absents, trop vieux pour répondre, ils ont refusé.

5.6 Résultats

5.6.1 L'essor des migrations de célibataires

Nous avons comptabilisé toutes les migrations du milieu rural vers le milieu urbain intervenues entre 15 et 35 ans dans 8 cohortes de femmes d'origine rurale^{24a} selon la période, le groupe d'âges et le statut matrimonial de ces femmes au moment de la migration. En rapportant ces nombres de migrations aux effectifs des cohortes concernées, on obtient des taux de migrations par période, groupe quinquennaux d'âges et statut matrimonial. Nous avons pondéré ces taux afin de tenir compte de la structure par âge de la population féminine en milieu rural et nous les avons additionnés pour obtenir des taux standardisés de migration par statut matrimonial et par période (Figure 7, page 78).

Si on examine ces derniers taux, on constate que l'intensité de la migration féminine a tendance à augmenter de période en période : le taux de migration du milieu rural vers le milieu urbain (tous statuts matrimoniaux confondus) passe de 1,9% en 1975-79 à 4,1% en 1995-99. L'intensification du phénomène est assez nette au début des années 1980 et surtout au début des années 1990 en raison notamment d'un essor spectaculaire des migrations de mariage (migrations de femmes mariées depuis moins de 1 an^{24b}).

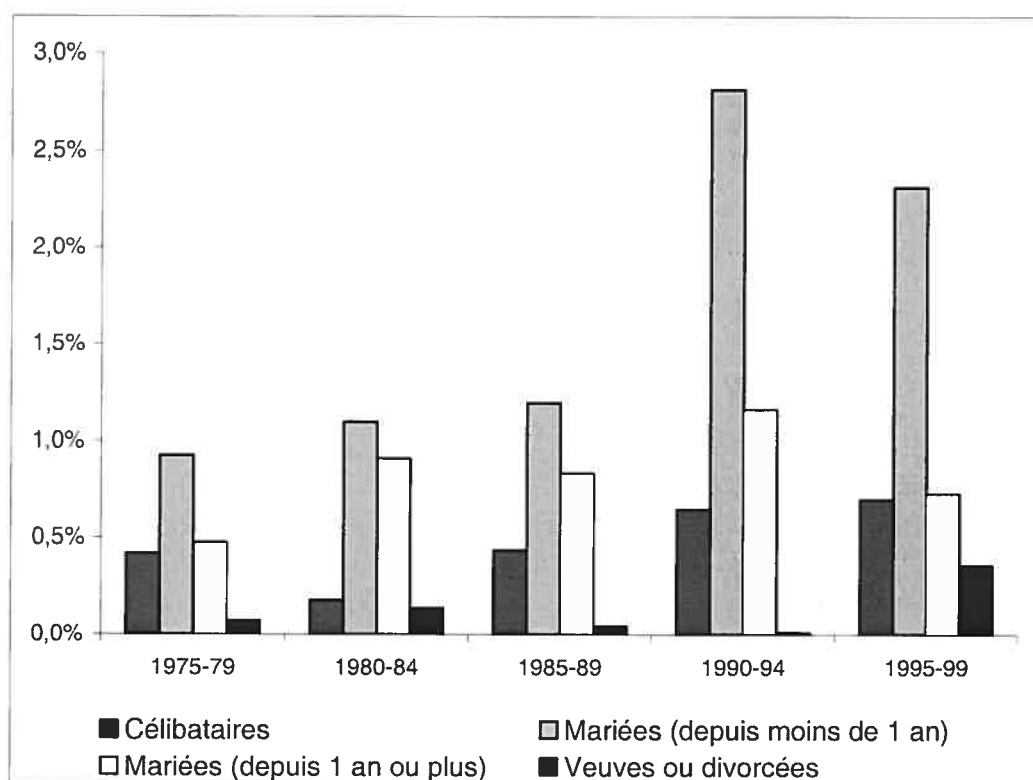
Cependant, on remarque que le taux de migration baisse à la fin des années 1990. Un certain essoufflement de la croissance urbaine enregistré dans l'ensemble des pays de la région (Bocquier et Traoré, 2000) affecterait ainsi la propension des femmes à migrer du milieu rural vers le milieu urbain dans la dernière période.

^{24a} En fait, tout au long de cet article, nous ne nous intéresserons qu'aux femmes qui ont commencé leur trajectoire migratoire en milieu rural à six ans et qui n'étaient toujours pas sorties du milieu rural à 10 ans. Ces femmes ont été socialisées en milieu rural. Nous dirons qu'elles sont d'"origine rurale".

^{24b} Nous regrouperons par la suite les femmes mariées depuis moins d'un an et les femmes mariées

Figure 7 : Taux de migration du milieu rural vers le milieu urbain des femmes entre 15 et 35 ans selon le statut matrimonial et la période

Statut matrimonial au moment de la migration	Périodes				
	1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99
Célibataires	0,4%	0,2%	0,4%	0,6%	0,7%
Mariées (depuis moins de 1 an)	0,9%	1,1%	1,2%	2,8%	2,3%
Mariées (depuis 1 an ou plus)	0,5%	0,9%	0,8%	1,2%	0,7%
Veuves ou divorcées	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,4%
Total	1,9%	2,3%	2,5%	4,6%	4,1%
Effectifs	1057	1291	1459	1629	1556



Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso - 2000".

Si on examine les taux de migration par statut matrimonial, on voit que seul le taux de migration de femmes mariées diminue au cours de la période 1995-99 tandis que le taux de migration de femmes célibataires poursuit sa progression. Cependant, les célibataires ne sont responsables que de 17% des migrations des femmes d'origine rurale entre 15 et 35 ans dans cette dernière période (c'est moins qu'en 1975-79 où la proportion des migrations de célibataires atteignait 22%). Les migrations de femmes en rupture d'union (veuves ou divorcées) restent, quant à elles, relativement marginales.

Les courbes de séjour que l'on peut construire nous montrent que les femmes d'origine rurale appartenant aux générations les plus jeunes semblent avoir plus de chances de migrer à destination du milieu urbain que les femmes appartenant aux générations les plus âgées mais ce résultat n'est significatif que chez les célibataires.

Dans l'ensemble de l'échantillon, on compte en effet 2955 femmes célibataires et non-sorties du milieu rural à 10 ans. Sur ces 2955 femmes, 222 ont effectué une première sortie du milieu rural à destination du milieu urbain en tant que célibataires avant l'enquête. En tenant compte des pondérations, des troncatures que constituent les trajectoires interrompues par l'enquête ainsi que des événements perturbateurs que constituent les mariages et/ou les premières sorties du milieu rural à destination de l'étranger, on peut estimer des courbes de séjour en l'état de célibataires non-sorties du milieu rural à partir de 10 ans (Figure 8, page 80). On constate immédiatement que les femmes appartenant à la cohorte la plus jeune (1971-85) semblent avoir eu nettement plus de chances de migrer à destination du milieu urbain que les femmes appartenant à la cohorte la plus âgée (1936-1970). Cependant, l'intensité du phénomène reste très faible : en définitive, 9% des femmes migrent à destination du milieu urbain en tant que célibataire dans la cohorte la plus jeune contre 3% dans la cohorte la plus âgée.

Figure 8 : Proportion de femmes célibataires qui n'ont pas encore effectué de migration du milieu rural vers le milieu urbain selon l'âge et la cohorte

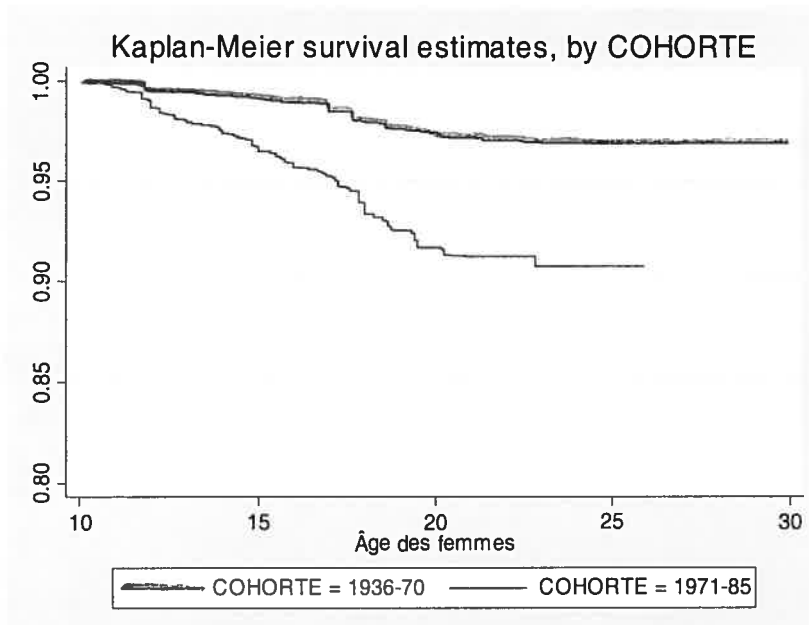
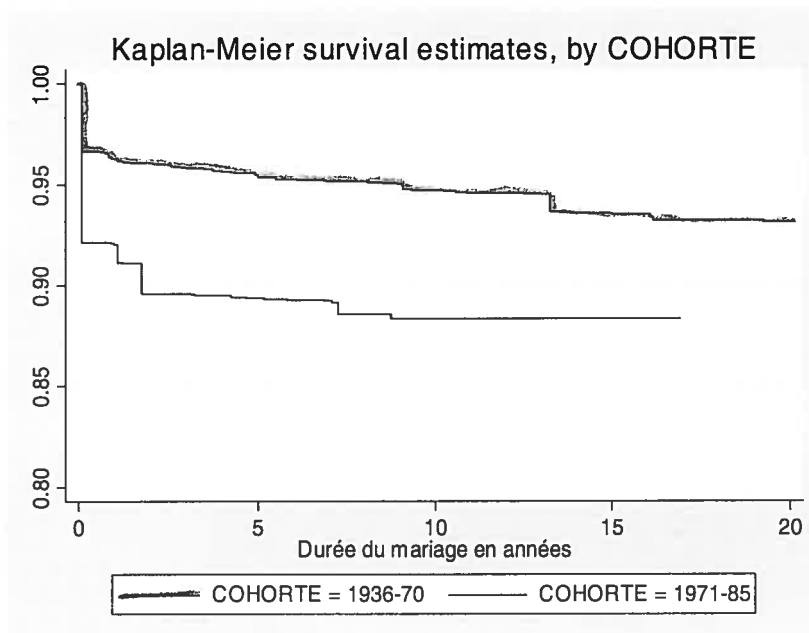


Figure 9 : Proportion de femmes mariées qui n'ont pas encore effectué de migration du milieu rural vers le milieu urbain selon la durée du mariage et la cohorte



Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso – 2000".

Sur les 2955 femmes célibataires et non-sorties du milieu rural à 10 ans, 1733 sont entrées dans un dernier épisode d'union en milieu rural²⁵, cet épisode s'est prolongé jusqu'à la date de l'enquête et nous avons pu retrouver la biographie du conjoint (ce qui nous permettra de construire des variables explicatives spécifiques ultérieurement). Sur ces 1733 femmes, 317 ont effectué une première sortie du milieu rural à destination du milieu urbain au cours de ce dernier épisode d'union. En fait, nous considérons que les femmes sont mariées un mois avant le début d'un épisode de cohabitation²⁶. En tenant compte des pondérations, des troncatures et des événements perturbateurs (sorties du milieu rural à destination de l'étranger), on peut estimer des courbes de séjour en l'état de mariée non-sortie du milieu rural à partir de l'entrée dans le dernier épisode d'union (Figure 9, page 80). Ces courbes ont une allure particulière du fait de l'importance des migrations de mariage : environ la moitié des femmes mariées appelées à migrer le font dans le premier mois du mariage. L'intensité du phénomène migratoire est légèrement plus forte chez les femmes mariées que chez les femmes célibataires : 12% des femmes mariées migrent à destination du milieu urbain dans la cohorte la plus jeune contre 7% dans la cohorte la plus âgée. Les femmes mariées nées en 1971-85 semblent donc avoir eu plus de chances de migrer à destination du milieu urbain que les femmes mariées nées en 1936-70. Mais chez les femmes mariées, contrairement à ce qu'on observait chez les célibataires, les cohortes n'ont pas de comportements significativement différents comme nous le verrons bientôt.

5.6.2 Des femmes célibataires en quête d'autonomie ?

En introduisant uniquement la cohorte comme variable explicative dans notre modèle de régression (Tableau 10, colonne A, page 89), on voit que, chez les femmes célibataires, il existe bien une différence significative de comportement entre les femmes nées en 1971-85 et les femmes nées en 1936-70. L'introduction de l'ensemble

²⁵ Une partie de ces femmes ont séjourné en milieu urbain ou à l'étranger entre temps.

²⁶ "La cohabitation existe juridiquement dès l'instant où le mari a affecté une résidence à la femme", Adjamagbo-Johnson (1997 : 250). Nos données comportent non seulement la date de début de cohabitation mais aussi les dates des cérémonies coutumière, religieuse et civile qui ont éventuellement été célébrées pour chaque épisode d'union.

de nos variables explicatives dans le modèle réduit très peu cet effet de cohorte (Tableau 10, colonne B, page 89) ce qui signifie que les femmes célibataires nées après 1970 ont une plus forte propension à migrer à destination du milieu urbain pour des raisons qui ne sont pas entièrement saisies par les variables de notre modèle. On peut penser qu'il s'agit là d'un effet d'entraînement : les migrantes célibataires qui rentrent au village sont fréquemment dépeintes comme suscitant l'envie auprès de leurs congénères du fait des bijoux, des habits et des plats²⁷ qu'elles ont pu acquérir en ville (Delauney, 1994 ; Compaoré et Ouattara, 1999 ; Hertrich et Lesglingand, 2001). Aussi, les migrations circulaires de femmes célibataires se développent et sont de mieux en mieux encadrées et acceptées.

Au niveau des variables de capital humain, on voit que plus les femmes sont éduquées et plus elles ont de chances de migrer à destination du milieu urbain. L'expérience professionnelle mesurée par le nombre d'années d'activité rémunérée n'a pas d'effet significatif. En revanche, la situation dans l'activité du moment est particulièrement déterminante. Les actives occupées rémunérées, c'est-à-dire essentiellement les femmes qui mènent une activité en tant qu'indépendante en milieu rural, ont significativement plus de chances de migrer que les aides familiales. Les inactives scolarisées ou non et les chômeuses ont également significativement plus de chances de migrer mais dans une moindre mesure. Le comportement des célibataires semble donc se conformer à la théorie du capital humain : les variables individuelles telles que le niveau d'éducation et le fait de mener une activité indépendante jouent de façon décisive.

Au niveau des variables familiales, en dehors de la catégorie socioprofessionnelle du père et du décès de la mère, aucune variable n'a d'effet significatif sur la propension des femmes célibataires à migrer à destination du milieu urbain. La catégorie socioprofessionnelle du père a un effet significatif dans le sens attendu : quand le père a (ou a eu s'il est décédé) pour activité principale une autre activité que celle d'agriculteur ou éleveur, en particulier quand le père appartient aux catégories

²⁷ Ces objets font partie du trousseau de mariage.

intermédiaires ou supérieures (cadres moyens ou supérieurs dans les secteurs privé ou public, les professions libérales, les employés de la fonction publique et des forces de l'ordre), les femmes migrent plus facilement à destination du milieu urbain. On peut penser que ces femmes effectuent des migrations d'accompagnement de leur père ou encore que ce type de père encourage la migration de leurs filles à destination du milieu urbain. Le décès de la mère, en revanche, réduit significativement les chances des femmes célibataires de migrer à destination du milieu urbain. On peut penser que la mère constitue un soutien important à la migration des célibataires ou encore que les filles sont appelées à se substituer à leur mère décédée au niveau du travail domestique et sur l'exploitation familiale.

Chez les femmes nées en 1936-70, les variables de capital humain jouent beaucoup plus fortement que chez les femmes nées en 1971-85. Chez les premières, on constate en outre que les célibataires qui sont des cadettes, qui sont hébergées par d'autres personnes que leurs parents biologiques et qui sont à charge d'enfants âgés de 6 mois à 6 ans ont significativement plus de chances de migrer que les autres. Chez les femmes nées en 1971-85, ce sont les célibataires dont le père et surtout la mère appartiennent aux catégories socioprofessionnelles intermédiaires ou supérieures et qui résident dans des ménages relativement aisés qui ont significativement plus de chances de migrer à destination du milieu urbain.

Paradoxalement, chez les femmes nées en 1971-85, l'expérience professionnelle mesurée en nombre d'années d'activité rémunérée accumulées a un effet négatif significatif sur la propension à migrer à destination du milieu urbain alors que le fait d'être active rémunérée a un effet positif significatif. En fait, on peut penser que l'expérience professionnelle acquise par les femmes qui commencent très tôt à travailler comme indépendante (ces femmes ont très fréquemment une mère également indépendante dans les secteurs de la production et de la vente de produits alimentaires ou de l'artisanat) est relativement bien valorisée en milieu rural et elle les dissuade de migrer.

De cohorte en cohorte, on voit donc que les déterminants de la migration des célibataires évoluent. Chez les femmes les plus jeunes, le niveau de vie du ménage et le type d'activité exercée par les parents semblent prendre de l'importance au détriment des caractéristiques individuelles des femmes. On peut penser que les migrations d'accompagnement sont plus fréquentes chez ces femmes ou encore que la famille s'investit plus dans leurs migrations.

5.6.3 Des femmes mariées qui ne se contentent pas de suivre leur conjoint

Comme nous le mentionnions précédemment, il n'y a pas de différence significative entre le comportement des femmes mariées nées en 1936-70 et celui des femmes mariées nées en 1971-85 (Tableau 11, colonne A, page 90).

À l'introduction de l'ensemble de nos variables explicatives (Tableau 11, colonne B, page 90), on remarque immédiatement que les variables de capital humain n'ont pratiquement pas d'effet significatif sur la propension des femmes mariées à migrer à destination du milieu urbain contrairement à ce qu'on observait chez les célibataires. On constate néanmoins que les inactives non scolarisées et les chômeuses ont significativement plus de chances de migrer que les autres femmes. Autrement dit, les femmes mariées qui ont une occupation en milieu rural, c'est-à-dire essentiellement les indépendantes et les aides familiales, sont plus disposées à rester en milieu rural, quelle que soit la trajectoire migratoire de leur conjoint.

Comme on pouvait s'y attendre, le fait que le conjoint réside déjà en milieu urbain incite très fortement les femmes mariées à migrer. On note que les femmes rejoignent plus volontiers leur conjoint quand ce dernier réside à Ouagadougou ou Bobo Dioulasso que dans une autre ville.

Certaines caractéristiques de la famille d'origine sont également déterminantes, ce qui n'est pas surprenant étant donné la définition du mariage que nous avons retenue : nous avons considéré que les femmes sont mariées un mois avant le début d'un épisode de cohabitation ce qui implique qu'une bonne partie des femmes résident

encore chez leurs parents alors qu'elles entrent en observation. On constate que le décès de la mère favorise la migration des femmes mariées contrairement à ce qu'on observait chez les célibataires. On peut penser que ces femmes se marient plus facilement que les autres avec des migrants. Le fait d'avoir (ou d'avoir eu si elle est décédée) une mère appartenant aux catégories socioprofessionnelles subalternes autres que celles d'agricultrice ou d'éleveuse (il s'agit essentiellement de femmes actives dans les secteurs de la production et la vente de produits alimentaires et de l'artisanat) favorise également la migration des femmes mariées à destination du milieu urbain.

Les femmes mariées ont bien souvent des enfants en charge ce qui peut influencer leur mobilité. Il apparaît que la présence d'enfants d'âges préscolaires mais qui ont dépassé l'âge critique de 6 mois encourage les femmes à migrer alors que la présence d'enfants de 7 ans ou plus les dissuadent plutôt de migrer en particulier quand ils ne sont pas scolarisés.

Enfin, on note que les femmes mariées qui sont propriétaires, c'est-à-dire, pour la plupart, dont le mari est propriétaire en milieu rural, ont une moindre propension à migrer à destination du milieu urbain ce qui est assez compréhensible.

Quand on s'intéresse aux différentes cohortes de femmes mariées, on constate que le fait d'être inoccupée en milieu rural a surtout un impact sur la propension à migrer des femmes nées après 1970. Chez ces femmes, on remarque également que le fait d'avoir déjà séjourné en milieu urbain (avant le dernier épisode d'union) a un effet positif significatif sur leur propension à migrer à nouveau à destination du milieu urbain. Chez les femmes nées en 1936-70, au contraire, seul le fait d'être en cours de scolarisation a un impact positif significatif au niveau des variables de capital humain.

Au niveau des variables qui caractérisent la situation familiale des femmes, on note que les femmes appartenant aux générations les plus jeunes ont une propension

nettement plus élevée que les femmes appartenant aux générations plus âgées à rejoindre leur conjoint dès lors que ce dernier réside en milieu urbain. Le comportement migratoire des femmes mariées apparaît donc comme de plus en plus dépendant de celui de leur conjoint ce qui peut sembler contraire à l'hypothèse d'une plus grande autonomie des femmes. En fait, comme le remarque Traoré (2000), il est probable que ce résultat reflète un renforcement de l'autorité du conjoint au détriment de celle des beaux-parents.

5.7 Discussion

Au Burkina Faso, les trois quarts des femmes qui migrent du milieu rural vers le milieu urbain sont des femmes mariées qui rejoignent leur conjoint à destination. Le comportement migratoire des femmes semble donc largement induit par le comportement migratoire des hommes. Cependant, nos résultats montrent que non seulement les migrations de célibataires sont en augmentation mais que le mariage avec un migrant pourrait bien constituer un moyen alternatif pour des femmes en quête d'autonomie d'échapper à leur milieu d'origine.

Concernant les migrations féminines, Cordell, Gregory et Piché (1996 : 231) avaient intitulé un chapitre de leur ouvrage sur les migrations au Burkina Faso dans les trois premiers quarts du 20^{ième} siècle : "*The men followed the money and the women followed the men*". Ils concluaient que les migrations féminines n'avaient pas fondamentalement changé de nature au terme de cette période : les femmes continuaient de circuler principalement à l'intérieur de la "*sphère domestique*". Notre analyse de la migration féminine du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso pour le dernier quart du 20^{ième} siècle ne met pas non plus en lumière de véritable révolution dans le comportement des femmes. Nous avons plutôt mis en évidence des changements dans la continuité.

D'une part, les migrations de femmes célibataires restent très minoritaires bien qu'elles prennent de l'importance. Et, dans les générations les plus jeunes, les femmes résidant en milieu rural ont toujours plus de chances de migrer à destination du milieu

urbain dans le cadre du mariage qu'en tant que célibataires. La migration des célibataires semble répondre à des motivations économiques individuelles. Cependant, on constate que les caractéristiques individuelles des célibataires comme leur niveau d'éducation ou leur situation dans l'activité du moment ont de moins en moins d'importance face à certains paramètres familiaux comme la catégorie socioprofessionnelle des parents ou le niveau de vie du ménage. En fait, les emplois précaires occupés par les femmes à destination – notamment depuis le début de la "crise" qui sévit en milieu urbain – leur permettent très difficilement d'acquérir une véritable indépendance financière et la moitié des migrantes arrivées célibataires en milieu urbain sont appelées à effectuer une migration de retour vers le milieu rural (résultats qui ne sont pas présentés ici). Dans ces conditions, l'essor des migrations de femmes célibataires du milieu rural vers le milieu urbain ne doit pas être trop rapidement interprété comme un mouvement de libération des femmes. Les épisodes de résidence en milieu urbain représentent néanmoins pour les femmes d'origine rurale des occasions de s'affirmer en tant qu'individu et ils pourraient à terme modifier les rapports de genre en milieu rural (Hertrich et Lesglingand, 2001).

D'autre part, on observe que le comportement migratoire des femmes mariées est relativement peu sensible à leurs caractéristiques individuelles. En revanche, le milieu de résidence du conjoint est pour ces femmes déterminant (variable qui n'apparaissait bien évidemment pas dans les facteurs explicatifs de la migration des femmes célibataires). Les femmes nées après 1970 se distinguent. Elles ont, en effet, une plus forte propension à migrer à destination du milieu urbain dès lors qu'elles sont sans emploi en milieu rural ou qu'elles ont déjà séjourné en milieu urbain. Elles ont également une plus forte propension à suivre leur conjoint en milieu urbain dès lors que ce dernier s'y installe comparativement aux femmes appartenant aux générations plus âgées. Ainsi, dans un contexte où la mobilité des femmes est particulièrement restreinte et l'autonomie par le travail difficilement réalisable, le mariage apparaît comme une structure d'opportunité qui peut être exploitée par les femmes qui voudraient quitter définitivement leur milieu d'origine.

En définitive, les femmes en quête d'autonomie ont pu emprunter des chemins multiples et la période récente ne semble pas radicalement différente des précédentes au Burkina Faso. La dynamique de l'insertion des migrantes sur le marché du travail urbain mériterait à ce stade d'être éclairée afin d'évaluer dans quelle mesure la migration peut répondre aux aspirations des femmes d'origine rurale.

Tableau 10 : Coefficients estimés pour la première migration à destination du milieu urbain des femmes célibataires

VARIABLES	Références	Modalités	Ensemble des femmes		Femmes nées en 1936-70	Femmes nées en 1971-85
			A	B		
COHORTE	Nées en 1936-70	Nées en 1971-85	1,2 ***	1,0 ***	0,3 ***	0,1
NIVEAU D'ÉDUCATION ⁺	Nombre d'années de scolarité					
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ⁺	Nombre d'années d'activité rémunérée	Active occupée rémunérée		0,1 ***		0,1
		Inactive occupée		-0,6		-0,2 **
		Inactive non rémunérée		2,8 ***		4,1 ***
STATUT DANS L'ACTIVITÉ DU MOMENT ⁺	Active occupée non rémunérée (aide familiale)	Inactive scolarisée		1,4 ***		1,8 **
		Inactive non scolarisée ou chômeuse		1,6 ***		1,7 ***
TAILLE DE LA FAMILLE D'ORIGINE	Nombre de frères et sœurs du côté du père		0,0		0,0	0,1
RANG DE NAISSANCE	Nombre de frères et sœurs du côté de la mère		-0,1		0,0	-0,1
	Rang de naissance du côté du père		0,0		0,1 **	-0,1
	Rang de naissance du côté de la mère		0,1		-0,2	0,2
CSP DU PÈRE	Agriculteur ou éleveur	Autre catégorie subalterne		0,7		0,6
		Cat. intermédiaire ou supérieure		1,2 ***		0,9
		Autre catégorie subalterne		-0,2		-0,3
CSP DE LA MÈRE	Agricultrice ou éleveuse	Cat. intermédiaire ou supérieure		0,7		-0,7
				0,6		0,0
				-0,8 **		-1,2
DÉCÈS DES PARENTS ⁺	Décès du père			-0,2		-0,2
				0,4		2,2 ***
				-0,5		0,3
STATUT DE RESIDENCE ⁺	Hébergée par les parents	Hébergée par les beaux-parents		-		-
		Hébergée par d'autres personnes		0,2		0,5
		Locataire		0,1		-0,1
		Propriétaire		0,4		2,1 ***
		Autre		-0,6		1,4
INDICE DE CONFORT DANS LE LOGEMENT ⁺						
ENFANTS À CHARGE ⁺	Nombre d'enfants de 0 à 6 mois					
	Nombre d'enfants de 6 mois à 6 ans					
	Nombre d'enfants de 7 ans ou plus non scolarisés					
	Nombre d'enfants de 7 ans ou plus scolarisés					

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso – 2000".

⁺ varie dans le temps

*** p<0,01 (significatif au seuil de 1%) ** p<0,05 (significatif au seuil de 5%)

Nos estimations tiennent compte du plan de sondage. Les détails techniques et les indicateurs de performance des modèles figurent en annexe 4.

Tableau 11 : Coefficients estimés pour la première migration à destination du milieu urbain des femmes mariées

VARIABLES	Références	Modalités	Ensemble des femmes		Femmes nées en 1936-70	Femmes nées en 1936-70
			A	B		
COHORTE	Nées en 1936-70	Nées en 1971-85	0,8	-0,2		
NIVEAU D'ÉDUCATION ⁺	Nombre d'années de scolarité			0,0	0,0	0,1
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ⁺	Nombre d'années d'activité rémunérée			0,0	0,0	0,1
EXPÉRIENCE MIGRATOIRE ⁺	Nombre d'années de résidence en milieu urbain			-0,1	-0,2	0,3
	Nombre d'années de résidence à l'étranger			0,0	0,0	0,3
STATUT DANS L'ACTIVITÉ DU MOMENT ⁺	Active occupée non rémunérée (aide familiale)	Active occupée rémunérée		-0,2	-0,2	-0,6
		Inactive scolarisée		0,1	2,1	-0,6
		Inactive non scolarisée ou chômeuse		1,5	0,7	2,4
TAILLE DE LA FAMILLE D'ORIGINE	Nombre de frères et sœurs du côté du père			0,0	0,0	0,0
	Nombre de frères et sœurs du côté de la mère			-0,1	0,0	-0,2
RANG DE NAISSANCE	Rang de naissance du côté du père			0,0	0,0	0,0
	Rang de naissance du côté de la mère			0,0	-0,1	0,1
CSP DU PÈRE	Agriculteur ou éleveur	Autre catégorie subalterne		0,0	-0,1	-0,8
CSP DE LA MÈRE	Agricultrice ou éleveuse	Cat. intermédiaire ou supérieure		0,1	-1,2	0,8
		Autre catégorie subalterne		0,4	-0,3	1,3
		Cat. intermédiaire ou supérieure		0,5	-0,6	-
DÉCÈS DES PARENTS ⁺	Décès du père			0,2	0,5	-0,4
	Décès de la mère			0,6	0,0	0,6
STATUT DE RESIDENCE ⁺	Hébergée par les parents	Hébergée par les beaux-parents		-0,7	0,0	-2,7
		Hébergée par d'autres personnes		-0,2	0,4	-0,3
		Locataire		-0,2	0,2	-0,8
		Propriétaire		-2,7	-1,8	-
		Autre		-0,7	-0,6	-
INDICE DE CONFORT DANS LE LOGEMENT ⁺						
ENFANTS À CHARGE ⁺	Nombre d'enfants de 0 à 6 mois			0,0	0,1	-0,1
	Nombre d'enfants de 6 mois à 6 ans			-0,1	0,5	-1,3
	Nombre d'enfants de 7 ans ou plus non scolarisés			0,7	0,6	1,2
	Nombre d'enfants de 7 ans ou plus scolarisés			-0,8	-0,6	-
STAT. MATRIMONIAL DU CONJOINT ⁺	Monogame	Polygame		-0,2	-0,3	-
	Milieu rural	Ouagadougou ou Bobo Dioulasso		0,1	-0,5	0,3
MILIEU DE RÉSIDENCE DU CONJOINT ⁺		Autre ville		4,7	4,2	6,4
		Étranger		3,9	3,3	5,0
				0,4	0,2	1,1

⁺ varie dans le temps

*** p<0,01 (significatif au seuil de 1%) ** p<0,05 (significatif au seuil de 5%)

Nos estimations tiennent compte du plan de sondage. Les détails techniques et les indicateurs de performance des modèles figurent en annexe 4.

**"Migrations féminines du milieu rural vers le milieu urbain
au Burkina Faso : émancipation ou exploitation ?"**

Gael Le Jeune, étudiante au doctorat

Département de démographie

Université de Montréal

Article soumis pour publication à la

Revue canadienne des études africaines / Canadian Journal of African Studies

Chapitre 6 : MIGRATIONS FEMININES DU MILIEU RURAL VERS LE MILIEU URBAIN AU BURKINA FASO : EMANCIPATION OU EXPLOITATION ?

6.1 Introduction

Selon la théorie de la modernisation, les migrations du milieu rural "*traditionnel*" vers le milieu urbain "*moderne*" constituent un des mécanismes fondamentaux par lequel advient le changement social (Piché *et al.*, 2001). Les femmes qui participent à ce courant migratoire sont censées bénéficier de nouvelles opportunités à destination et voir leur statut s'améliorer (Tienda et Booth, 1991). Cependant, en milieu urbain au Burkina Faso, les jeunes femmes occupent des emplois de plus en plus précaires (Calvès et Schoumaker, à paraître) et les femmes, dans leur ensemble, se retrouvent concentrées dans le sous-secteur le moins évolutif du secteur informel (Dijkman et Van Dijk, 1993 ; Lachaud, 1997). Si l'immense majorité des femmes accède au statut de travailleuse indépendante, ce statut est loin de leur garantir une quelconque autonomie financière tant les charges familiales qui pèsent sur elles ont tendance à s'alourdir en milieu urbain (Robertson et Berger, 1986 ; Greenhalgh, 1991). Ainsi, les migrantes peuvent gagner sur certains plans tout en perdant sur d'autres ; ce qui complique l'évaluation de l'impact de la migration.

Dans cet article, nous nous intéresserons non seulement aux répercussions des migrations à destination du milieu urbain sur la trajectoire professionnelle des femmes burkinabé d'origine rurale mais aussi à la dynamique de l'insertion de ces migrantes sur le marché du travail urbain en lien avec les rapports qui s'instaurent entre conjoints dans ce nouvel environnement. En effet, comme le soulignent certains auteurs (Curtis, 1986 ; Beneria et Roldàn, 1987 ; Tienda et Booth, 1991 ; Grieco et Boyd, 1998), l'accès à l'emploi rémunéré ne suffit pas à améliorer la condition des femmes dès lors que la redistribution des ressources entre les sexes à l'intérieur des familles s'opère de façon inégalitaire.

Pour mener à bien ce travail, nous utiliserons conjointement des données quantitatives et qualitatives. Il s'agit, d'une part, de biographies individuelles recueillies en 2000 auprès d'un échantillon national stratifié de 8 643 individus (dont

4 568 femmes) – ces biographies retracent les trajectoires migratoire, professionnelle et familiale de ces individus – et, d'autre part, d'entretiens approfondis menés en 2001 à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, auprès d'une vingtaine de femmes, migrantes d'origine rurale pour la plupart.

6.2 Problématique

Au Burkina Faso, les femmes ont plus de chances d'être rémunérées pour leur travail en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon les données du dernier recensement de la population de 1996, 16% des femmes, âgées de 10 ans ou plus, exercent une activité rémunérée à titre principal en milieu urbain – en tant que travailleuse indépendante essentiellement – contre 10% en milieu rural (INSD, 2000a). En fait, en milieu rural, près des trois quarts des femmes se déclarent "aides familiales" alors qu'en milieu urbain, plus des deux tiers se déclarent "inactives". Parmi ces inactives, on compte un bon nombre d'élèves ou d'étudiantes mais aussi des femmes dont le travail domestique n'est même plus considéré comme du travail ; ce qui est assez révélateur d'une certaine difficulté à se faire valoir (Boserup, 1970 ; Morokvasic, 1984).

Les femmes occupent une position marginale sur le marché du travail urbain au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique de l'ouest (Lachaud, 1997). Certains travaux tendent à montrer que le statut migratoire a relativement peu d'importance dans la dynamique de l'insertion des femmes sur ces marchés (Piché *et al.*, 1995 ; Mariko, 1996 ; Traoré, 1997). Le moindre accès des femmes à la scolarisation, à l'apprentissage et aux différentes sources de financement (Dijkman et Van Dijk, 1993 ; Meagher, 1995 ; Lachaud, 1997), mais aussi le manque de temps et le poids des charges familiales qui viennent régulièrement grever le budget des entrepreneuses (Etienne, 1983 ; Robertson, 1984 ; Vaa, 1991 ; Clark, 1994) seraient responsables de la situation.

En fait, la position marginale des femmes sur le marché du travail urbain résulte d'un certain nombre d'arbitrages familiaux – inégale répartition du travail domestique entre les sexes, scolarisation des garçons plutôt que des filles, moindre crédit accordé

aux activités féminines – qui produisent et maintiennent les inégalités de genre (Curtis, 1986 ; Beneria et Roldàn, 1987 ; Tienda et Booth, 1991 ; Grieco et Boyd, 1998). C'est pourquoi l'amélioration éventuelle de la situation professionnelle des femmes migrantes peut se révéler illusoire si les mécanismes de redistribution des ressources à l'intérieur des familles n'évoluent pas de manière à renforcer l'autorité et l'autonomie des femmes. Tienda et Booth (1991) nous suggèrent à ce titre de nous intéresser à l'évolution des échanges monétaires et non-monétaires entre conjoints au cours du processus de migration.

En Afrique de l'ouest, ces échanges sont habituellement bien codifiés. En milieu rural au Burkina Faso, on s'attend par exemple à ce que les femmes fournissent l'essentiel du travail domestique, une partie du travail agricole et qu'elles se débrouillent pour produire ou acheter les légumes pour la préparation des repas, les hommes se chargeant du reste²⁸ (Ouédraogo, 2000). En milieu urbain, les femmes continuent d'assurer le travail domestique mais elles sont aussi appelées à prendre en charge une partie des dépenses du ménage. En fait, les couples entretiennent couramment des budgets séparés, chacun des conjoints assurant différents types de dépenses pour le ménage (Fapohunda, 1988). Cependant, il semblerait que les responsabilités financières respectives des hommes et des femmes évoluent en fonction d'un certain rapport de force entre les sexes qui est aujourd'hui exacerbé du fait de la crise.

Des études de cas réalisées dans les pays environnants (Etienne, 1983 ; Robertson, 1984 ; Vaa, 1991 ; Clark, 1994) tendent à montrer que la situation des femmes se dégrade dans le contexte urbain actuel. En effet, les ménages s'appauvrissent et comme il revient ultimement aux femmes de s'occuper des enfants, elles sont contraintes de prendre en charge une part de plus en plus importante du budget familial en dépit de leurs maigres moyens. Ces nouvelles responsabilités ne sont, semble-t-il, pas accompagnées d'une remise en question de l'autorité du conjoint ni d'une redéfinition des rôles de chacun. En fait, les hommes seraient en position de

²⁸ Les hommes doivent notamment fournir le reste des ingrédients nécessaires à la préparation des repas et le logement. Ils sont également censés prendre en charge les dépenses de santé des femmes et les dépenses de santé et d'éducation des enfants.

force en milieu urbain du fait de leur meilleur niveau d'éducation, de leur meilleure intégration au marché du travail et de l'abondance relative des femmes²⁹. La mobilité des femmes sur le marché du travail urbain serait ainsi limitée. Robertson et Berger (1986 : 17) résument en ces termes cette réalité :

"any rise in women's income may force them to bear more of the burden for supporting the family and men less, thus making meaningless any equation of autonomy and ultimate control over the disposition of resources. For most women, there is little choice involved in allocation of resources when that choice is whether or not to feed their children".

Dans cette perspective, la situation familiale des femmes devrait avoir une influence prépondérante sur leur comportement sur le marché du travail. On pense notamment au statut matrimonial et au nombre d'enfants à charge. Le statut matrimonial à l'arrivée en ville devrait également avoir un impact considérable sur la destinée des migrantes. Les célibataires qui effectuent des migrations de travail bénéficient généralement du soutien d'un réseau de ressortissantes de la même communauté villageoise ou ethnique qui les met rapidement en relation avec des employeurs potentiels. Cependant, ces femmes ne restent généralement en ville que le temps d'accumuler l'argent nécessaire à la constitution de leur trousseau de mariage (Compaoré et Ouattara, 1999). Les femmes qui migrent dans le cadre du mariage sont, en revanche, appelées à s'installer d'une façon plus durable en milieu urbain mais leur conjoint peut représenter leur seule "personne-ressource" à destination et on peut s'attendre à ce que les activités économiques de ces femmes soient fortement entravées.

Si l'on examine rapidement le statut dans l'activité des femmes au Burkina Faso en 2000 selon leur milieu de résidence, leur statut matrimonial et leur statut migratoire (Tableau 12, page 97), on constate que la migration à destination du milieu urbain semble améliorer les perspectives d'emploi des femmes d'origine rurale si tant est

²⁹ Cette abondance de femmes tient au fait que les hommes recherchent des conjointes plus jeunes qu'eux – à titre indicatif, l'écart entre l'âge médian à la première union des hommes et des femmes est de 8 ans en milieu urbain selon les données de la dernière Enquête démographique et de santé (INSD et Macro, 2000) – et que ces conjointes potentielles sont, du fait de la structure par âge de la population, relativement nombreuses (Pison, 1986).

qu'elle intervienne avant le premier mariage. En effet, les célibataires, qui sont essentiellement aides familiales en milieu rural, se partagent entre les études et des activités rémunérées et non-rémunérées en milieu urbain. On note cependant que les migrantes y sont moins souvent scolarisées que les non-migrantes. Les femmes mariées sont, quant à elles, plus fréquemment rémunérées pour leur travail en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, ce n'est qu'en ville qu'elles ont la possibilité d'accéder à des emplois rémunérés dans le secteur protégé de l'économie. Les femmes mariées, arrivées célibataires en milieu urbain, apparaissent privilégiées à ce titre : elles constituent la catégorie de femmes que l'on retrouve en plus grande proportion dans ce secteur. En revanche, les femmes mariées, arrivées mariées en ville, n'accèdent pas à ce type d'emploi.

Cependant, la situation professionnelle des femmes à un instant donné résulte d'un long processus au cours duquel certaines femmes ont été scolarisées, d'autres ont migré, certaines enfin se sont mariées et ont eu des enfants. Seul un modèle de régression comme le modèle de Cox (1972), qui intègre la dimension temporelle, permet de mettre en évidence les facteurs qui ont eu une influence déterminante sur l'accès des femmes à l'emploi rémunéré et à l'emploi "protégé".

Dans cet article, nous utiliserons, dans un premier temps, ce type de modèle pour vérifier que la migration à destination du milieu urbain améliore les perspectives d'emploi des femmes d'origine rurale et mettre en évidence les déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail urbain au Burkina Faso. Dans un deuxième temps, nous aurons recours à l'analyse qualitative pour expliquer comment la dynamique des échanges entre conjoints marginalise les femmes sur le marché du travail urbain, en particulier celles qui sont arrivées en ville dans le cadre du mariage.

Tableau 12 : Statut dans l'activité des femmes de 15 à 64 ans au Burkina Faso selon le milieu de résidence, le statut matrimonial et le statut migratoire

Statut dans l'activité	MILIEU RURAL			MILIEU URBAIN					
	Célibataires	Mariées		Célibataires		Mariées		Non-migrantes arrivées célibataires	Non-migrantes arrivées mariées
		Non-migrantes	Mariées	Non-migrantes	Migrantes	Non-migrantes	Mariées		
Active occupée	secteur protégé	0	0	2	9	6	13	0	
	secteur non-protégé	9	60	22	34	50	33	48	
	Non-rémunérée	81	36	20	36	9	28	34	
Chômeuse		0	0	1	2	1	0	0	
Inactive	Scolarisée	6	0	46	18	1	1	0	
	Non-scolarisée	4	4	9	1	33	25	18	
	Total	100	100	100	100	100	100	100	
	Effectif	133	1463	343	67	465	114	536	

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso - 2000".

Notes : a) Nous avons exclu les femmes veuves ou divorcées en raison de leur trop faible effectif.

b) Secteur protégé de l'économie : secteur où se concentrent les emplois de cadre moyen dans le privé, employé de la fonction publique, employé des forces de l'ordre, cadre moyen dans le public, profession libérale et cadre supérieur dans les secteurs privé et public.

c) Non-migrante : femme qui n'a jamais changé de milieu de résidence.

d) Migrante : femme qui n'est pas sortie du milieu rural entre 6 et 12 ans et qui a effectué au moins une migration à destination du milieu urbain par la suite.

6.3 Données et méthodologie

En 2000, au cours de la première phase de collecte de l'enquête "*Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*" (Poirier *et al.*, 2001), quelque 8 600 biographies ont été recueillies auprès d'un échantillon national stratifié représentatif de la population burkinabé âgée de 15 à 64 ans. Les données quantitatives, dont nous disposons, présentent donc la particularité d'être non seulement représentatives à l'échelle nationale mais aussi longitudinales et multidimensionnelles. Les biographies qui ont été recueillies comportent en effet plusieurs volets : elles retracent à la fois les trajectoires migratoire, professionnelle et familiale des individus, de l'âge de six ans jusqu'à la date de l'enquête.

Avec ces données, nous sommes en mesure d'utiliser les techniques de l'analyse quantitative des biographies qui sont particulièrement appropriées pour mettre en évidence des relations de cause à effet dans l'enchaînement des événements qui marquent les trajectoires individuelles (Blossfeld et Rohwer, 2002). Représentatives à l'échelle nationale, ces données nous fournissent à la fois des informations sur les migrants et les non-migrants et notamment les individus qui n'ont jamais quitté le milieu rural. Elles nous permettent également de retracer les épisodes de résidence en milieu urbain des individus qui sont revenus en milieu rural et donc d'apprécier pleinement toute la dynamique de l'insertion et de la non-insertion urbaine.

Le milieu urbain est constitué de l'ensemble des localités de 10 000 habitants ou plus. Cette définition qui se base sur un simple critère démographique nous semble plus pertinente que les définitions officielles qui changent constamment (Beauchemin *et al.*, 2002).

Nous désignerons l'ensemble des femmes qui ont commencé leur trajectoire migratoire en milieu rural entre 6 et 12 ans comme les femmes "d'origine rurale". La plupart sont nées en milieu rural et – ce qui est sans doute plus déterminant pour la suite de leur trajectoire – elles y ont été socialisées. Parmi les femmes d'origine

rurale, nous distinguerons les non-migrantes, c'est-à-dire les femmes qui n'ont jamais quitté le milieu rural, et les migrantes, c'est-à-dire les femmes qui ont quitté le milieu rural après 12 ans pour séjourner pendant une période minimale de 3 mois en milieu urbain, que leur séjour se soit prolongé jusqu'à la date de l'enquête ou qu'il se soit interrompu avant (les migrantes peuvent avoir effectué des migrations répétées à destination du milieu urbain ou encore avoir séjourné à l'étranger). Nous différencierons, en outre, les migrantes selon leur statut matrimonial à leur première arrivée en ville ; ce qui peut nous donner une indication sur les circonstances de leur première migration.

La mesure de l'activité économique des femmes est particulièrement sensible aux conditions de la collecte des données (Anker, 1994). Aussi, faut-il mentionner que des directives avaient été adressées aux enquêteurs afin qu'ils prennent en compte l'ensemble des petites activités informelles fréquemment exercées par les jeunes et les femmes et qui ne sont pas toujours considérées comme du travail. En conséquence, les taux d'activité que l'on peut calculer à partir de nos données biographiques sont particulièrement élevés : le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans en 2000 au moment de l'enquête s'élève par exemple à 78% en milieu urbain.

Les biographies professionnelles des individus comportent tous leurs différents épisodes d'activité (y compris les épisodes de chômage) et d'inactivité (et notamment les épisodes d'études) depuis l'âge de six ans³⁰. Les trois questions suivantes permettent en général de cerner la nature exacte de chaque épisode de travail :

- Quelle était cette activité (en clair) ?
- Quel était votre statut dans cette activité ?
- Établissiez-vous ou aviez-vous une / des fiche(s) de paie ?

Le statut dans l'activité permet notamment de distinguer les activités rémunérées (pour lesquelles les individus sont indépendants, employeurs ou salariés) des activités

³⁰ Les épisodes d'activité ou d'inactivité qui ont duré moins de 3 mois n'ont pas été enregistrés comme, par ailleurs, les épisodes de résidence de moins de 3 mois.

non-rémunérées (pour lesquelles les individus sont apprentis ou aides familiaux). Les activités "non-rémunérées" sont en fait le plus souvent partiellement rémunérées ou rémunérées en nature.

Nous avons recodé les activités par catégorie socioprofessionnelle en considérant les réponses à ces trois questions afin de distinguer les individus qui, non seulement, sont rémunérés pour leur travail, mais aussi, se situent dans le haut de l'échelle sociale (cadres moyens dans le privé, employés de la fonction publique, des forces de l'ordre, cadres moyens dans le public, professions libérales et cadres supérieurs dans les secteurs privé et public). Ces individus bénéficient des emplois les plus stables et les mieux rémunérés. Nous parlerons d'emplois "protégés".

La mobilité professionnelle des femmes peut ainsi être mesurée en calculant leur probabilité d'accéder à l'emploi rémunéré et à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie. Cependant, ce dernier type de transition est relativement rare chez les femmes burkinabé. Dans la masse des femmes qui accèdent à un l'emploi rémunéré dans le secteur non-protégé de l'économie, on peut, en revanche, chercher à distinguer celles qui ne pratiquent que de petites activités de survie de celles qui arrivent à dégager des surplus relativement importants. Nous aurons recours à nos données qualitatives pour faire cette distinction.

Les informations biographiques recueillies dans le cadre de la première opération de collecte ont en effet été complétées en 2001 pour une vingtaine de femmes. Pour cet échantillon sélectionné, nous avons notamment pu obtenir l'histoire complète des revenus d'activités et de leur utilisation (investissement et/ou consommation). Ces données nous renseignent ainsi sur la mobilité professionnelle des femmes en rapport avec l'ampleur de leurs contributions au budget familial. Cette deuxième opération de collecte visait principalement à documenter les interactions entre vie active et vie familiale telles que vécues par les femmes migrantes et non-migrantes en milieu urbain. Nous avons choisi d'interroger des femmes âgées de 25 à 29 ans ayant eu au moins un enfant né vivant afin de cibler les femmes qui éprouvent potentiellement le

plus de difficultés à concilier leurs vies active et familiale. Dans cette tranche d'âges, les femmes se retrouvent en effet avec de jeunes enfants sans pouvoir bénéficier de l'aide d'enfants plus âgés (Clark, 1994).

Nous avons donc sélectionné un ensemble de femmes nées entre 1971 et 1975, ayant eu au moins un enfant né vivant, résidant à Ouagadougou et ayant commencé leur trajectoire migratoire à six ans en milieu rural ou à Ouagadougou. 169 femmes correspondaient à ces critères. Les femmes qui ont été effectivement interrogées sont les 20 premières que les enquêteurs ont retrouvées dans les secteurs 29, 27 et 17 (secteurs périphériques de Ouagadougou) où se concentraient ces femmes. Ces entretiens approfondis ont été menés par deux enquêteurs spécialement formés et encadrés, Léa Korogho et Yaya Traoré.

Le tableau 13 (page 102) présente les particularités de notre échantillon qualitatif tel qu'il a été sélectionné par rapport à l'ensemble de la population féminine urbaine. On voit que les femmes de notre échantillon qualitatif ont eu plus d'enfants en moyenne que l'ensemble des résidentes de Ouagadougou appartenant à la même tranche d'âges. En revanche, leur nombre moyen d'enfants nés vivants se rapproche de celui des résidentes de l'ensemble du milieu urbain burkinabé. Nous avons volontairement surreprésenté les migrantes d'origine rurale dans notre échantillon qualitatif pour pouvoir considérer différentes catégories de migrantes. 12 femmes sur 20 ont commencé leur trajectoire migratoire à six ans en milieu rural et, parmi elles, la moitié sont arrivées à Ouagadougou pour la première fois en tant que célibataires. La moitié des femmes de notre échantillon qualitatif a été scolarisée, ce qui se rapproche du taux de scolarisation des résidentes de Ouagadougou de la même tranche d'âges. Les femmes de notre échantillon ont des taux d'activité et des taux d'activité rémunérée légèrement supérieurs à ce que l'on peut observer chez l'ensemble des résidentes de Ouagadougou de la même tranche d'âges. En revanche, aucune ne travaille dans le secteur "protégé" de l'économie urbaine.

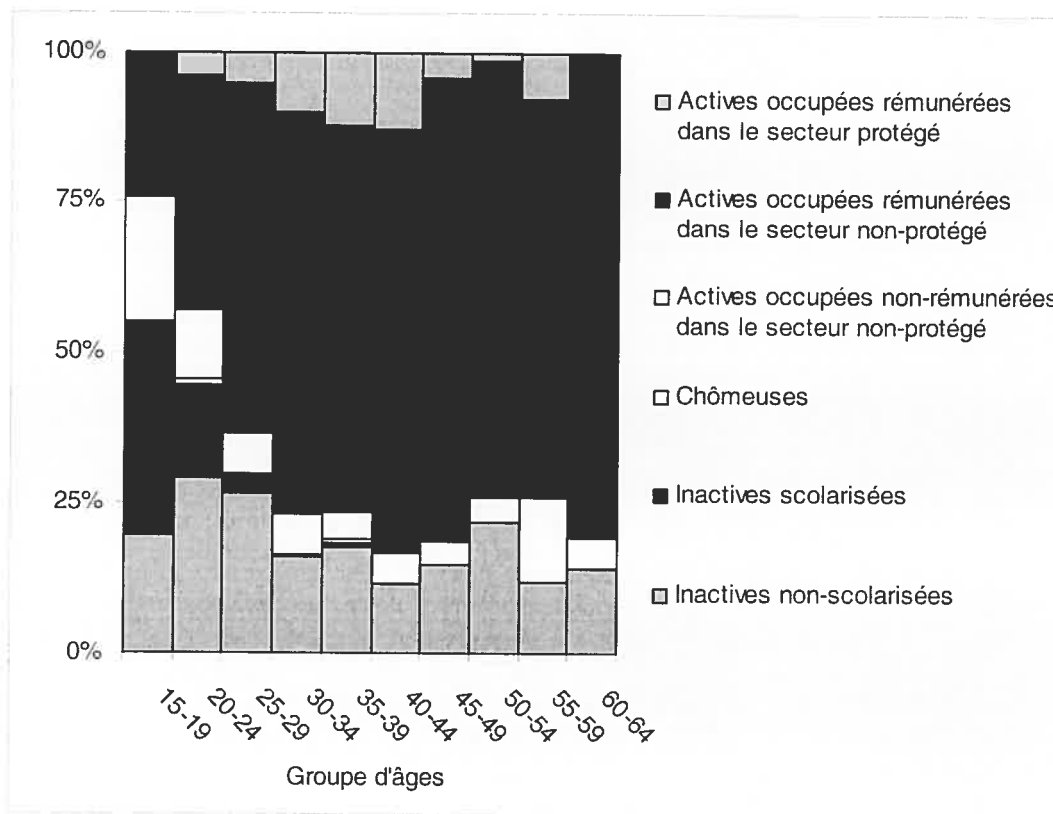
Tableau 13 : Caractéristiques des femmes de l'échantillon qualitatif en 2000

	Ensemble du milieu urbain	Ouaga	Échantillon qualitatif	
Proportion des 25-29 ans dans l'ensemble de la population féminine de 15-64 ans	18%	19%	100%	
Âge moyen à la première union des femmes de 25-29 ans	18,3 ans	18,9 ans	19,0 ans	
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 25-29 ans	2,5	1,9	2,4	
Proportion des femmes de 25-29 ans qui résidaient en milieu rural à 6 ans	69%	35%	60%	
Proportion des femmes de 25-29 ans qui ont été scolarisées	31%	55%	50%	
Proportion des femmes de 25-29 ans actives	84%	68%	70%	
Proportion des femmes de 25-29 ans actives rémunérées	34%	61%	65%	
Proportion des femmes de 25-29 ans actives rémunérées dans le secteur "protégé"	2%	5%	0%	
	Effectifs	2403	1423	20

Source : Données biographiques de l'enquête "*Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso – 2000*"

Cependant, les témoignages de ces femmes reflètent bien la réalité de la vie quotidienne pour l'immense majorité des femmes âgées de 25 ans ou plus à Ouagadougou qui sont essentiellement indépendantes dans le secteur non-protégé de l'économie (Figure 10, page 103).

Figure 10 : Statut dans l'activité de la population féminine résidant à Ouagadougou en 2000 selon le groupe d'âges



Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso – 2000"

6.4 Résultats

6.4.1 La migration à destination du milieu urbain améliore-t-elle les perspectives d'emploi des femmes d'origine rurale ?

On s'attend à ce que les femmes d'origine rurale voient leur chances d'accéder à l'emploi rémunéré augmenter suite à une migration à destination du milieu urbain, ce que confirment nos résultats : la migration à destination du milieu urbain multiplie presque par 3 les chances d'accéder à l'emploi rémunéré pour les femmes d'origine rurale, indépendamment de leur statut matrimonial, nombre d'enfants à charge, niveau d'éducation et cohorte de naissance (Tableau 14, page 104).

Tableau 14 : Déterminants de l'accès au premier emploi rémunéré et au premier emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie au Burkina Faso pour les femmes d'origine rurale³¹ (Cox Hazard Ratios)

VARIABLES	RÉFÉRENCES	MODALITÉS	PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ	PREMIER EMPLOI PROTÉGÉ
Milieu de résidence ⁺	Rural	Urbain	2,93 ***	2,38
Statut matrimonial ⁺	Célibataire	Mariée	0,92	0,17 **
		Veuve ou divorcée	2,20 **	-
Nombre d'enfants à charge ⁺	Nombre d'enfants de moins de 2 ans		0,53 ***	3,25
	Nombre d'enfants de 2 à 6 ans		0,71 ***	0,70
	Nombre d'enfants de 7 ans ou plus		0,96	1,16
Niveau d'éducation ⁺	Nombre d'années de scolarité		1,04	1,48 ***
Cohorte de naissance	1936-60	1961-70	1,10	0,26 **
		1971-85	0,98	0,31

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso – 2000"

Notes : ⁺ varie dans le temps

*** p<0,01 ** p<0,05

Nos estimations tiennent compte du plan de sondage. Les détails techniques et les indicateurs de performance des modèles figurent en annexe 5.

Le fait d'être veuve ou divorcée augmente également les chances pour les femmes d'origine rurale d'accéder à l'emploi rémunéré alors que le fait d'avoir des enfants à charge de moins de 6 ans et surtout de moins de 2 ans constitue un handicap. Le nombre d'années de scolarité n'a pas d'effet significatif ; ce qui peut s'expliquer par le fait que la majorité des femmes d'origine rurale accède à l'emploi rémunéré en milieu rural (la plupart ne sorte jamais de leur milieu d'origine). Le type d'emploi rémunéré exercé dans ce milieu ne requiert pas de formation formelle.

³¹ On considère que les femmes sont à risque d'accéder à l'emploi rémunéré à partir de 12 ans ou à partir de la fin de leur période d'études pour celles qui ont été scolarisées au-delà de cet âge.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie, en revanche, le niveau d'éducation est déterminant alors que le fait de résider en milieu urbain pour les femmes d'origine rurale n'a pas plus d'effet significatif. En fait, bien que l'accès à l'emploi protégé intervienne essentiellement en milieu urbain, l'effet de sélection, c'est-à-dire le fait que les migrantes aient des caractéristiques particulières dans l'ensemble des femmes d'origine rurale, importe plus que la migration en elle-même. Par rapport aux femmes qui restent en milieu rural, les femmes qui migrent à destination du milieu urbain ont notamment un niveau d'éducation plus élevé et elles sont plus fréquemment célibataires ; ce qui favorise manifestement l'accès à ce type d'emploi. On remarque également que les femmes appartenant aux générations les plus jeunes (nées après 1960) ont plus de difficultés à accéder à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé.

6.4.2 Quels sont les déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail urbain au Burkina Faso ?

Sur le marché du travail urbain, l'éducation favorise l'accès à l'emploi rémunéré mais le statut matrimonial et le statut migratoire des femmes ont également une influence considérable sur la probabilité des femmes d'accéder à ce type d'emploi (Tableau 15, page 106).

Par rapport aux célibataires non-migrantes, les femmes mariées non-migrantes et les femmes migrantes célibataires ou mariées (arrivées mariées) ont respectivement 50% et 80% plus de chances d'accéder à l'emploi rémunéré. Comme l'observe (Glick, 1999), le mariage semble contraindre les femmes à l'activité économique. En fait, on peut penser que les femmes mariées comme les migrantes sont poussées sur le marché du travail par la nécessité. On remarque par ailleurs que les femmes veuves ou divorcées sont les femmes qui ont, de loin, la plus forte propension à entrer en activité, cette dernière catégorie de femmes n'ayant plus accès aux revenus d'un père ou d'un conjoint.

Tableau 15 : Déterminants de l'accès au premier emploi rémunéré et au premier emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie au Burkina Faso pour les femmes qui résident en milieu urbain³² (Cox Hazard Ratios)

VARIABLES	RÉFÉRENCES	MODALITÉS	PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ	PREMIER EMPLOI PROTÉGÉ
Statut matrimonial ⁺ et statut migratoire	Célibataire non-migrante	Célibataire migrante	1,79 **	0,96
		Mariée non-migrante	1,52 ***	0,53
		Mariée arrivée célibataire	1,23	0,60
		Mariée arrivée mariée	1,81 ***	0,38
		Veuve ou divorcée	2,73 ***	2,04
Nombre d'enfants À charge ⁺	Nombre d'enfants de moins de 2 ans		1,09	1,51
	Nombre d'enfants de 2 à 6 ans		0,86	0,89
	Nombre d'enfants de 7 ans ou plus		1,07	0,92
Niveau d'éducation ⁺	Nombre d'années de scolarité		1,04 ***	1,37 ***
Cohorte de naissance	1936-60	1961-70	1,29	0,30 ***
		1971-85	0,93	0,19 ***

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso – 2000"

Notes : ⁺ varie dans le temps

*** p<0,01 ** p<0,05

Nos estimations tiennent compte du plan de sondage. Les détails techniques et les indicateurs de performance des modèles figurent en annexe 5.

Les migrantes arrivées célibataires en ville et qui se sont mariées par la suite n'ont pas un comportement significativement différent de celui des célibataires non-migrantes ce qui laisse à croire que ces femmes sont moins concernées par les difficultés économiques que les catégories que nous venons d'évoquer.

³² Les non-migrantes sont à risque d'accéder à l'emploi rémunéré de 12 ans ou à partir de la fin de leur période d'études pour celles qui ont été scolarisées au-delà de cet âge. Les migrantes sont à risque d'accéder à l'emploi rémunéré à partir de leur arrivée en ville ou à partir de la fin de leur période d'études pour celles qui ont poursuivies leurs études en ville.

Étonnamment, le nombre d'enfants à charge, quel que soit leur âge, n'a pas d'influence significative sur la probabilité des femmes d'entrer en activité.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie urbaine, seuls le niveau d'éducation et la cohorte de naissance ont une influence significative. Chaque année de scolarité supplémentaire augmente de 40% les chances de femmes d'accéder à ce type d'emploi tandis que les femmes nées après 1960 et surtout 1970 ont nettement moins de chances que les femmes appartenant aux générations plus âgées d'y accéder. Ce dernier résultat confirme que la crise qui sévit en milieu urbain affecte tout spécialement les jeunes femmes.

Pour mettre en évidence la dynamique de l'insertion sur le marché du travail urbain, on peut également s'intéresser aux déterminants de la "non-insertion" des migrantes, autrement dit aux déterminants de leur retour vers le milieu rural. On peut penser que les femmes les moins bien insérées économiquement soient plus enclines à effectuer ce type de migration (Beauchemin, 2001). En fait, il n'en est rien : la situation matrimoniale du moment importe plus que l'échec de l'insertion professionnelle parmi les déterminants du retour vers le milieu rural (Tableau 16, page 108).

Le fait d'être célibataire, veuve ou divorcée augmente très significativement les probabilités de retour vers le milieu rural alors que le fait de ne pas avoir accédé à l'emploi rémunéré n'a pas d'effet significatif. Le mariage constitue donc un facteur d'intégration des femmes en ville bien plus que l'accès à l'emploi rémunéré. On remarque par ailleurs que les femmes mariées, qui sont arrivées en ville dans le cadre du mariage, sont les femmes qui ont la propension la plus faible à retourner en milieu rural. L'éducation est aussi un facteur d'intégration : plus les femmes ont été scolarisées et moins elles ont de chances de retourner vers le milieu rural.

Tableau 16 : Déterminants du premier retour vers le milieu rural pour les migrantes d'origine rurale qui ont effectué une première migration à destination du milieu urbain (Cox Hazard Ratios)

VARIABLES	RÉFÉRENCES	MODALITÉS	PREMIER RETOUR
Statut dans l'activité ⁺	Active rémunérée dans le secteur non-protégé	Chômeuse	0,54
		Active non-rémunéré	0,64
		Active rémunéré dans le secteur protégé	3,67
		Inactive scolarisée	0,67
		Inactive non scolarisée	0,72
Statut matrimonial ⁺ et statut matrimonial à l'arrivée en ville pour les femmes mariées	Célibataire	Mariée arrivée célibataire	0,24 ***
		Mariée arrivée mariée	0,14 ***
		Veuve ou divorcée	0,94
Nombre d'enfants à charge ⁺	Nombre d'enfants de moins de 2 ans		0,98
	Nombre d'enfants de 2 à 6 ans		1,44 **
	Nombre d'enfants de 7 ans ou plus		0,96
Niveau d'éducation ⁺	Nombre d'années de scolarité		0,93 **
Cohorte de naissance	1936-60	1961-70	0,95
		1971-85	1,04

Source : Données biographiques de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbain et environnement au Burkina Faso – 2000"

Notes : ⁺ varie dans le temps

*** p<0,01 ** p<0,05

Nos estimations tiennent compte du plan de sondage. Les détails techniques et les indicateurs de performance des modèles figurent en annexe 5.

Enfin et, paradoxalement, les femmes qui sont les mieux insérées sur le marché du travail urbain (qui travaillent dans le secteur protégé de l'économie) semblent avoir plus de chances d'effectuer une migration de retour vers le milieu rural que les femmes actives rémunérées dans le secteur non-protégé mais ce résultat n'est pas significatif. Il s'agit probablement d'affectations dans des localités qui ne sont pas forcément les localités d'origine de ces migrantes.

En résumé, le mariage conditionne largement l'insertion des migrantes sur le marché du travail urbain. C'est le mariage qui retient les migrantes en ville et qui semble contraindre les femmes à l'activité économique mais, comme nous allons le voir maintenant, c'est également le mariage qui limite la mobilité professionnelle des femmes sur le marché du travail urbain.

6.4.3 Quels sont les liens entre mobilité professionnelle des femmes sur le marché du travail urbain et rapports entre conjoints ?

En contrastant l'expérience des deux femmes de notre échantillon qualitatif qui mènent des activités relativement prospères avec celle du reste de l'échantillon qui ne pratiquent que de petites activités de survie dans des conditions souvent pénibles³³, on peut mettre en évidence les déterminants familiaux de la réussite professionnelle dans le secteur non-protégé de l'économie urbaine.

La première (id = 1693) a une trajectoire migratoire complexe : son père était douanier et la famille le suivait au gré de ses affectations. Cependant, à partir de 14 ans, elle réside à Ouagadougou qui est par ailleurs le milieu d'origine de sa famille. Elle est scolarisée jusqu'en troisième où elle échoue au BEPC. La deuxième (id = 4095) est originaire du milieu rural. Elle a une trajectoire migratoire très simple puisqu'elle n'a effectué qu'une seule migration de chez ses parents à chez son conjoint à Ouagadougou à l'occasion de son mariage. Elle n'a pas jamais été scolarisée.

Ces deux femmes ont plusieurs points en commun. Elles ont toutes deux commencé à travailler relativement jeunes (vers l'âge de 12 ans). La première vendait des arachides pendant les vacances scolaires, la deuxième aidait sa mère dans la préparation et la vente de dolo³⁴. Elles ont donc pu acquérir une certaine expérience professionnelle avant le mariage. Elles ont, l'une et l'autre, choisi leur conjoint et

³³ Il s'agit, par exemple, de la vente de produits alimentaires au bord de la route jusqu'à des heures tardives (minuit) ou des dizaines de kilomètres de vélo pédalés dès 5h du matin pour aller chercher de la marchandise avec, fréquemment, un bébé sur le dos.

³⁴ Bière de mil.

continuent de bien s'entendre avec lui. Elles ont chacune deux enfants. La première les a eu relativement jeune, elle était encore à l'école à la naissance du premier et c'est sa mère qui s'en est occupé. Elle ne veut plus d'enfants et s'est fait poser des implants³⁵. La deuxième s'est mariée relativement tard et prend le soin d'espacer ses naissances (elle fait des injections). Elle veut avoir 5 enfants.

En ce qui concerne leurs activités respectives, la première s'appuie beaucoup sur son père qui lui a, par deux fois, prêté des sommes relativement importantes (60 000 FCFA puis 20 000 FCFA). Pendant les trois premières années de son mariage, elle voyageait régulièrement au Niger où elle achetait des plats et toutes sortes de marchandises. Son mari a fini par s'opposer à cette activité. Elle s'est arrêtée pendant 5 ans pour reprendre son activité commerciale sans reprendre toutefois les voyages à l'étranger.

id = 1693 [Vendeuse d'habits, de chaussures et de cosmétiques]

R : Je lui ai dit que comme il ne voulait pas que je fasse du commerce, toutes les dépenses, c'est lui qui allait s'en charger. Mais j'ai vu que ça ne l'arrangeait pas toujours. La solution, c'était que je reprenne mon activité. Parce que, à chaque fois que je voyais quelqu'un porter quelque chose, chaque fois, j'en avais envie, alors aller demander l'argent, chaque fois, dire "je veux ci, je veux ça"... Moi, j'aurais pu me le payer. Alors si je fais le commerce et lui aussi il me donne, ça aide toujours.

[...]

L : Mais actuellement, que pense votre mari de votre commerce ?

R : Il pense que c'est bien mais, comme moi, je voyage toujours, ça ne lui plaît pas. Vous voyez le hangar que j'ai fait, il veut que moi je reste là seulement, il ne veut même pas que je sorte.

L : [Rires] Mais comment vous arrivez jusqu'à présent à faire votre commerce ?

R : Mon pouvoir, c'est que j'arrive à le flatter un peu.

L : Ces flatteries [rire] vous ne voulez pas que j'apprenne ? [Rire]

R : Je peux sortir comme ça un jour – je veux par exemple un moyen de déplacement, je ne l'ai pas encore – pourtant le fait que moi, je me promène, quelqu'un peut me dire qu'il y a une femme qui veut telle chose à tel endroit. Si je peux aller jusque là-bas pour vendre, même si je vois que c'est loin, alors que moi, je quitte la maison à 12h, il y a des jours, à 18h, je n'ai pas encore fini mes tours et je suis obligée de revenir. Si je rentre comme ça à 18h, il me fait des histoires. Donc je suis obligée de ramener quelque chose pour le flatter.

L : [Rire] Comme quoi ?

R : Ça peut être de la nourriture, je peux aller acheter, venir préparer et poser le plat en lui demandant pardon et lui donner des explications. [Elle lui offre aussi fréquemment des habits, des chaussures, etc.]

[Rires collectifs]

³⁵ Elle se justifie ainsi : "Les nourrir et payer leur école, tout est difficile. Et puis la vie aussi est devenue dure. Déjà pour ces deux, il faut payer pour chacun 26 000 francs pour le primaire. Et au secondaire ? Alors que tu ne fais rien, tu vas avoir l'argent où pour payer ? Si tu accouches selon tes moyens, c'est pas mieux ?"

L : Actuellement, vous dites que vous payez pour les dépenses de la maison [son mari vient de perdre son emploi] donc il n'y a plus d'argent dans la caisse ?

R : Pour la caisse, je suis en train de vouloir redémarrer mon commerce. Mais ça n'est pas encore reparti. Pour recommencer, j'ai fait appel à d'autres femmes pour qu'entre nous, commerçantes, on puisse monter une association pour chercher de l'aide, en plus de notre commerce, parce que moi, je veux un moyen de déplacement. Si on arrivait à avoir de l'aide... Donc nous avons fait nos papiers chez un notaire, au CREDO et on nous avait dit de venir le 3...

On voit que du fait de ses appuis extérieurs (son père, ses fournisseurs qui la connaissent et lui font crédit, les autres commerçantes) et de la précarité des revenus de son mari, cette femme arrive à imposer son activité à son mari.

La deuxième bénéficie du soutien sans faille de son conjoint qui lui a notamment acheté un vélo et donné 15 000 FCFA pour qu'elle commence à faire les marchés de la région. (Cette somme peut paraître modeste mais c'est beaucoup plus que ce que les femmes obtiennent en général de leur conjoint pour démarrer une activité. Il faut souligner que le conjoint de cette femme n'est pas plus riche que les autres.) En l'espace de trois ans, elle a pu s'acheter un nouveau vélo et construire dans le non-loti tout en contribuant aux dépenses du ménage. Outre son conjoint, elle bénéficie également du soutien d'autres commerçantes et elle a une "petite sœur" qui est à la maison pour assurer le travail domestique quand elle doit s'absenter.

id = 4095 [Vendeuse de mil, de haricots et de bois]

Y : Mais comment vous partez ? En groupe ou bien... ?

R : Oui, nous sommes nombreuses à partir.

L : Mais le fait que vous soyez nombreuses comme ça, est-ce que si l'une d'entre vous fait faillite, vous l'aidez ?

R : Oui, on s'aide.

L : Vous êtes déjà tombée en faillite ?

R : Oui.

L : Qui vous a aidé ?

R : J'avais perdu un de mes grands-parents. Quand je suis allée à ses funérailles, je suis restée longtemps là-bas et à mon retour, je n'avais plus rien. Et mon mari aussi n'était pas là. Il était allé à Bobo. L'argent que j'avais ne me permettait pas de faire du commerce. C'est mes camarades avec lesquelles je fais les marchés qui m'ont aidée.

L : Elles vous ont donné combien de francs ?

R : Elles m'ont donné 15 000 FCFA car je n'avais que 5 000 FCFA. Ça ne suffisait pas pour aller faire les marchés. J'ai commencé avec cet argent et je les ai remboursées après.

En définitive, c'est le capital initial dont ces femmes ont pu bénéficier qui semble les avoir placées sur une trajectoire ascendante. Ce capital est en règle générale difficile à

mobiliser. Les femmes doivent recourir à des parents qui ont, non seulement, les moyens, mais aussi, la volonté de contribuer à leur autonomie financière. Dans la plupart des cas, c'est le conjoint qui avance le capital initial et la somme est dérisoire. À ce titre, les migrantes – et tout spécialement celles qui sont arrivées dans le cadre du mariage – sont défavorisées dans la mesure où elles ont peu de famille en ville. Comme l'exprime l'une d'elles : "*Quand tu viens du village, c'est compliqué, entre nous les femmes... Si ce n'est pas mon mari, personne ne me donne de l'argent*". En cas de faillite, les exemples de solidarité entrent vendeuses sont très rares. En fait, les femmes qui ne pratiquent que de petites activités de survie n'ont tout simplement pas les moyens d'adopter un tel comportement.

Un autre paramètre important de la réussite semble être la bienveillance du conjoint. En effet, les hommes s'opposent rarement à l'entrée en activité de leurs conjointes. Mais ils semblent veiller à ce que cette activité ne prenne pas trop d'importance par la faiblesse de leur soutien financier, par leur refus d'héberger une "petite soeur" qui pourrait aider leurs conjointes et enfin par leur désengagement progressif vis-à-vis de certains postes de dépenses du ménage. L'arrivée d'une coépouse ne fait qu'aggraver ce type de comportement. Ainsi, les témoignages de ces deux autres femmes :

id = 3234 [Vendeuse de bois, son conjoint est reprographe, salarié dans le public]

"Ces derniers temps, la vente de bois marchait bien. Quand j'achetais pour 500F, je revendais et je pouvais avoir 600F ou 800F de bénéfice. Mais vous avez vu l'enfant non ? Ça ne va pas, il est souffrant présentement. Quand je suis partie à l'infirmerie, je suis allée à l'infirmerie, et j'ai payé les frais des examens médicaux. Mon mari a dit qu'il n'avait pas d'argent. [...] Depuis que je vends, il ne me tend pas 5F."

id = 3182 [Coiffeuse]

"Ça, je peux dire que la vie a changé. Quand j'étais seule, il prenait en charge ces dépenses mais maintenant comme nous sommes 2 [coépouses], il ne s'occupe plus des enfants comme avant."

En fin de compte, les bénéfices dégagés par les femmes servent bien plus souvent à régler les frais d'alimentation, de santé et d'éducation des enfants qu'à réaliser les investissements nécessaires à l'augmentation de leur volume d'activité. Encore une fois, les migrantes arrivées en ville dans le cadre du mariage sont défavorisées car,

bien souvent, elles ont été données en mariage par leurs parents à un migrant installé à Ouagadougou. Certaines ont rencontré pour la première fois leur conjoint le jour de leur mariage et ont migré avec lui quelques jours plus tard. Elles n'ont donc pas choisi leur conjoint et ont de la difficulté à établir avec lui une relation de confiance et de coopération.

Les femmes doivent lutter non seulement pour préserver leur capital mais aussi pour pouvoir consacrer un minimum d'heures de travail à leurs activités économiques. La plupart des femmes évoque, à ce titre, l'absolue nécessité d'espacer les naissances pour pouvoir se maintenir en activité. En effet, dès lors que les naissances sont suffisamment espacées, le dernier né peut être laissé à la garde du frère ou de la sœur aîné. Par ailleurs, la majorité des femmes de notre échantillon ont (ou ont eu) recours à des moyens de contraception moderne pour espacer leurs naissances (ce qui n'apparaissait pas dans les données biographiques). La maîtrise de la fécondité pourrait ainsi constituer un autre préalable à la mobilité professionnelle des femmes sur le marché du travail urbain.

6.5 Discussion

Nos résultats indiquent que les femmes qui migrent du milieu rural vers le milieu urbain voient leurs chances d'accéder à l'emploi rémunéré augmenter significativement. S'agissant de l'accès à un emploi dans le secteur protégé de l'économie, ce n'est pas tant la migration que les caractéristiques des migrantes, et notamment leur niveau d'éducation relativement élevé et leur statut de célibataire, qui augmentent leurs chances de réussite.

Nous avons également montré que les migrantes s'insèrent plus vite que les non-migrantes sur le marché du travail urbain mais elles n'ont pas significativement plus de chances d'accéder aux emplois rémunérés dans le secteur protégé de l'économie urbaine. Par ailleurs, l'emploi rémunéré ne retient pas les femmes en ville. C'est plutôt le mariage qui exerce cet effet.

En fait, l'entrée en activité des femmes sur le marché du travail urbain se fait plus par nécessité que par choix. On s'aperçoit que les activités que mènent les femmes en ville, le plus fréquemment en tant que travailleuse indépendante, sont loin de leur garantir une quelconque autonomie financière. Elles restent largement tributaires de leur conjoint qui, en tant que principal bailleur de fonds, peut s'arranger pour les maintenir dans cette situation de dépendance qui tourne forcément à son avantage.

Les femmes apparaissent néanmoins particulièrement attachées à leurs activités économiques peut-être en raison du lien entre ces activités et leur rôle de mère qui, comme le suggère Clark (1999 : 8), est d'assurer la survie des enfants en s'arrangeant pour gagner "*a steady, reliable daily income*". Dans cette perspective, la faible mobilité des femmes sur le marché du travail urbain peut résulter d'un choix stratégique pour des activités à faibles risques. La nécessité de l'accumulation s'impose tout de même pour faire face notamment aux frais de scolarisation des enfants et aux défaillances toujours possibles du conjoint, qu'elles soient dues à la polygamie ou à la précarité de sa situation économique.

En définitive, la dynamique des échanges entre conjoints est au cœur du processus de marginalisation des femmes sur le marché du travail urbain comme le suggéraient Tienda et Booth (1991). C'est pourquoi les femmes arrivées en ville dans le cadre du mariage sont particulièrement défavorisées. Elles manquent de soutien familial sur place et elles se retrouvent fréquemment à la merci d'un conjoint qu'elles n'ont pas choisi. Ce n'est pas tant le fait d'être mariées qui pénalise ces femmes que le type de relation qu'elles entretiennent avec leur conjoint. Les femmes arrivées célibataires en ville ne sont pas dans une situation beaucoup plus enviable. En effet, elles ont de plus en plus de difficultés à trouver un emploi dans le secteur protégé de l'économie urbaine. Les conditions sont donc loin d'être réunies au Burkina Faso pour que la migration des femmes du milieu rural vers le milieu urbain contribue à leur émancipation.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans cette thèse, nous nous sommes appuyée sur des données et des méthodologies originales pour montrer que le modèle migratoire féminin a subi des transformations importantes dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle au Burkina Faso. L'exploitation de données biographiques multidimensionnelles nous a notamment permis de mettre en évidence des transformations intervenues au cours du temps dans différentes cohortes féminines et de mettre en relation les trajectoires migratoire, professionnelle et familiale des femmes. L'exploitation de données qualitatives complémentaires nous a, quant à elle, apporté un éclairage unique sur la dynamique des rapports de pouvoir intra-familiaux au cours du processus de migration. Cette démarche nous a amenée à dresser un portrait tout en nuances des évolutions en cours.

L'examen du cheminement migratoire des femmes, à partir du milieu rural, a révélé que les femmes sont de plus en plus nombreuses à migrer et à migrer à répétition. Leur itinéraire qui se complexifie les amène à sortir de plus en plus fréquemment du milieu rural. Cette mobilité accrue peut s'expliquer par différents facteurs. Nous avons ciblé la migration du milieu rural vers le milieu urbain pour mettre en évidence les causes profondes de l'évolution du comportement des femmes. La littérature nous suggérait que les femmes poursuivaient désormais des objectifs économiques individuels au même titre que les hommes. Mais nous avons trouvé que ce type de migration n'explique de partiellement l'intensification de la migration des femmes d'origine rurale à destination du milieu urbain. Chez les femmes célibataires, on voit se développer une sorte d'effet d'entraînement. En fait, on peut penser que la circulation des femmes célibataires entre le milieu rural et le milieu urbain est facilitée par la présence de membres de la famille de ces femmes en ville et par les besoins de ces derniers en main-d'œuvre domestique bon marché. Chez les femmes mariées, on observe que leur propension à rejoindre leur conjoint en ville augmente sans que l'on sache très bien s'il s'agit d'une volonté des femmes d'accompagner leur conjoint et donc de sortir du milieu rural par le biais du mariage ou d'une volonté des conjoints de se faire accompagner.

Les conséquences des migrations à destination du milieu urbain pour les femmes d'origine rurale nous éclairent un peu mieux sur leurs causes. Il apparaît que les migrantes intègrent rapidement le marché du travail urbain mais restent cantonnées à des activités peu lucratives. L'emploi dans le secteur protégé de l'économie reste réservé à une minorité de femmes qui, par ailleurs, aurait plutôt tendance à quitter le milieu urbain, probablement pour occuper des postes en région. On aurait pu s'attendre à ce que les femmes arrivées célibataires en ville s'en sortent beaucoup mieux que les femmes qui migrent dans le cadre du mariage. Mais elles subissent les conséquences de la crise de l'emploi en milieu urbain qui frappe particulièrement les jeunes femmes, même quand elles sont diplômées. Quant aux femmes arrivées en ville par le biais du mariage, ayant peu de contacts en ville, elles restent largement dépendantes de leur conjoint qui peut s'employer à les maintenir dans cette situation en exploitant à son profit leur vocation à assurer le travail domestique et à contribuer à l'entretien des enfants.

Finalement, les migrations des femmes du milieu rural vers le milieu urbain ne semblent pas contribuer à améliorer significativement leur condition. On peut donc penser que ces migrations s'inscrivent plutôt dans une logique des urbains de s'approprier une main-d'œuvre féminine longtemps confinée en milieu rural.

BIBLIOGRAPHIE

- ADEPOJU Aderanti, 2002. "Fostering free movement of persons in West Africa : achievements, constraints, and prospects for intraregional migration". International Migration, 40, 2 : 3-28.
- ADJAMAGBO-JOHNSON Brigitte, 1997, "Législations et changements familiaux en Afrique sub-saharienne francophone". In : PILON Marc, LOCOH Thérèse, VIGNIKIN Kokou et VIMARD Patrice (éd.), Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines. Séminaire CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Lomé, 4-8 décembre 1995, Paris, France, Centre Français sur la Population et le Développement [CEPED], Les études du CEPED, 15, 240-256.
- AMIN Samir, 1974. "Introduction". In : AMIN Samir (ed.), Modern Migrations in Western Africa. Londres, Oxford University Press, 3-64.
- ANKER Richard, 1994. "Measuring women's participation in the African labour force". In : ADEPOJU Aderanti et OPPONG Christine (ed.), Gender, work and population in Sub-Saharan Africa, London, James Currey, 64-75.
- ANTOINE Philippe et SOW Oumar, 2000. "Rapports de genre et dynamiques migratoires : le cas de l'Afrique de l'ouest". In : BOZON Michel et LOCOH Thérèse (éd.), Rapports de genre et questions de population. II - Genre, population et développement : les pays du Sud, Paris, INED, 143-159, <http://www.ined.fr/publications/collections/dossiersetrecherches/85.pdf>.
- ANTOINE Philippe, BRY Xavier et DIOUF Pap Demba, 1987. "La fiche 'AGEVEN' : un outil pour la collecte des données rétrospectives". Techniques d'enquête, 13, 2 : 173-181.
- BEAUCHEMIN Cris, 2001. L'émergence de l'émigration urbaine en Côte-d'Ivoire, Paris et Abidjan, CEPED et INS, Les Études du CEPED, 19, 406 p.
- BEAUCHEMIN Cris, BEAUCHEMIN Estelle et LE JEUNE Gael, 2002. "Tabvilles BF : rapport de présentation", EMIUB – Document technique d'analyse, N° 2002-1, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal, 26 p.
- BECKETT Megan, DAVANZO Julie, SASTRY Narayan, PANIS Constantijn et PETERSON Christine, 2001. "The Quality of Retrospective Data". The journal of human resources, 36, 3 : 593-625.
- BEHRMAN Jere R. et WOLFE Barbara L., 1984. "Micro determinants of female migration in a developing country : labor market, demographic marriage market and economic marriage market incentives". Research in population economics, 5 : 137-166.

- BENERIA Lourdes et ROLDAN Martha, 1987. The Crossroads of Class and Gender. The University of Chicago Press, Chicago et Londres, 204 p.
- BILSBORROW Richard E. et le secrétariat des Nations Unies, 1993. "Internal female migration and development : An overview". In : Internal migration of women in developing countries, Proceedings of the United Nations expert meeting on the feminization of internal migration, Aguascalientes, Mexico, 22-25 October 1991, 1-17.
- BLOSSFELD Hans-Peter et ROHWER Götz, 2002. Techniques of event history modeling. New approaches to causal analysis. Second edition, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, Mahwah, New Jersey & London, 310 p.
- BOCQUIER Philippe et TRAORÉ Sadio, 2000. Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'ouest : la croissance urbaine en panne. Paris, L'Harmattan, 148 p.
- BOSERUP Ester, 1970. Woman's role in economic development. New York, St. Martin's Press, 283 p.
- BOUTILLIER Jean-Louis, QUESNEL André et VAUGELADE Jacques, 1977. "Systèmes socio-économiques Mossi et migrations". Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences humaines, 14, 4 : 361-381.
- BOUTILLIER Jean-Louis, QUESNEL André et VAUGELADE Jacques, 1985. "La migration de la jeunesse du Burkina". Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences humaines, 21, 2-3 : 243-249.
- BROCKERHOFF Martin, 1994. "The impact of rural-urban migration on child survival". Health Transition Review, 4, 2 : 127-149.
- BROCKERHOFF Martin, 1998. "Migration and the fertility transition in African cities". In : BILSBORROW Richard E. (ed.), Migration, urbanization, and development : new directions and issues, New York, United Nations Population Fund [UNFPA] et Dordrecht, Kluwer Academic, 357-90.
- BROCKERHOFF Martin et EU Hongsook, 1993. "Demographic and socioeconomic determinants of female rural to urban migration in Sub-Saharan Africa". International Migration Review, 27, 3 : 557-577.
- BRYDON Lynne, 1992. "Ghanaian women in the migration process". In : CHANT Sylvia (ed.), Gender and migration in developing countries. Belhaven Press, London and New York, p. 91-108.
- BURAWOY Michael, 1976. "The Functions and Reproduction of Migrant Labor : Comparative Material for Southern Africa and the United States". American Journal of Sociology, 81, 5 : 1050-1087.

- BYERLEE Derek, 1974. "Rural-urban migration in Africa : Theory, policy, and research implications". International Migration Review, 8, 4 : 543-566.
- CALDWELL John, 1968. "Determinants of rural-urban migration in Ghana". Population studies, 22, 3 : 361-77.
- CAPRON Jean et KOHLER Jean-Marie, 1978. "De quelques caractéristiques de la pratique matrimoniale Mossi contemporaine". In : OPPONG Chistine, ADABA G., BEKOMBO-PRISO M. et MOGEY J. (ed.), Marriage, fertility and parenthood in West Africa, Changing African Family Project Monograph Series, Canberra : Department of Demography, Australian National University, 1, 4 : 187-223.
- CHEN Nancy, VALENTE Paolo et ZLOTNIK Hania, 1998. "What do we know about recent trends in urbanization ?". In : BILSBORROW Richard E. (ed.), Migration, urbanization, and development : new directions and issues, New York, United Nations Population Fund [UNFPA] et Dordrecht, Kluwer Academic, 59-88.
- CLARK Gracia, 1994. Onions are my husband. Survival and accumulation by west african market women. The University of Chicago Press, Chicago and London, 464 p.
- CLARK Gracia, 1999. "Mothering and family survival in urban Asante". In : Seminar Series "Gender, Population and Development in Sub Saharan Africa", [compiled by] Brown University. Population Studies and Training Center. [Providence, Rhode Island], Brown University, Population Studies and Training Center, 30 p. (PSTC Working Paper No. 99-09)
- CALVÈS Anne-Émmanuelle et SCHOUMAKER Bruno, à paraître. "The economic crisis and changing patterns of youth employment in Burkina Faso". World development.
- COMPAORE Maxime et OUATTARA Ardjouma, 1999. "Mobilité féminine et insertion urbaine des migrantes à Ouagadougou, Burkina Faso", Actes de la conférence "Être étranger et migrant en Afrique au XXème siècle. Modes d'insertion et enjeux identitaires", Paris, 9-11 décembre 1999, 6 p.
- COMPAORE Nestorine, 1993. "L'organisation de la production sur les champs personnels des femmes et sa destination. Étude de cas de quatre villages (Sika, Touka, Bissighin et Banghrin) dans la province du Bam – Burkina Faso", Rapport de stage, Burkina Faso, Université de Ouagadougou, Département de géographie, CIEH, PATECORE.
- CORDELL Dennis, GREGORY Joel W. et PICHE Victor, 1996. Hoe & Wage. A social history of a circular migration system in West Africa, Westview Press, Boulder, 384 p.

- COULIBALY Sidiki, 1978. Les migrations voltaïques : les origines, les motifs et les perceptions des politiques, Thèse de doctorat, Département de démographie, Université de Montréal, 370 p.
- COULIBALY Sidiki, 1986. "Colonialisme et migration en Haute-Volta (1896-1946)". In : GAUVREAU Danielle, GREGORY Joel W., KEMPENEERS Marianne et PICHÉ Victor (éd.), Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde, Montréal, Centre for developing-area studies, McGill University, Monograph Series, 21 : 73-110.
- COULIBALY Sidiki, GREGORY Joel W. et PICHÉ Victor, 1980. Les migrations voltaïques, Tome I : Importance et ambivalence de la migration voltaïque, Centre voltaïque de la recherche scientifique et INSD, Ouagadougou (BF) et CRDI, Ottawa (CA), 144 p.
- COURGEAU Daniel et LELIEVRE Eva, 1996. "Les motivations des comportements migratoires". In : CASELLI Graziella (éd.), Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des processus démographiques, Actes du séminaire international de Sienna (Pontignano), 22-24 avril 1996, 143-164.
- COX David Roxbee, 1972. "Regression models and life-tables". Journal of the royal statistical society, Series B (Methodological), 34 : 187-220.
- CROW Graham, 1989. "The use of the concept of 'strategy' in recent sociological literature". Sociology, 23, 1 : 1-24.
- CURTIS Richard F., 1991. "Household and Family in Theory on Inequality". American Sociological Review, 51, 2 : 168-183.
- DABIRÉ Bonayi, 1998. "Transition démographique et migrations. Le confiage des enfants : alternative à une transition de crise ?". Communication présentée aux Troisièmes journées scientifiques du Réseau Démographie de l'AUPELF-UREF sur le thème "Les transitions démographiques des pays du Sud", Rabat (Maroc), 9-12 décembre, 12 p.
- DABIRÉ Bonayi, 2001. Analyse contextuelle de la migration au Burkina Faso : l'influence des caractéristiques communautaires et familiales sur les comportements migratoires au plateau central et au sud-ouest, Thèse de doctorat, Institut de démographie, Université catholique de Louvain, 232 p.
- DAVANZO Julie, 1976. "Why Families Move : A Model of the Geographic Mobility of Married Couples", Santa Monica, The RAND Corporation, R-1972-DOL, 110 p.
- DE JONG Gordon F. et FAWCETT James T., 1981. "Motivations for migration : an assesment and a value-expectancy research model". In : DE JONG Gordon F. et GARDNER Robert W. (ed.), Migration decision making :

Multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries, New York, Pergamon Press, 13-58.

DELAUNAY Valérie, 1994. L'entrée en vie féconde : expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais. Paris, France, Centre Français sur la Population et le Développement [CEPED], 326 p. (Les Études du CEPED No. 7)

DIJKMAN Hanneke et Van DIJK Meine Peter, 1993. "Female Entrepreneurs in the Informal Sector of Ouagadougou". Development Policy Review, 11, 3 : 273-288.

ETIENNE Mona, 1983. "Gender Relations and Conjugality among the Baule". In : OPPONG Christine (ed.), Female and Male in West Africa, Londres, Allen & Unwin, Boston, 303-319.

FAPOHUNDA Eleanor R., 1988. "The Nonpooling Household : A Challenge to Theory". In : DWYER Daisy et BRUCE Judith (ed.), A home divided : Women and Income in the Third World, Stanford University Press, Standford, 143-154.

FINDLEY Sally E., 1989. "Les migrations féminines dans les villes africaines : leurs motivations et expériences". In : ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki (éd.), L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, 10-14 février 1987, Lomé, Paris, Collection Colloques et séminaires, Éditions ORSTOM, 55-70.

FINDLEY Sally E., 1997. Migration and family interactions in Africa. In : ADEPOJU Aderanti (ed.), Family, population and development in Africa. London, England, Zed Books, 109-38.

FINDLEY Sally E. et DIALLO Assitan, 1993. "Social appearances and economic realities of female migration in rural Mali". In : Internal migration of women in developing countries, Proceedings of the United Nations Expert Meeting on the Feminization of Internal Migration, Aguascalientes, Mexico, 22-25 October 1991, [compiled by] United Nations, Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, New York, United Nations, 243-257.

FINDLEY Sally E., TRAORE Sadio, OUEDRAOGO Dieudonné et DIARRA Sekouba, 1995. "Emigration from the Sahel", International Migration, 33, 3-4 : 469-519.

FOLBRE Nancy, 1987. "Family strategy, feminist strategy". Historical methods, 20, 3 : 115-118.

GLICK Peter, 1999. "Simultaneous Determination of Home Work and Market Work of Women in Urban West Africa". Oxford Bulletin of Economics and Statistics, 61, 1 : 57-84

- GREENHALGH Susan, 1991. "Women in the informal enterprise : empowerment or exploitation ?". Policy Research Division Working Paper, 33, New York : The Population Council, 43 p.
- GRIECO Elizabeth M. et BOYD Monica, 1998. "Women and migration : incorporating gender into international migration theory". Tallahassee, Florida, Florida State University, College of Social Sciences, Center for the Study of Population, 35, 35 p. (Center for the Study of Population Working Paper No. WPS 98-139)
- GRUENNAIS Marc-Éric, 1985. "Aînés, aînées ; cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les Mossi du Centre (Burkina Faso)". In : ABÉLÈS Marc et COLARD Chantal (ed.), Âge, pouvoir et société en Afrique noire, Paris, Karthala, 219-246.
- GUEST Philip, 1998. Assessing the Consequences of Internal Migration : Methodological Issues and a Case Study on Thailand Based on Longitudinal Household Survey Data. In : BILSBORROW Richard E. (ed.), Migration, urbanization, and development : new directions and issues, New York, United Nations Population Fund [UNFPA], 275-318.
- GUGLER Josef, 1972. "The second sex in town". Canadian Journal of African Studies/Revue canadienne des études africaine, 6, 2 : 289-301.
- GUGLER Josef, 1989. "Women stay on the farm no more : Changing patterns of rural-urban migration in Sub-Saharan Africa, Journal of modern african studies, 27 : 347-352.
- GUGLER Josef et LUDWAR-ENE Gudrun, 1995. "Gender and migration in Africa South of the Sahara". In : BAKER Jonathan et AINA Tade Akin (ed.), The migration experience in Africa, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 257-268.
- GUIELLA Georges et POIRIER Jean, 2000. "Fondements socio-économiques de la fécondité chez les mossi du plateau central (Burkina Faso)". In : PILON Marc et GUILLAUME Agnès (éd.), Maîtrise de la fécondité et planification familiale au Sud, Paris, IRD Éditions, 93-110.
- GUILMOTO Christophe Z., 1998. "Institutions and migrations. Short-term versus long-term moves in rural West Africa". Population Studies, 52, 1 : 85-103.
- HALFACREE Keith et BOYLE Paul, 1999. "Introduction. Gender and migration in developed countries". In : BOYLE Paul et HALFACREE Keith (ed.), Migration and gender in the developed world, Routledge, Londres, 1-29.
- HARRIS John R. et TODARO Michael P., 1970. "Migration, unemployment and development : A two sector analysis". American economic review, 60, 1 : 126-142.

- HERTRICH Véronique et LESCLINGAND Marie, 2001. "Entrée dans l'âge adulte en milieu rural africain : vers une convergence des trajectoires masculines et féminines ? Le cas des Bwa du Mali". Communication présentée au 24^{ième} Congrès général de la population, UIESP, Salvador, Brésil, 18-24 août, 36 p.
- HONDAGNEU-SOTELO Pierrette et CRANFORD Cynthia, 1999. "Gender and Migration". In : CHAFETZ Janet Saltzman (ed.), Handbook of the Sociology of Gender, New York : Kluwer Academic/Plenum Publishers, 105-127.
- HUGO Graeme J., 2000. "Migration and women's empowerment". In : PRESSER H.B. et SEN G. (ed.), Women's empowerment and demographic processes. Moving beyond Cairo, Oxford University Press, 287-317.
- INSD et MACRO INTERNATIONAL, 2000. Enquête démographique et de santé, Burkina Faso, 1998-1999, Ouagadougou, Burkina Faso, Institut National de la Statistique et de la Démographie, 327 p.
- INSD, 2000a. Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, Volume I, Ministère de l'Économie et des Finances, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou, 348 p.
- INSD, 2000b. Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso, Ministère de l'économie et des finances, Institut national de la statistique et de la démographie, Direction des statistiques générales, Ouagadougou, 145 p.
- KANAIAUPUNI Shawn Malia, 2000. "Reframing the Migration Question : An Analysis of Men, Women, and Gender in Mexico". Social Forces, 78 :1311-1348.
- KAPLAN E.L. et MEIER Paul, 1958. "Nonparametric Estimation from Incomplete Observations". Journal of the American Statistical Association, 53, 282 : 457-481.
- KEVANE Michael et GRAY Leslie, 1999. "A woman's field is made at night : Gendered land rights and norms in Burkina Faso". Feminist Economics, 5, 3 : 1-26.
- KEVANE Michael et WYDICK Bruce, 2001. "Social norms and the time allocation of women's labor in Burkina Faso". Review of development economics, 5, 1 : 119-129.
- LACHAUD Jean-Pierre, 1997. Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne, Paris, L'Harmattan, 233 p.
- LACHAUD Jean-Pierre, 1999. "Le différentiel spatial de pauvreté au Burkina Faso : 'capabilities' versus dépenses", Centre d'économie du développement, Université Montesquieu – Bordeaux IV, Document de travail, 36, 19 p., <http://ced.montesquieu.u-bordeaux.fr/ceddt36.pdf>

- LALLEMAND Suzanne, 1977. Une famille Mossi, Paris, CNRS, Ouagadougou, Recherches voltaïques, 17, 380 p.
- LAURENT Pierre-Joseph, 1996. "Dynamiques matrimoniales chez les Mossi (Burkina Faso). Pratiques de l'Église des Assemblées de Dieu, des aînés et de l'État". Cahiers africains, 19-20 : 166-183.
- LAWSON Victoria, 1998. "Hierarchical households and gendered migration in Latin America : feminist extensions to migration research", Progress in human geography, 22, 1 : 39-53.
- LEE Everett S., 1966. "A theory of migration". Demography, 3, 1 : 47-57.
- LELIEVRE Éva, 1999. "Collecter des données de mobilité : des histoires migratoires aux biographies d'entourage". Espace, populations, sociétés, 2 : 195-205.
- LIM Lin Lean, 1995. "The status of women and international migration". In : International Migration Policies and the Status of Female Migrants, Proceedings of the United Nations Expert Group Meeting in International Migration Policies and the Status of Female Migrants, San Miniato, Italy, 28-31 March 1990, 29-55.
- LOCOH Thérèse, 1991. "Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique". In : QUESNEL André et VIMARD Patrice (éd.), Migration, changements sociaux et développement, Paris, ORSTOM, 279-295.
- MAKINWA-ADEBUSOYE Paulina K., 1990. "Female migration in Africa : An overview". Communication présentée à la Conférence sur "Le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990", UEPA, Nairobi (Kenya), 24-28 février, 198-211.
- MAKINWA-ADEBUSOYE Paulina K., 1995. "Emigration dynamics in West Africa", International Migration, 33, 3-4 : 435-67.
- MARIKO Soumaïla, 1996. L'accès au premier emploi à Bamako. Thèse de doctorat, Département de démographie, Université de Montréal, 275 p.
- MEAGHER Kate, 1995. "Crisis, Informalization and the Urban Informal Sector in Sub-Saharan Africa". Development and Change, 26, 2 : 259-284.
- MEILLASSOUX Claude, 1975. Femmes, greniers, capitaux. Paris, Maspéro, 218 p.
- MINCER Jacob, 1978. "Family Migration Decisions". Journal of political economy, 86, 5 : 749-773.
- MOEN Phyllis et WETHINGTON Elaine, 1992. "The concept of family adaptative strategies". Annual review of sociology, 18 : 233-51.

- MOROKVASIC Mirjana, 1984. "Birds of Passage are also Women...". International migration review, 18, 4 : 886-907.
- NEW Mark G., HULME Mike et JONES Phil D., 2000. "Representing 20th century space-time climate variability. II : Development of 1901-1996 monthly terrestrial climate fields". Journal of Climate, 13, 2217-2238.
- OLURODE Lai, 1995. "Women in rural-urban migrations in the town of Iwo in Nigeria". In : BAKER Jonathan et AINA Tade Akin (ed.), The migration experience in Africa, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 289-302.
- OUCHO John O., 1998. "Recent internal migration processes in Sub-Saharan Africa : determinants, consequences, and data adequacy issues". In : BILSBORROW Richard E. (ed.), Migration, urbanization, and development : new directions and issues, New York, United Nations Population Fund [UNFPA], 89-120.
- OUEDRAOGO Christine, 2000. "Femmes africaines : à la recherche de leur statut". Communication présentée à la chaire Quételet, Louvain-la-Neuve, 21-24 novembre 2000, 21 p.
- OUEDRAOGO Dieudonné O., 1992. "Transferts de population et changements de rôles de la femme au Sahel". Cahiers québécois de démographie, 21, 1 : 151-166.
- OUEDRAOGO Dieudonné O., 1993. "Les migrations burkinabé sous la Révolution Démocratique et Populaire : continuité ou rupture ?". In : CORDELL Dennis, GAUVREAU Danielle, GERVAIS Raymond et LE BOURDAIS Céline (éd.), Population, reproduction, sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 329-350.
- OUEDRAOGO Jean-Bernard, 1995. "The girls of Nyovuuru. Dagara female labour migrations to Bobo-Dioulasso". In : BAKER Jonathan et AINA Tade Akin (ed.), The migration experience in Africa, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 303-320.
- PESSAR Patricia R. et MAHLER Sarah J., 2001. "Gender and transnational migration". The center for migration and development working paper series, Princeton University, Working paper No. 01-06e, 30 p.
- PICHÉ Victor, GREGORY Joel W. et LAVOIE Jean-Pierre, 1984. "L'analyse historique des migrations : la pertinence de l'analyse longitudinale à partir des histoires rétrospectives". Genus, 40, 3-4 : 25-45.
- PICHÉ Victor, VIGNIKIN Kokou, GUEYE Mouhamadou, MARCOUX Richard et KONATE Mamadou Kani, 2001. "Migration et transition démographique en Afrique". In : GENDREAU Francis (éd.), Les transitions démographiques des pays du Sud, Paris, Éditions ESTEM, collection "Universités francophones" de l'UREF, 65-78.

- PICHÉ Victor, MARIKO Soumaïla et GINGRAS Lucie, 1995. "L'emploi et l'insertion sur le marché du travail". In : OUÉDRAOGO Dieudonné O. et PICHÉ Victor (éd.), L'insertion urbaine à Bamako, Karthala, Paris, 59-79.
- PISON Gilles, 1986. "La démographie de la polygamie". Population, 41, 1 : 93-122.
- PNUD, 2003. Rapport Mondial sur le Développement Humain 2003. Paris : Economica, <http://www.undp.org/hdr2003/francais/>.
- POIRIER Jean, PICHÉ Victor, LE JEUNE Gael, DABIRÉ Bonayi et WANE Hamdou Rabby, 2001. "Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéennes à partir de l'enquête 'Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso'". Cahiers québécois de démographie, 30, 2 : 289-310.
- POLACHEK S.W. et HORVATH F.M., 1977. "A life cycle approach to migration : analysis of the perspicacious peregrinator". In : EHRENBERG Ronald G. (ed.), Research in labor economics : an annual compilation of research, Volume 1, Jai Press, Greenwich, Connecticut, United States, 103-149.
- QUESNEL André, 1996. "Population et devenir des agricultures africaines". In : GENDREAU Francis, GUBRY Patrick et VÉRON Jacques (éd.), Populations et environnement dans les pays du Sud, Paris, Karthala, 113-124.
- RAJULTON Fernando, 2001. "Analysis of Life Histories : A State Space Approach". Canadian Studies in Population, 28, 2 : 341-59.
- RAVENSTEIN Ernest George, 1885. "The laws of migration." Journal of the Royal Statistical Society, 48, 2 : 162-277.
- REMY Gérard, CAPRON Jean et KOLHER Jean-Marie, 1977. "Mobilité géographique et immobilisme social : un exemple voltaïque", Revue Tiers-Monde, 18, 71 : 617 – 653.
- RETEL-LAURENTIN, Anne, 1979. "Évasion féminine dans la Volta Noire". Cahiers d'études africaines, 73-76, XIX-1-4, 253-298.
- RILEY Nancy E. et GARDNER Robert W., 1993. "Migration decisions : the role of gender". In Internal migration of women in developing countries, Proceedings of the United Nations Expert Meeting on the Feminization of Internal Migration, Aguascalientes, Mexico, 22-25 October 1991, [compiled by] United Nations, Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, New York, United Nations, 195-206.
- ROBERTSON Claire et BERGER Iris, 1986. "Introduction. Analysing class and gender. African perspectives". In : ROBERTSON Robertson and BERGER Iris (ed.), Women and class in Africa, New York : Africana Pub. Co., 3-24.

- ROBERTSON Claire, 1984. Sharing the same bowl. A socioeconomic history of women and class in Accra, Ghana, Indiana University Press, Bloomington, 299 p.
- SAINT-PIERRE Marie-Hélène, GREGORY Joel W. et SIMMONS Alan B., 1986. "Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta (Burkina Faso)". In : GAUVREAU Danielle, GREGORY Joel W., KEMPENEERS Marianne et PICHÉ Victor (éd.), Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde, Montréal : Center for Developing-Area Studies, 111-142.
- SANDELL Steven H., 1977. "Women and the economics of family migration", Review of Economics and Statistics, 59, 4 : 406-414.
- SCHOUMAKER Bruno, DABIRÉ Bonayi et GNOUMOU-THIOMBIANO Bilampo, à paraître. "La collecte de biographies communautaires pour l'analyse des déterminants contextuels des comportements démographiques. L'expérience d'une enquête au Burkina Faso"
- SCOTT Joan W., 1986. "Gender : A useful category of historical analysis", American historical review, 91, 5 : 1053-75.
- SHIELDS Gail M. et SHIELDS Michael P., 1989. "Family migration and nonmarket activities in Costa Rica". Economic development and cultural change, 38, 1 : 73-88.
- SJAASTAD Larry A., 1962. "The costs and returns of human migration". Journal of political economy, 70, 2 : 80-93.
- SMITH James P. et THOMAS Duncan, 1997. "Migration in Retrospect : Remembrances of Things Past", RAND, Labor and Population Program Working Papers, DRU-1628-NICHD, 28 p.
- STARK Odet, 1991. The migration of labor, Cambridge, Mass., USA ; Oxford, OX, UK : B. Blackwell, 406 p.
- SUDARKASA Niara, 1985. "The role of Yoruba commercial migration in West African development". In : LINDSAY Beverly (ed.), African migration and national development, University Park, Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 40-63.
- THADANI Veena N. et TODARO Michael P., 1984. "Female migration : A conceptual framework". In : FAWCETT James T., KHOO Siew-Ean et SMITH Peter C. (ed.), Women in the cities of Asia : Migration and urban adaptation, Editions Boulder, Colorado : Westview Press, 36-59.
- TIENDA Marta et BOOTH Karen, 1991. "Gender, migration and social change", International sociology, 6,1 : 51-72.

- TODARO Michael P., 1969. "A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries". American Economic Review, 59, 1 : 138-48.
- TRAORÉ Sadio, 1997. "L'insertion professionnelle en milieu urbain ouest-africain". In : RALLU Jean-Louis Rallu, COURBAGE Youssef et PICHÉ Victor (éd.), Anciennes et nouvelles minorités, Montrouge, France, John Libbey Eurotext, 251-265.
- TRAORÉ Sadio, 2000. Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'ouest, Bamako, CERPOD-CILSS-INSAH, rapport de recherche, 103 p.
- UDRY Christopher, 1996. "Gender, agricultural production, and the theory of the household", Journal of Political Economy, 104, 5 : 1010-1046.
- VAA Mariken, 1991. "Work, Livelihoods and Family Responsibilities in Urban Poverty". In : STOLEN Kristi Anne et VAA Mariken (ed.), Gender and Change in Developing Countries, Oslo, Oslo University Press, 121-146.
- VAUGELADE Jacques, 1982. "Stocks et flux dans l'analyse des migrations de retour", Population, 37, 6 : 1194-1198.
- WEEKS John, 1995. "Income distribution and its implications for migration in Sub-Saharan Africa". In : Archie MAFEJE et Samir RADWAN (ed.), Economic and Demographic Change in Africa, Clarendon Press, Oxford, 63-83.
- WOLF Diane L., 1990. "Daughters, Decisions and Domination : An Empirical and Conceptual Critique of Household Strategies". Development and Change, 21, 1 : 43-74.
- WOOD Charles H., 1982. "Equilibrium and historical-structural perspectives on migration". International Migration Review, 16, 2 : 298-319.
- WRIGHT Caroline, 1995. "Gender Awareness in Migration Theory : Synthesizing Actor and Structure in Southern Africa", Development and Change, 26, 4 : 771-791.

ANNEXE 1 : EXEMPLE DE FICHE AGEVEN

Individu fictif de sexe féminin

Année	Événements familiaux	Itinéraire résidentiel	Activités scolaires et professionnelles
2000	Naiss. Adama		●
1999	Naiss. Fanta		vente de bois ●
1998	Décès Salif		Tient son propre cabaret ●
1997	Naiss Salif Dc Zénabou		vannerie ●
1996	Naiss Zénabou		● Aide belle-mère
1995			à préparer le dolo
1994	Mar Abdou	R6 Soala / Nanoro / Bulkiemde	●
1993	Sép Ali	R5 Ouaga / Goughin sud	Employée dans un salon de coiffure
1992			●
1991	Union Ali Naiss Awa	R4 Ouaga / secteur 28	Apprentie
1990	Naiss Moussa	R3 Ouaga / secteur 12	●
1989	Décès Maman		couturière
1988		R2 Koudougou	●
1987			Quête d'emploi (Interruption des études)
1986			CEPE
1985			
1984			
1983			
1982			
1981			●
1980		R1 Ouaga / secteur 28	CPI
1979	Décès Papa		
1978			
1977			
1976			
1975			
1974	Naiss EGO		

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE



CONFIDENTIEL

Numéro du questionnaire :

**UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN DÉMOGRAPHIE (UERD)
DE L'UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU**

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT
(CERPOD)**

DEPARTEMENT DE DEMOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

***ENQUETE SUR LES MIGRATIONS, L'INSERTION URBAINE
ET L'ENVIRONNEMENT AU BURKINA FASO - 2000***

QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE - FEMME

IDENTIFICATION	
Nom et prénom/s du chef de ménage :	
B1 Strate :	<input type="text"/>
B2 Province :	<input type="text"/>
B3 Département :	<input type="text"/>
B4 Ville / Village :	<input type="text"/>
B5 Secteur :	<input type="text"/>
Quartier :	<input type="text"/>
B6 Numéro de ZD.....	<input type="text"/>
B7 Numéro de concession.....	<input type="text"/>
B8 Numéro de ménage.....	<input type="text"/>
Nom et prénom/s de la personne interrogée :	
N° de ligne de la personne interrogée dans la feuille ménage.....	<input type="text"/>

DONNÉES RÉCAPITULATIVES Entrées par le contrôleur sur le terrain		CODE RÉSULTAT	
B9	Date de l'enquête ___/___/2000	B12	CODE RÉSULTAT <input type="text"/>
B10	CODE ENQUÊTEUR <input type="text"/>		1 Questionnaire complété
B11	CODE CONTRÔLEUR <input type="text"/>		2 Questionnaire partiellement rempli
			3 Ménage absent
			4 Refusé
			5 Autre :
			(Préciser)

MODULE B1 - ORIGINES FAMILIALES ET ENFANCE

INSTRUCTIONS	REPOSES
B101 Sexe de l'enquêté(e) ?	Masculin : 1 Féminin : 2
B102 Date de naissance ?	M : [] [] A : [] [] [] []
B103 Âge ? (âge atteint dans l'année 2000)	[] [] ans
B104 Lieu de naissance ? Si la personne est née à l'étranger, mettre le nom du pays	Département : Province (ou pays) : [] [] []
B105 Quelle est votre religion ?	Animiste 1 Musulmane 2 Catholique 3 Protestante 4 Autre : 5 (Préciser)
B106 Avez-vous fréquenté l'école ?	École moderne 1 Médersa (franco-arabe) [2] Jamais [3] Passer à B109
B107 Quel est le niveau le plus élevé que vous avez atteint ?	Primaire 1 Secondaire professionnel 2 Secondaire général 1er cycle 3 Secondaire général 2nd cycle 4 Supérieur 5
B108 Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?	Aucun 0 Prof. Niv. CEPE 1 CEPE 2 Prof. Niv. BEPC 3 BEPC 4 Prof. Niv. BAC 5 BAC 6 Prof. Niv. Universitaire 7 Universitaire 8
B109 Pouvez-vous converser en français ?	OUI 1 NON 0

Les questions qui suivent concernent le père et la mère biologiques de l'enquêté(e).

Adressez la série de questions à propos du père et ensuite passez à la mère.

	PÈRE BIOLOGIQUE	MÈRE BIOLOGIQUE
B110 Quelle est l'ethnie de vos parents biologiques ? [] []
B111 Votre père/mère est-il/elle toujours vivant/e ?	Oui [1] Passer à B113 Non 0	Oui [1] Passer à B113 Non 0
B112 Quel âge aviez-vous atteint au moment du décès de votre père/mère ? [] ans [] ans
B113 Où habitait-il (elle) à votre naissance ? (Département et Province ou Pays si à l'étranger)	Département : Province (ou pays) : []	Département : Province (ou pays) : []
B114 Lieu de résidence actuel de votre père/mère ? (ou dernier lieu de résidence si DCD)	Département : Province (ou pays) : []	Département : Province (ou pays) : []
B115 Quelle est son activité principale ? (ou dernière activité) [] []
B116 Statut dans cette activité ?	Indépendant / TT 1 Employeur 2 Salarié dans le public 3 Salarié dans le privé 4 Apprenti 5 Aide familial 6 Autre : 7 (Préciser)	Indépendant / TT 1 Employeur 2 Salarié dans le public 3 Salarié dans le privé 4 Apprenti 5 Aide familial 6 Autre : 7 (Préciser)
B117 Nombre d'enfants nés vivants de votre père/mère ? [] []
B118 Parmi les enfants de votre père/mère, quel est votre rang de naissance ? [] []

B210	Nature des matériaux du toit ?	D 1 Béton 2 Tôle plaf. 3 Tôl ss plaf 4 Tuile 5 Paille 6 Banco 7 Autre (Préciser)	F 1 Béton 2 Tôle plaf. 3 Tôl ss plaf 4 Tuile 5 Paille 6 Banco 7 Autre (Préciser)	D 1 Béton 2 Tôle plaf. 3 Tôl ss plaf 4 Tuile 5 Paille 6 Banco 7 Autre (Préciser)	F 1 Béton 2 Tôle plaf. 3 Tôl ss plaf 4 Tuile 5 Paille 6 Banco 7 Autre (Préciser)	D 1 Béton 2 Tôle plaf. 3 Tôl ss plaf 4 Tuile 5 Paille 6 Banco 7 Autre (Préciser)	F 1 Béton 2 Tôle plaf. 3 Tôl ss plaf 4 Tuile 5 Paille 6 Banco 7 Autre (Préciser)	D 1 Béton 2 Tôle plaf. 3 Tôl ss plaf 4 Tuile 5 Paille 6 Banco 7 Autre (Préciser)	F 1 Béton 2 Tôle plaf. 3 Tôl ss plaf 4 Tuile 5 Paille 6 Banco 7 Autre (Préciser)
B211	Date de chgt dans les matériaux du toit ?	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]
B212	Nature des matériaux du sol ?	D 1 Marbre 2 Carreaux 3 Ciment 4 Terre 5 Autre (Préciser)	F 1 Marbre 2 Carreaux 3 Ciment 4 Terre 5 Autre (Préciser)	D 1 Marbre 2 Carreaux 3 Ciment 4 Terre 5 Autre (Préciser)	F 1 Marbre 2 Carreaux 3 Ciment 4 Terre 5 Autre (Préciser)	D 1 Marbre 2 Carreaux 3 Ciment 4 Terre 5 Autre (Préciser)	F 1 Marbre 2 Carreaux 3 Ciment 4 Terre 5 Autre (Préciser)	D 1 Marbre 2 Carreaux 3 Ciment 4 Terre 5 Autre (Préciser)	F 1 Marbre 2 Carreaux 3 Ciment 4 Terre 5 Autre (Préciser)
B213	Date de chgt dans les matériaux du sol ?	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]
B214	Mode principal d'éclairage ?	D 1 Electri. 2 Gaz 3 Pétrole 4 Bougie 5 Lam. huil. 6 Autre (Préciser)	F 1 Electri. 2 Gaz 3 Pétrole 4 Bougie 5 Lam. huil. 6 Autre (Préciser)	D 1 Electri. 2 Gaz 3 Pétrole 4 Bougie 5 Lam. huil. 6 Autre (Préciser)	F 1 Electri. 2 Gaz 3 Pétrole 4 Bougie 5 Lam. huil. 6 Autre (Préciser)	D 1 Electri. 2 Gaz 3 Pétrole 4 Bougie 5 Lam. huil. 6 Autre (Préciser)	F 1 Electri. 2 Gaz 3 Pétrole 4 Bougie 5 Lam. huil. 6 Autre (Préciser)	D 1 Electri. 2 Gaz 3 Pétrole 4 Bougie 5 Lam. huil. 6 Autre (Préciser)	F 1 Electri. 2 Gaz 3 Pétrole 4 Bougie 5 Lam. huil. 6 Autre (Préciser)
B215	Date de chgt dans le mode d'éclairage ?	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]

B222 Mode d'évacuation des ordures ménagères ?	D 1 D. Pub. 2 S.R.P. 3 Brûle 4 Autre (Préciser)	F 1 D. Pub. 2 S.R.P. 3 Brûle 4 Autre (Préciser)	D 1 D. Pub. 2 S.R.P. 3 Brûle 4 Autre (Préciser)	F 1 D. Pub. 2 S.R.P. 3 Brûle 4 Autre (Préciser)	D 1 D. Pub. 2 S.R.P. 3 Brûle 4 Autre (Préciser)	F 1 D. Pub. 2 S.R.P. 3 Brûle 4 Autre (Préciser)	D 1 D. Pub. 2 S.R.P. 3 Brûle 4 Autre (Préciser)	F 1 D. Pub. 2 S.R.P. 3 Brûle 4 Autre (Préciser)
B223 Date de chgt dans le mode d'évacuation ?	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]
B224 Qui vous a aidé à trouver ce logement ?	Parent Ami Collègue Employeur Courtier Institution Tout seul Autre.....8 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7 8	Parent Ami Collègue Employeur Courtier Institution Tout seul Autre.....8 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7 8	Parent Ami Collègue Employeur Courtier Institution Tout seul Autre.....8 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7 8	Parent Ami Collègue Employeur Courtier Institution Tout seul Autre.....8 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7 8
B225 Quel était votre statut de résidence ?	D 1 Hébergé 2 Locataire 3 Co-locat. 4 Propriét. 5 Co-propr.	F 1 Hébergé 2 Locataire 3 Co-locat. 4 Propriét. 5 Co-propr.	D 1 Hébergé 2 Locataire 3 Co-locat. 4 Propriét. 5 Co-propr.	F 1 Hébergé 2 Locataire 3 Co-locat. 4 Propriét. 5 Co-propr.	D 1 Hébergé 2 Locataire 3 Co-locat. 4 Propriét. 5 Co-propr.	F 1 Hébergé 2 Locataire 3 Co-locat. 4 Propriét. 5 Co-propr.	D 1 Hébergé 2 Locataire 3 Co-locat. 4 Propriét. 5 Co-propr.	F 1 Hébergé 2 Locataire 3 Co-locat. 4 Propriét. 5 Co-propr.
B226 Date de chgt dans votre statut de résidence ?	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]	M : [][] A : [][]
B227 Si propriétaire, mode d'obtention du terrain ?	Achat Héritage Donation Attribution NA	1 2 3 4 0	Achat Héritage Donation Attribution NA	1 2 3 4 0	Achat Héritage Donation Attribution NA	1 2 3 4 0	Achat Héritage Donation Attribution NA	1 2 3 4 0

MODULE B3 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE TROIS MOIS ET PLUS (cf AGEVEN)

CE MODULE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ POUR CHACUNE DES PÉRIODES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE TROIS MOIS ET PLUS DEPUIS LA SIXIÈME ANNÉE DE VIE DE LA PERSONNE ENQUÊTÉE.

B300	Nombre total de périodes d'activité économique	[] []					
B301	Numéro de la période	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période	3 ^{ème} période	4 ^{ème} période	5 ^{ème} période	6 ^{ème} période
B302	Année et mois du début de la période	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []
B303	Cette période était une période de :	1 Études Formation prof. rém. / Travail Passer à B307	1 Études Formation prof. rém. / Travail Passer à B307	1 Études Formation prof. rém. / Travail Passer à B307	1 Études Formation prof. rém. / Travail Passer à B307	1 Études Formation prof. rém. / Travail Passer à B307	1 Études Formation prof. rém. / Travail Passer à B307
		[2] Chômage	[2] Chômage	[2] Chômage	[2] Chômage	[2] Chômage	[2] Chômage
		[3] Maladie	[3] Maladie	[3] Maladie	[3] Maladie	[3] Maladie	[3] Maladie
		[4] Retraite	[4] Retraite	[4] Retraite	[4] Retraite	[4] Retraite	[4] Retraite
		[5] Au foyer	[5] Au foyer	[5] Au foyer	[5] Au foyer	[5] Au foyer	[5] Au foyer
		[6] Passer à B305	[6] Passer à B305	[6] Passer à B305	[6] Passer à B305	[6] Passer à B305	[6] Passer à B305
B304	Quel est le niveau d'instruction atteint à la fin de cette période ?	1 Médersa 2 Primaire 3 Sec. professionnel 4 Sec. g ^{ral} 1 ^{er} cycle 5 Sec. g ^{ral} 2 nd cycle 6 Supérieur	1 Médersa 2 Primaire 3 Sec. professionnel 4 Sec. g ^{ral} 1 ^{er} cycle 5 Sec. g ^{ral} 2 nd cycle 6 Supérieur	1 Médersa 2 Primaire 3 Sec. professionnel 4 Sec. g ^{ral} 1 ^{er} cycle 5 Sec. g ^{ral} 2 nd cycle 6 Supérieur	1 Médersa 2 Primaire 3 Sec. professionnel 4 Sec. g ^{ral} 1 ^{er} cycle 5 Sec. g ^{ral} 2 nd cycle 6 Supérieur	1 Médersa 2 Primaire 3 Sec. professionnel 4 Sec. g ^{ral} 1 ^{er} cycle 5 Sec. g ^{ral} 2 nd cycle 6 Supérieur	1 Médersa 2 Primaire 3 Sec. professionnel 4 Sec. g ^{ral} 1 ^{er} cycle 5 Sec. g ^{ral} 2 nd cycle 6 Supérieur
B305	Par qui étiez-vous pris en charge ?	a EP b FLS/FLE c P/M d ONC/TTE e GP f FR/SR g BP/BM h AP i SLP Personne	a EP b FLS/FLE c P/M d ONC/TTE e GP f FR/SR g BP/BM h AP i SLP Personne	a EP b FLS/FLE c P/M d ONC/TTE e GP f FR/SR g BP/BM h AP i SLP Personne	a EP b FLS/FLE c P/M d ONC/TTE e GP f FR/SR g BP/BM h AP i SLP Personne	a EP b FLS/FLE c P/M d ONC/TTE e GP f FR/SR g BP/BM h AP i SLP Personne	a EP b FLS/FLE c P/M d ONC/TTE e GP f FR/SR g BP/BM h AP i SLP Personne
	Enquêteur : plusieurs réponses possibles						
B306	Où habitait cette personne ?	1 Même logement 2 Même ville/village 3 Ailleurs Non concerné	1 Même logement 2 Même ville/village 3 Ailleurs Non concerné	1 Même logement 2 Même ville/village 3 Ailleurs Non concerné	1 Même logement 2 Même ville/village 3 Ailleurs Non concerné	1 Même logement 2 Même ville/village 3 Ailleurs Non concerné	1 Même logement 2 Même ville/village 3 Ailleurs Non concerné

!!! Passer à la période d'activité suivante, sauf pour les étudiants qui ont une(des) activité(s) secondaire(s) → passer à B318 !!!

B312	Qui vous a aidé à trouver cette activité ?	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : 7 (Préciser)	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : 7 (Préciser)	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : 7 (Préciser)	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : 7 (Préciser)	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : 7 (Préciser)	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : 7 (Préciser)
B313	Si vous étiez au service d'un parent, de qui s'agissait-il ?	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP
B314	Vos enfants vous aidaient-ils dans cette activité ?	OUI NON Pas d'enfants	OUI NON Pas d'enfants	OUI NON Pas d'enfants	OUI NON Pas d'enfants	OUI NON Pas d'enfants	OUI NON Pas d'enfants
B315	Où exercez-vous principalement cette activité ?	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ
B316	Qui vous donnait de l'aide pour les travaux domestiques ?	Personne apparentée Domestique Aucune aide	Personne apparentée Domestique Aucune aide	Personne apparentée Domestique Aucune aide	Personne apparentée Domestique Aucune aide	Personne apparentée Domestique Aucune aide	Personne apparentée Domestique Aucune aide
B317	Quel est le principal motif pour lequel vous avez changé d'activité principale ? Inscrire en clair

B337 Qui vous a aidé à trouver cette activité ?	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre : (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7
B338 Si vous étiez au service d'un parent, de qui s'agissait-il ?	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8
B339 Vos enfants vous aidaient-ils dans cette activité ?	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0
B340 Où exercez-vous principalement cette activité ?	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g

B348 Qui vous a aidé à trouver cette activité ?	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre :7 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre :7 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre :7 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre :7 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7	Parent Employeur Collègue/Ami Institution Courtier Personne Autre :7 (Préciser)	1 2 3 4 5 6 7
B349 Si vous étiez au service d'un parent, de qui s'agissait-il ?	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8	Non concerné EP FLS/FLLE P/M ONC/TTE GP FR/SR BP/BM AP	0 1 2 3 4 5 6 7 8
B350 Vos enfants vous aidaient-ils dans cette activité ?	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0	OUI NON Pas d'enfants	1 2 0
B351 Où exercez-vous principalement cette activité ?	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g	À domicile Dans un local Au marché kiosque Au marché ss kiosq. Ds la rue pt fixe Ambulant Jardin/Champ	a b c d e f g

MODULE B4 : HISTOIRE MATRIMONIALE (cf AGEVEN)

CE MODULE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ POUR CHACUNE DES UNIONS.

	1 ^{ère} union	2 ^{ème} union	3 ^{ème} union	4 ^{ème} union
B400 Nombre total d'union	[]			
B401 Numéro de l'union	[]			
B402 Prénom et n° de ligne du conjoint dans le questionnaire ménage	[]			
B403 Année et mois du début de la cohabitation	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []
B404 Année et mois de la célébration religieuse	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []
B405 Année et mois de la célébration coutumière	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []
B406 Année et mois de la célébration civile	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []
B407 Quel âge avait ce conjoint au début de la cohabitation ?	[] ans	[] ans	[] ans	[] ans
B408 De quelle ethnie est ce conjoint ?	[]			
B409 Vivez-vous toujours ensemble ?	OUI [] NON 0 Passer à B412	OUI [] NON 0 Passer à B412	OUI [] NON 0 Passer à B412	OUI [] NON 0 Passer à B412
B410 Si non, pour lequel des motifs suivants ?	Séparation 1 Divorce 2 Décès 3	Séparation 1 Divorce 2 Décès 3	Séparation 1 Divorce 2 Décès 3	Séparation 1 Divorce 2 Décès 3
B411 Année et mois de la fin de l'union	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []	Année [] [] [] [] Mois [] []

B412	Quel est le niveau d'instruction le plus élevé atteint par ce conjoint ?	Aucun Alphabétisé Médorsa / école franco-arabe Primaire Secondaire professionnel Secondaire général 1 ^{er} cycle Secondaire général 2 ^{ème} cycle Supérieur	0 1 2 3 4 5 6 7	Aucun Alphabétisé Médorsa / école franco-arabe Primaire Secondaire professionnel Secondaire général 1 ^{er} cycle Secondaire général 2 ^{ème} cycle Supérieur	0 1 2 3 4 5 6 7	Aucun Alphabétisé Médorsa / école franco-arabe Primaire Secondaire professionnel Secondaire général 1 ^{er} cycle Secondaire général 2 ^{ème} cycle Supérieur	0 1 2 3 4 5 6 7
B413	Quelle était l'activité principale de ce conjoint ?	DEBUT [] []	FIN [] []	DEBUT [] []	FIN [] []	DEBUT [] []	FIN [] []
B414	Quel était son statut dans cette activité ? Début / Fin de l'union	D 1 Indépendant / TT 2 Employeur 3 Salarié dans le public 4 Salarié dans le privé 5 Apprenti 6 Aide familial 7 Autre (Préciser)	F 1 2 3 4 5 6 7	D 1 Indépendant / TT 2 Employeur 3 Salarié dans le public 4 Salarié dans le privé 5 Apprenti 6 Aide familial 7 Autre (Préciser)	F 1 2 3 4 5 6 7	D 1 Indépendant / TT 2 Employeur 3 Salarié dans le public 4 Salarié dans le privé 5 Apprenti 6 Aide familial 7 Autre (Préciser)	F 1 2 3 4 5 6 7
B415	Quelle était la situation matrimoniale de votre conjoint au début de cette union ?	Célibataire Marié 1 épouse Marié 2 épouses Marié 3 épouses ou + Union libre Séparé Divorcé Veuf	0 1 2 3 4 5 6 7	Célibataire Marié 1 épouse Marié 2 épouses Marié 3 épouses ou + Union libre Séparé Divorcé Veuf	0 1 2 3 4 5 6 7	Célibataire Marié 1 épouse Marié 2 épouses Marié 3 épouses ou + Union libre Séparé Divorcé Veuf	0 1 2 3 4 5 6 7
B416	Votre conjoint a-t-il marié une autre femme au cours de cette union ?	OUI NON	1 [2]	OUI NON	1 [2]	OUI NON	1 [2]
			Passer à l'union suivante		Passer à l'union suivante		Passer à l'union suivante
							Passer à l'union suivante

Numéro de l'union	1 ^{ère} union	2 ^{ème} union	3 ^{ème} union	4 ^{ème} union
B417 Pour chacune des coépouses que votre conjoint a marié au cours de cette union, pouvez-vous nous donner les dates d'union et, s'il y a lieu, de rupture d'union et les motifs de rupture d'union ?	<u>1^{ère} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD	<u>2^{ème} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD	<u>1^{ère} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD	<u>2^{ème} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD
<u>1^{ère} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD	<u>2^{ème} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD	<u>1^{ère} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD	<u>2^{ème} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD	<u>1^{ère} coépouse après vous</u> Prénom : Date de mariage : Année [] [] [] [] Mois [] [] Date de rupture : Année [] [] [] [] Mois [] [] Motif (entourer) : SEP DIV DCD
Passer à l'union suivante	Passer à l'union suivante	Passer à l'union suivante	Passer à l'union suivante	Passer à l'union suivante

MODULE B5 : HISTOIRE GÉNÉSIQUE ET DEVENIR DES ENFANTS (cf AGEVEN)

CE MODULE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ POUR CHACUN DES ENFANTS NÉS VIVANTS.

B501 Avez-vous déjà eu une naissance ?	OUI 1 NON [0]	Passer à B506
B502 Avez-vous donné naissance à des fils ou des filles qui habitent actuellement avec vous ?	OUI 1 NON [0]	Passer à B504
B503 Combien de vos fils habitent avec vous ? Et combien de vos filles habitent avec vous ?	Fils à la maison [] [] Filles à la maison [] []	
B504 Avez-vous donné naissance à des fils ou des filles encore en vie et qui n'habitent pas actuellement avec vous ?	OUI 1 NON [0]	Passer à B506
B505 Combien de vos fils sont en vie mais n'habitent pas avec vous ? Et combien de vos filles sont en vie mais n'habitent pas avec vous ?	Fils ailleurs [] [] Filles ailleurs [] []	
B506 Avez-vous donné naissance à un fils ou une fille, né(e) vivant(e) mais décédé(e) par la suite ? SI NON, INSISTEZ : Aucune(e) fils ou fille qui a pleuré ou qui a donné un signe de vie mais qui n'a survécu que quelques heures ou quelques jours ?	OUI 1 NON [0]	Passer à B508
B507 En tout, combien de vos fils sont décédés ? Et combien de vos filles sont décédées ?	Fils décédés [] [] Filles décédées [] []	
B508 FAITES LA SOMME DES REponses AUX QUESTIONS B503, B505 ET B507 ET INSCRIVEZ LE TOTAL.	Total [] []	
B509 VERIFIEZ B508 : Vous avez eu au total [] naissances durant votre vie. Est-ce bien exact ?	OUI 1 NON [0]	Corrigez B501 à B508 si nécessaire
B510 Présentement, faites-vous quelque chose pour retarder ou éviter de tomber enceinte ?	OUI 1 NON [0]	Passer à la question B513
B511 Que faites-vous ou qu'utilisez-vous ? [] []	
B512 Quand avez-vous commencé ?	Année [] [] [] [] Mois [] []	

!!! Si aucune naissance, fin de l'interview !!!

ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN

Préambule

- se présenter
- objectifs de l'entretien (complément d'information sur certains épisodes importants votre vie : démarrage de l'activité économique et poursuite jusqu'à aujourd'hui, histoire matrimoniale, circonstances de la première migration à Ouaga)
- pourquoi elle : parce qu'elle a de l'expérience, une trajectoire intéressante
- durée de l'entretien = 1h maximum
- confidentialité

Processus d'insertion dans le marché du travail

Histoire de sa vie active (au village et en ville)

- conditions du démarrage : aide de qui, choix, lieu
- poly-activité, éventuel changement d'activités, rupture ou suspension (pourquoi elle change d'activités, pourquoi elle a dû éventuellement s'arrêter)
- perceptions des différentes activités, difficultés éventuelles
- lien avec la famille d'origine, avec des voisines, autres (pour chacune des activités)
- insertion dans un réseau social, relations avec d'autres femmes (pour chacune des activités)
- épargne (à quelle fin : faire face aux imprévus, maladies et autres, dépenses de prestige, investissement...)
- participation à des tontines, caisses communes... (si oui, à quelles fins ?)
- crédit éventuel (auprès des banques ou des caisses ou crédit informel)
- comment obtient-elle les produits qu'elle vend, les matières premières
- si produits transformés, rythme de préparation (tous les jours, 3 fois par semaine, etc. / activité saisonnière ?)
- bénéfiques ?
- aide dans les activités commerciales (enfant, autre aide familiale, apprenti, employé...)
- aide dans les travaux domestiques
- attitude du mari : encouragements, hostilité ou indifférence
- répartition des dépenses (elle, conjoint et éventuellement autre)

Si réponse évasive

Femme	Homme
- condiments	- logement
- savon	- céréales
- bois	- condiments
- eau	- bois
- pétrole ou électricité	- eau
- frais médicaux (elle, les enfants)	- pétrole ou électricité
- école (inscription, fournitures)	- frais médicaux (famille)
- habillement (elle, les enfants)	- école (inscription, fournitures)
- objet pour le plaisir, le prestige	- habillement (famille)
- donner au mari	- objet pour le plaisir, le prestige
	- donner à la femme

- **insister sur les dépenses liées aux enfants (nourriture, frais médicaux, scolarisation, habillement des enfants...)**
- **depuis combien de temps, elle contribue aux dépenses du ménage ?**
- **est-ce que le fait de contribuer lui permet d'avoir son mot à dire dans les décisions qui se prennent au niveau du ménage ?**

Processus matrimonial et comportements reproductifs

- démarches et histoire du mariage (rencontre éventuelle, négociations, accords des familles, présentation du conjoint à la femme, cérémonie coutumière, la femme rejoint le domicile de son conjoint, cérémonie religieuse et civile / durée entre les différentes étapes)
 - lien du conjoint avec le réseau familial
 - choix du conjoint, critères et perceptions (si elle l'a choisi, pourquoi lui ? / si on lui a proposé, est-ce qu'il lui plaisait ?, comment elle le trouvait ?, ses impressions au début ?)
 - opposition dans la famille
 - âge au mariage (trop tôt, trop tard / pourquoi)
 - circonstances de la première naissance (trop tôt, trop tard / pourquoi)
 - circonstances des autres naissances (trop tôt, trop tard / pourquoi)
 - contraception éventuelle (position de la femme et du mari)
 - comptabilité des grossesses, des enfants nés vivants
 - nombre idéal d'enfants (est-ce qu'elle compte s'arrêter un jour quand elle aura X garçons et Y filles ?)
- **naissances / activités (insister problème fatigue, allaitement, garde des enfants...)**

Processus de migration

Circonstances de sa première venue en ville, à Ouagadougou

AVANT LE DEPART

- qui a eu l'idée, l'a-t-on consultée ?
- on lui a présenté cela comment ? qui ? y-a-t-il eu des résistances, des oppositions ?
- quels sentiments elle a eu au moment où elle a eu connaissance de sa migration (joie, inquiétude, soulagement de quitter le village... ?)
- avait-elle déjà discuté avec quelqu'un (préciser) de la ville ?
- attentes de son séjour en ville (travail, argent, mari, moins de pression, liberté...)
- délai entre la prise de décision et le départ effectif (échéance)

LE VOYAGE

- comment s'est passé son voyage ? (mode de transport, étapes, accompagnement)
- est-ce qu'elle avait de l'argent avec elle ? des habits ?

A L'ARRIVEE

- famille d'accueil ?
- comment s'est passée son installation ? perception de l'accueil ?
- relation avec sa famille
- perception au moment de son arrivée en ville, maintenant (satisfaction, regret)
- est-ce qu'elle avait des parents autour d'elle ? (densité du réseau familial) préciser famille à elle et/ou famille du conjoint, qui exactement était déjà à Ouaga et à qui elle a pu rendre visite ?

- **est-ce qu'elle avait un fiancé ou un "mari" avant le déplacement ?**

(à poser si elle s'est mariée après la migration vers Ouaga)

**ANNEXE 4 : DÉTAILS TECHNIQUES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
(MODÈLES DE RÉGRESSION PRÉSENTÉS DANS LE CHAPITRE 5)**

**PREMIÈRE MIGRATION À DESTINATION DU MILIEU URBAIN
DES FEMMES CÉLIBATAIRES (Tableau 10, p. 89)**

POPULATION À RISQUE

Nombre de femmes célibataires non sorties du milieu rural à 10 ans 2955

ÉVÈNEMENT ÉTUDIÉ

Nombre de premières migrations à destination du milieu urbain avant le premier mariage 222

ÉVÈNEMENTS PERTURBATEURS

Nombre de premiers mariages avant la première sortie du milieu rural 2555

Nombre de premières migrations à destination de l'étranger avant le premier mariage 42

TRONCATURES

Nombre de biographies tronquées (femmes encore à risque de vivre l'évènement étudié au moment de l'enquête) 136

N.B. : Données non-pondérées.

INDICATEURS DE PERFORMANCE (Tableau 10, p. 89)

Cox regression -- Breslow method for ties (standard errors adjusted for clustering on zd)

ENSEMBLE DES FEMMES, MODÈLE A

No. of subjects	=	2955	Number of obs	=	13741
No. of failures	=	93			
Time at risk	=	20768.36369			
Log pseudo-likelihood	=	-660.16	wald chi2(1)	=	43.80
			Prob > chi2	=	0.0000

ENSEMBLE DES FEMMES, MODÈLE B

No. of subjects	=	2955	Number of obs	=	13741
No. of failures	=	93			
Time at risk	=	20768.36369			
Log pseudo-likelihood	=	-562.1459	wald chi2(23)	=	580.14
			Prob > chi2	=	0.0000

FEMMES NÉES EN 1936-70

No. of subjects	=	1873	Number of obs	=	8554
No. of failures	=	30			
Time at risk	=	13888.66591			
Log pseudo-likelihood	=	-132.6544	wald chi2(21)	=	391.80
			Prob > chi2	=	0.0000

FEMMES NÉES EN 1971-85

No. of subjects	=	1082	Number of obs	=	5187
No. of failures	=	53			
Time at risk	=	7117.456607			
Log pseudo-likelihood	=	-289.13153	wald chi2(18)	=	263.58
			Prob > chi2	=	0.0000

N.B. : Les pondérations ont été "normalisées", c'est-à-dire divisées par leur moyenne dans la population à risque de sorte que leur somme soit égale à la taille de l'échantillon.

**PREMIÈRE MIGRATION À DESTINATION DU MILIEU URBAIN
DES FEMMES MARIÉES (Tableau 11, p. 90)**

POPULATION À RISQUE

Nombre de femmes mariées en milieu rural (non sorties du milieu rural entre 6 et 10 ans)

1733

ÉVÈNEMENT ÉTUDIÉ

Nombre de premières migrations à destination du milieu urbain au cours du mariage

317

ÉVÈNEMENTS PERTURBATEURS

Nombre de premières migrations à destination de l'étranger au cours du mariage

157

TRONCATURES

Nombre de biographies tronquées (femmes encore à risque de vivre l'évènement étudié au moment de l'enquête)

1259

N.B. : Données non-pondérées.

INDICATEURS DE PERFORMANCE (Tableau 11, p. 90)

Cox regression -- Breslow method for ties (standard errors adjusted for clustering on zd)

ENSEMBLE DES FEMMES, MODÈLE A

No. of subjects	=	1733	Number of obs	=	38899
No. of failures	=	142			
Time at risk	=	19699.36212			
Log pseudo-likelihood	=	-1019.95	wald chi2(1)	=	2.15
			Prob > chi2	=	0.1425

ENSEMBLE DES FEMMES, MODÈLE B

No. of subjects	=	1733	Number of obs	=	38899
No. of failures	=	142			
Time at risk	=	19699.36212			
Log pseudo-likelihood	=	-708.57559	wald chi2(32)	=	1398.57
			Prob > chi2	=	0.0000

FEMMES NÉES EN 1936-70

No. of subjects	=	1069	Number of obs	=	30544
No. of failures	=	66			
Time at risk	=	18071.23442			
Log pseudo-likelihood	=	-292.02555	wald chi2(32)	=	1135.32
			Prob > chi2	=	0.0000

FEMMES NÉES EN 1971-85

No. of subjects	=	664	Number of obs	=	8273
No. of failures	=	69			
Time at risk	=	3353.429685			
Log pseudo-likelihood	=	-281.42706	wald chi2(25)	=	1108.39
			Prob > chi2	=	0.0000

N.B. : Les pondérations ont été "normalisées", c'est-à-dire divisées par leur moyenne dans la population à risque de sorte que leur somme soit égale à la taille de l'échantillon.

**ANNEXE 5 : DÉTAILS TECHNIQUES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
(MODÈLES DE RÉGRESSION PRÉSENTÉS DANS LE CHAPITRE 6)**

**ACCÈS AU PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ ET AU PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ DANS LE SECTEUR PROTÉGÉ
DE L'ÉCONOMIE AU BURKINA FASO POUR LES FEMMES D'ORIGINE RURALE (Tableau 14, p.104)**

POPULATION À RISQUE

Nombre de femmes non sorties du milieu rural à 12 ans

2897

ÉVÉNEMENTS ÉTUDIÉS

Nombre d'accès à l'emploi rémunéré au Burkina Faso (en milieu rural ou en milieu urbain)

1914

Nombre d'accès à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie

36

ÉVÉNEMENTS PERTURBATEURS

Lors de leurs éventuels séjours à l'étranger, les femmes sortent temporairement d'observation.

TRONCATURES

Nombre de femmes n'ayant pas encore accédé à l'emploi rémunéré au moment de l'enquête

983

Nombre de femmes n'ayant pas encore accédé à l'emploi protégé au moment de l'enquête

2861

N.B. : Données non-pondérées.

INDICATEURS DE PERFORMANCE (Tableau 14, p. 104)

Cox regression -- Breslow method for ties (standard errors adjusted for clustering on zd)

PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ

No. of subjects	=	2897	Number of obs	=	38663
No. of failures	=	1545			
Time at risk	=	30974.57455			
Log pseudo-likelihood	=	-11791.034	wald chi2(9)	=	216.41
			Prob > chi2	=	0.0000

PREMIER EMPLOI PROTÉGÉ

No. of subjects	=	2897	Number of obs	=	89280
No. of failures	=	11			
Time at risk	=	58359.23731			
Log pseudo-likelihood	=	-46.438948	wald chi2(8)	=	347.10
			Prob > chi2	=	0.0000

N.B. : Les pondérations ont été "normalisées", c'est-à-dire divisées par leur moyenne dans la population à risque de sorte que leur somme soit égale à la taille de l'échantillon.

ACCÈS AU PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ ET AU PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ DANS LE SECTEUR PROTÉGÉ DE L'ÉCONOMIE AU BURKINA FASO POUR LES FEMMES QUI RÉSIDENT EN MILIEU URBAIN (Tableau 15, p.106)

POPULATION À RISQUE

Non-migrantes (femmes non sorties du milieu urbain entre 6 et 12 ans)	910
Migrantes (femmes non sorties du milieu rural entre 6 et 12 ans et arrivées en milieu urbain après 12 ans)	836

ÉVÉNEMENTS ÉTUDIÉS

Nombre d'accès à l'emploi rémunéré en milieu urbain	1277
Nombre d'accès à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie en milieu urbain	106

ÉVÉNEMENTS PERTURBATEURS

Lors de leurs éventuels séjours hors du milieu urbain burkinabé, les femmes sortent temporairement d'observation.

TRONCATURES

Nombre de femmes n'ayant pas encore accédé à l'emploi rémunéré en milieu urbain au moment de l'enquête	469
Nombre de femmes n'ayant pas encore accédé à l'emploi protégé en milieu urbain au moment de l'enquête	1640

N.B. : Données non-pondérées.

INDICATEURS DE PERFORMANCE (Tableau 15, p. 106)

Cox regression -- Breslow method for ties (standard errors adjusted for clustering on zd)

PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ

No. of subjects	=	1746	Number of obs	=	12237
No. of failures	=	1031			
Time at risk	=	7442.486693			
Log pseudo-likelihood	=	-7997.6958	wald chi2(11)	=	74.22
			Prob > chi2	=	0.0000

PREMIER EMPLOI PROTÉGÉ

No. of subjects	=	1746	Number of obs	=	33739
No. of failures	=	67			
Time at risk	=	16494.57452			
Log pseudo-likelihood	=	-478.6397	wald chi2(11)	=	634.71
			Prob > chi2	=	0.0000

N.B. : Les pondérations ont été "normalisées", c'est-à-dire divisées par leur moyenne dans la population à risque de sorte que leur somme soit égale à la taille de l'échantillon.

**PREMIER RETOUR VERS LE MILIEU RURAL POUR LES MIGRANTES D'ORIGINE RURALE QUI ONT EFFECTUÉ UNE
PREMIÈRE MIGRATION À DESTINATION DU MILIEU URBAIN (Tableau 16, p.108)**

POPULATION À RISQUE

Nombre de femmes d'origine rurale arrivées en milieu urbain après 12 ans

852

ÉVÈNEMENT ÉTUDIÉ

Nombre de premiers retours vers le milieu rural

150

ÉVÈNEMENTS PERTURBATEURS

Nombre de premières migrations du milieu urbain vers l'étranger

32

TRONCATURES

Nombre de biographies tronquées (femmes encore à risque de vivre l'événement étudié au moment de l'enquête)

670

N.B. : Les pondérations ont été "normalisées", c'est-à-dire divisées par leur moyenne dans la population à risque de sorte que leur somme soit égale à la taille de l'échantillon.

INDICATEURS DE PERFORMANCE (Tableau 16, p. 108)

Cox regression -- Breslow method for ties (standard errors adjusted for clustering on zd)

No. of subjects	=	852	Number of obs	=	17143
No. of failures	=	255			
Time at risk	=	6924.868501			
Log pseudo-likelihood	=	-2262.5129	wald chi2(14)	=	127.14
			Prob > chi2	=	0.0000

N.B. : Les pondérations ont été "normalisées", c'est-à-dire divisées par leur moyenne dans la population à risque de sorte que leur somme soit égale à la taille de l'échantillon.



2023年10月10日